



Investir dans les populations rurales

## **Burundi**

---

### **Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER**

#### **Rapport de supervision**

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes



## Sigles et acronymes

<b>4P</b>	Partenariat Publics, Privés et Producteurs
<b>ABEJ</b>	l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes
<b>ANJE</b>	l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant
<b>ANO</b>	Avis de Non Objection
<b>APD</b>	Avant Projet Détaillé
<b>AUM</b>	Association des usagers des marais
<b>AUP</b>	Association des usagers des pistes
<b>BIF</b>	Franc Burundais
<b>BPEAE</b>	Bureaux provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
<b>BV</b>	Bassin versant
<b>CAPAD</b>	Confédération des associations de producteurs agricoles pour le développement
<b>CC</b>	Changement climatique
<b>CCBV</b>	Comités collinaires des bassins versants
<b>CEP</b>	Champ école paysan ou producteur
<b>CFCIB</b>	Chambre Fédérale de Commerce et de l'Industrie du Burundi
<b>CGES</b>	Cadre de gestion environnemental et social
<b>CMT</b>	Contract Management Tool / Outil de gestion des contrats
<b>CNIA</b>	Centre National d'Insemination Artificielle
<b>DAO</b>	Demande d'Appel d'Offres
<b>DCP</b>	document de Conception du Projet
<b>DNCMP</b>	Direction nationale de contrôle des marchés publics
<b>DNO</b>	Demande de non objection
<b>DPDFS</b>	Directions Provinciale de Développement Familial et Social
<b>DSIEA</b>	Direction des Statistiques et Snformations Environnementales Agricoles et d'elevage
<b>FAN</b>	Foyer d'apprentissage nutritionnel
<b>FARN</b>	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnel
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>GALS</b>	Gender Action Learning System
<b>Ha</b>	Hectare
<b>IFDC</b>	International Fertiliser Development Centre
<b>ISABU</b>	Institut des Sciences Sgronomiques du Burundi
<b>MINEAGRIE</b>	Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage
<b>MPER</b>	Moyennes et Petites Entreprises Rurales
<b>OBEM</b>	Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'oeuvre
<b>ONCCS</b>	Office national de contrôle et de certification des semences
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation de producteurs
<b>PAIFAR-B</b>	Projet d'Inclusion Financière Agricole et Rurale au Burundi
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PIPARV-B</b>	Projet d'intensification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi
<b>PNSADR-IM</b>	Programme national pour la sécurité alimentaire et le développement rural de l'Imbo et du Moso
<b>PPM</b>	Plan de passation des marchés
<b>PSSD</b>	Private Seed Sector Development / Projet de développement du Secteur Semencier
<b>PTBA</b>	Programme de travail et budget annuels
<b>RFI</b>	Rapport Financier Intermédiaire
<b>RPM</b>	Responsable de la passation des marchés
<b>RSE</b>	Responsable du suivi-évaluation
<b>SAREB</b>	Standards pour l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien des bassins versant au Burundi
<b>SAREM</b>	Standards pour l'aménagement, la réhabilitation et l'entretien des marais, bas-fonds et plaines au Burundi
<b>SE</b>	Suivi-Evaluation
<b>SEAD</b>	Système de suivi-évaluation automatisé et décentralisé
<b>TDR</b>	Termes de référence
<b>UFCP</b>	Unité de facilitation et de coordination du projet
<b>UFCR</b>	Unité de facilitation et de coordination régionale
<b>USD</b>	Dollars Américains

## A. Aperçu du projet

Région:	Afrique orientale et australe	Niveau de risque du projet:	Problème potentiel
Pays:	Burundi	Catégorie environnementale et sociale:	Modérée
Nom du projet:	Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER	Classification du risque climatique (PESEC):	Modéré
N° du projet:	2000003549	Institution chargée de l'exécution:	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Type de projet:	Crédit et Services Financiers	Institution chargée de la mise en oeuvre:	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
Chargé de Programme Pays:	Dagmawi Habte-Selassie		
Coordonnateur du projet:	Pas encore disponible		
Zone du projet:			

Date d'approbation:	30/12/2021	Date de réception du dernier rapport d'audit:	Pas encore disponible
Date de signature:	27/04/2022	Date de la dernière mission de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	30/06/2024
Date d'entrée en vigueur:	25/08/2022	Nombre de missions de supervision/d'appui à la mise en oeuvre:	2
Date d'éligibilité aux décaissements:	23/03/2023	Nombre de prolongations:	0
Date du premier décaissement:	27/03/2023	Délai d'entrée en vigueur:	8 mois
Date de la revue à mi-parcours:	Pas encore disponible		
Date d'achèvement prévue:	30/09/2029		
Date d'achèvement actuelle:	30/09/2029		
Clôture financière:	Pas encore disponible		

## Financement total du projet

<b>Répartition du financement FIDA</b>	Debt Sustainability Framework	\$42,950,000
	IFAD	\$10,750,000
	Debt Sustainability Framework	\$25,000,000
<b>Répartition du financement national</b>	Beneficiaries	\$3,680,000
	National Government	\$7,065,000
<b>Répartition du cofinancement</b>		
<b>Financement total du projet:</b>		<b>\$89,445,000</b>

## Mission en cours

Dates de mission:	10-21 Juin 2024
Jours sur le terrain:	4
Composition de la mission:	Habte-Selassie, Dagmawi (Directeur Pays et Chef de mission, Nicolas Syed (Coordonnateur technique), Jaffar Rushigaje (Agronome), Sandra Nyambuza (Suivi et Evaluation), Mohammed Khlass (Gestion Financiere), Nathalie Gebrayel (Passation des Marches), Raoul Guy Sanon, (Développement des chaines de valeurs) ; Bernard Conilh de Beyssac, (Développement des entreprises) ; Béatrice Ntahe, (Nutrition, genre et inclusion sociale) ; Prudence Sangnyuykewir, (Gestion financières)
Lieux visités:	Kayanza, Ngozi, Muyinga, Gitega

## B. Évaluation d'ensemble

Indicateur clé #1	∅	Note	Indicateur clé #2	∅	Note
Probabilité d'atteindre l'objectif de développement		3.59	Évaluation de la performance globale de l'exécution		3.53

Efficacité en matière de développement	4	Gestion du projet	4
Efficacité	3	Qualité de la gestion du projet	3
Ciblage et portée	3	Gestion des savoirs	5
Égalité des sexes et participation des femmes	3	Utilisation optimale des ressources	3
Productivité agricole	4	Cohérence entre le PTBA et les activités menées	3
Nutrition	4	Performance du système de suivi-évaluation	4
Adaptation aux changements climatiques	4	Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques	4

Durabilité et transposition à plus grande échelle	4	Gestion et exécution financière	3
Institutions et participation à l'élaboration des politiques	4	Taux de décaissement acceptable	2
Établissement de partenariats	3	Qualité de la gestion financière	4
Capital humain et social et autonomisation		Qualité et ponctualité des audits	
Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet	4	Fonds de contrepartie	3
Adaptabilité des prestataires de services	4	Conformité avec les clauses des prêts	5
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles		Passation des marchés	3
Stratégie de retrait	4		
Potentiel de reproduction à plus grande échelle			

<b>Pertinence</b>	<b>5</b>
-------------------	----------

## C. Objectifs de la mission et principales conclusions

### Contexte et objectif principal de la mission

1. **Le contexte.** Le Gouvernement de la République du Burundi et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ont signé, le 27 avril 2022, un accord de financement pour la mise en œuvre du PRODER. Le coût total du projet est estimé à USD 89,40 millions, dont le financement comprend : (i) un financement FIDA de USD 53,654 millions (60%), dont 80% en don (Don n°2000004134) et 20% en prêt (Prêt n°2000004133) ; (ii) un financement additionnel du FIDA (don n°2000004907) de USD 25 millions (28%), qui a été approuvé en décembre 2023 ; (iii) la contribution du Gouvernement pour USD 7,065 millions (7,9%), sous forme de taxes et droits de douanes et certains coûts de gestion de PRODER ; (vi) une contribution des bénéficiaires à hauteur de USD 3,679 million.
2. Mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture, et de l'Elevage (MINEAGRIE) dans douze provinces (Bubanza, Bururi, Cibitoke, Gitega, Karuzi, Kayanza, Makamba, Muramvya, Muyinga, Ngozi, Rutana et Ruyigi) le projet est entré en vigueur le 25 août 2022 pour une durée de 7 ans.
3. Le PRODER est structuré en trois composantes intégrées et complémentaires : i) développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux ; (ii) promotion d'un environnement propice à l'entrepreneuriat agropastoral et (iii) renforcement institutionnel et coordination du programme.
4. Le but du PRODER est de contribuer à la réduction de la pauvreté, amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales. L'objectif de développement du Programme est de promouvoir de manière équitable et inclusive l'entrepreneuriat des jeunes ainsi qu'un environnement propice au développement.
5. **Les objectifs de la mission.** La présente mission de supervision du PRODER a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des activités par composante.
6. Pour ce faire, la mission s'est penchée sur : (i) l'état de mise en œuvre des activités du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2023-2024 en cours (1er juillet 2023-30 juin 2024) et ; (ii) le degré de mise en œuvre des recommandations (aspects techniques et fiduciaires) de la dernière mission de supervision partielle du projet.
7. D'une manière spécifique, il s'agit de : (i) évaluer la qualité de la gestion administrative, financière et comptable du projet et de la passation des marchés ; (ii) évaluer l'opérationnalité du dispositif de suivi et évaluation et son efficacité ; (iii) évaluer l'état d'avancement des partenariats avec le secteur privé et autres partenaires, et ; (iv) faire le point sur la performance du projet en général.
8. La réunion de lancement a eu lieu le lundi 10 juin 2024, présidée par le Chargé de Programme FIDA et le Coordonnateur du PRODER, et la réunion de restitution s'est tenue le vendredi 21 juin 2024.
9. L'équipe de la mission a tenu plusieurs séances de travail avec les équipes du projet, ainsi qu'une réunion avec plusieurs incubateurs à Bujumbura. L'équipe de la mission a visité 9 communes dans 4 Provinces, où elle a rencontré les autorités locales, notamment les Gouverneurs des Provinces visitées, ainsi que plusieurs jeunes entrepreneurs pour recueillir leurs avis et suggestions. La mission s'est aussi entretenue avec le représentant d'une coopérative de rapatriés. Certains membres de la mission se sont aussi entretenus avec la Chambre Fédérale de Commerce et de l'Industrie du Burundi (CFCIB), la Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement (CAPAD) et l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ).
10. Le présent aide-mémoire donne une vue d'ensemble du projet PRODER, ses avancements et les principales recommandations relevant de la gestion du projet et ses composantes techniques. La mission remercie les autorités burundaises et l'équipe du PRODER, ainsi que les parties prenantes pour la qualité des échanges.

### Principaux accords de mission et conclusions

11. Le PRODER connaît un retard important dans la mise-en-œuvre des activités, et se doit d'accélérer le lancement des activités sur le terrain. Pour cela, la mission, le projet et le Gouvernement se sont accordés sur les recommandations suivantes.
12. **Organiser un atelier d'identification et cartographie des incubateurs.** Le FIDA recommande d'organiser un atelier avec les incubateurs, avec comme objectif de (i) cartographier géographiquement la présence des incubateurs au Burundi et (ii) identifier les forces, les spécialités et les complémentarités entre les incubateurs, ainsi que leurs besoins en termes de renforcement.
13. Il sera important d'organiser cet atelier dans les plus brefs délais possible, et pas plus tard que la mi-juillet, afin de finaliser le rapport de l'atelier avant la fin juillet de façon à accélérer la mise en œuvre des activités.
14. **Identifier des lots géographiques et thématiques** des incubateurs, afin d'informer un appel d'offre ou un appel à propositions pour de futures prestations et pour l'organisation d'un itinéraire de renforcement de capacités des incubateurs sélectionnés. Le projet devra s'assurer que la sélection des prestataires ou partenaires incluent des capacités éprouvées en matière d'incubation et d'accélération, ainsi qu'une compréhension approfondie des contextes locaux.
15. **Sélectionner un prestataire à travers l'appel en cours et adapter les TdR** afin de piloter et documenter les interventions d'accélération des entreprises « rayonnante » pour des résultats rapides. Le projet devra aussi inclure une composante de suivi et évaluation dans les TdR pour mesurer l'impact des interventions et ajuster les stratégies en temps réel.
16. **Développer des critères d'identification et de priorisation d'entreprises rurales à « haut potentiel de rayonnement**

**socioéconomique** ». Avec l'appui du FIDA, le projet devra développer dès la fin du mois de juin, des critères de sélection pour les entreprises à accompagner. Il s'agira d'inclure des critères spécifiques tels que l'impact économique potentiel, la capacité à créer des emplois, l'innovation, la durabilité environnementale, et la répliquabilité du modèle d'entreprise.

17. **Sur la base des critères développer un pipeline d'entreprises prêtes à accélérer** leur développement de façon inclusive et responsable, à partir des résultats d'autres projets du FIDA et de consultations avec les autorités locales. Le projet devra s'assurer que ce pipeline inclut des entreprises de divers secteurs (agriculture, élevage, transformation alimentaire, etc.) pour maximiser l'impact et la diversité des projets soutenus (apprentissage et partage d'expériences).
18. **Développer le canevas pour une convention de partenariat avec une entreprise** à haut rayonnement socioéconomique pour accélérer et étendre son impact. Des indications sur les éléments à inclure dans ce canevas seront fournis par le FIDA.
19. **Effectuer la validation des marais dès que** l'étude des bassins de production qui déterminera les marais potentiels à l'aménagement sera terminée, afin que le prestataire puisse savoir les sites d'intervention. Il sera important d'impliquer les autorités locales (et notamment provinciales), dans le processus d'identifications des marais et des pistes.
20. **Intensification halieutique.** Faire une étude de faisabilité technique de la pisciculture couvrant l'ensemble de la zone du projet
21. **Conformité environnementale.** Mettre en place un plan de collecte de données, de suivi et de rapportage sur les techniques et technologies visant à éviter l'émission des gaz à effet de serre dans le cadre de l'intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique
22. **Prioriser et identifier les activités indispensables pour l'atteinte des objectifs principaux du projet**, et notamment de mettre en œuvre rapidement les recommandations de cette mission sur la composante 1 afin de lancer les appuis à la première cohorte d'entrepreneurs.
23. **Recruter une assistance technique nationale** afin d'appuyer l'Unité de Facilitation et Coordination du Projet (UFCP) dans la planification et mise-en-œuvre des activités.
24. **Prendre le lead pour l'acquisition du logiciel de Suivi-Evaluation (SE).** Le processus d'acquisition du logiciel, qui est piloté par le PIPARVB n'est pas très avancé et la mission recommande que le PRODER puisse en prendre le lead en raison de l'urgence auquel il fait face.
25. **Réviser le guide pour la mise en place des espaces de dialogues communautaires**, pour le rendre plus pratique en mentionnant surtout les messages clés que le projet souhaite passer aux communautés
26. **Finaliser la nouvelle méthodologie pour l'alphabétisation** et réviser le manuel de mise-en-œuvre du projet afin d'inclure cette nouvelle méthodologie.
27. **En termes de Passation de marchés,**
  - La période minimale prévue pour la préparation des offres doit respecter les exigences du FIDA.
  - La période d'exécution du contrat doit être réalisable en respectant la période minimale nécessaire à une bonne exécution et ne doit pas être changée après l'ouverture des offres, à moins d'être documentée par un avenant au contrat.
  - Les contrats doivent être exécutés pendant la période de validité du contrat. Les modifications de contrat prolongeant la durée du contrat doivent être effectuées avant l'expiration du contrat.
  - Dans le cas où le projet souhaiterait continuer avec BCPA et recevoir le livrable final, la non-objection du FIDA doit être demandée afin de signer un contrat en entente directe ladite société.
  - Établir un avenant à la convention signée avec la Direction des statistiques et informations environnementales agricoles et d'élevage (DSIEA) (Ref : 01/UFCP/PRODER/S/2023-2024 datée du 15/03/2024) pour refléter le montant exact payé et annuler les activités qui n'ont pas été exécutées. Le montant de la convention doit être corrigé en conséquence dans le Contract Management Tool (CMT).
  - Le projet doit s'assurer que les exigences en matière de garantie de performance sont bien définies dans le dossier d'appel d'offres et respectées après la signature du contrat.
  - Le calendrier de paiement inclus dans le contrat doit atténuer le risque de non-exécution en ce qui concerne l'attribution de la valeur du paiement dû aux prestations respectives. Les paiements effectués doivent être légèrement inférieurs à la valeur du produit en question et la balance sera payée dans le cadre du dernier paiement.
  - La sélection des consultants de l'UFCP du projet doit suivre les procédures définies dans le Manuel des achats du FIDA pour la sélection des consultants individuels, doit être : (i) effectuée par un comité de sélection en présence du Responsable de la passation de marché, (ii) listée dans le Plan de Passation de Marché. La valeur du contrat de ces consultants doit couvrir toute la période du contrat.
  - Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN (la plateforme de passation de marchés du FIDA), notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.
  - Les seuils fixés dans OPEN pour les différentes méthodes doivent être corrigés pour refléter les seuils fixés dans la lettre de modalités de passation des marchés.
28. **En termes de gestion financière,**
  - Former l'ensemble de l'équipe aux règles de gestion financière du FIDA et envoyer les certificats au FIDA.
  - Accélérer l'encodage des données dans le système. La finalisation des paramétrages restants dans le logiciel
  - Considérer la mise en place d'une solution de connexion internet alternative une flybox qui a une batterie qui peut tenir 2-3 heures avec l'utilisation d'un ordinateur portable permettant de poursuivre la saisie même en cas de coupure de la connexion d'électricité.

- Livrer les ordinateurs pour l'équipe de finance avant le 30 juin pour leur permettre de faire la saisie des pièces comptables.
- Utiliser efficacement le logiciel TomPro Web pour s'assurer que les données saisies sont exactes et informatives pour les utilisateurs des états financiers.

## D. Vue d'ensemble et avancement du projet

29. Dans l'ensemble, la mission note que plusieurs dossiers ont avancés depuis la mission de supervision partielle qui a eu lieu en octobre 2023. Notamment, le projet a finalisé le recrutement de tout l'effectif de l'Unité de Facilitation et Coordination du Projet (UFCP), et a finalisé la présélection pour les 40 postes à pourvoir pour les 4 Unités de Facilitation et Coordination Régionales (UFCR).
30. Le projet a aussi finalisé l'élaboration du manuel de gestion administrative, comptable et financière, et du manuel d'exécution et de suivi évaluation, et les ateliers de démarrage au niveau national et aux niveaux des 4 régions ont eu lieu.
31. Le recrutement du prestataire de service pour le ciblage des bénéficiaires et pour la réalisation de l'étude de référence est à la phase d'analyse des offres financières, et le recrutement d'un prestataire de service pour la première cohorte d'accélération est en phase d'analyse des offres techniques.
32. **Composante 1 : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux.** Cette composante supportera le développement inclusif des entreprises rurales de jeunes, et vise à fournir aux jeunes femmes et hommes une voie pour rejoindre l'environnement agro-industriel.
33. Les résultats et observation de la mission pour la composante 1 portent principalement sur deux thématiques essentielles pour la réussite du projet, notamment (i) le modèle d'engagement avec les incubateurs/accélérateurs, et (ii) des modèles d'engagements avec les entreprises, notamment pour l'accélération.
34. Modèle d'engagement avec les incubateurs. L'atelier avec les incubateurs a permis de faire ressortir plusieurs défis et d'opportunités, notamment : (i) la large portée géographique du PRODER, qui ne peut pas être couverte par un seul incubateur, et qui nécessitera une bonne coordination entre le PRODER et les incubateurs ; (ii) la multitude de spécialisation technique et approches des incubateurs ; (iii) le besoin de renforcer les capacités des incubateurs.
35. Suite à ces échanges, il s'avère que recruter les incubateurs purement comme prestataires de services, n'est pas une approche adéquate pour adresser ces défis. Ainsi, le FIDA trouve plus pertinent de considérer les incubateurs aussi comme des acteurs stratégiques de l'écosystème d'appui aux entreprises rurales, travaillant ensemble de manière collaborative collaborant aux objectifs du programme.
36. De ce fait, afin d'adresser les défis identifiés, le FIDA recommande d'organiser un atelier avec les incubateurs, avec comme objectif de (i) cartographier géographiquement la présence des incubateurs au Burundi et (ii) identifier les forces, les spécialités et les complémentarités entre les incubateurs, ainsi que leurs besoins en termes de renforcement.
37. Sur la base de la cartographie et de l'analyse, le PRODER pourra ensuite sélectionner un pool d'incubateurs les plus qualifiés pour devenir des partenaires stratégiques, et ensuite établir des accords de collaboration formalisés avec les incubateurs sélectionnés, incluant des objectifs clairs, des rôles et des responsabilités définis, et des indicateurs de performance. Enfin, le PRODER devra collaborer avec les incubateurs partenaires pour développer des plans de travail et de renforcement conjoints.
38. Le PRODER pourrait aussi envisager de renforcer les capacités des incubateurs qui n'ont pas été sélectionnés.
39. Modèle d'engagements avec les entreprises : Le concept de « rayonnement économique ». Le rayonnement économique d'une entreprise se manifeste par son influence positive sur d'autres entreprises et acteurs économiques dans son environnement. Cette influence peut se propager verticalement (en amont et en aval) et horizontalement (par réplique).
40. Plusieurs jeunes entrepreneurs visités lors de la mission répondent à ces critères et se prêtent donc aux objectifs du PRODER. Par exemple, La Maison du Fermier se distingue par son rayonnement en amont, fournissant des intrants, des formations, et des solutions techniques aux agriculteurs et producteurs locaux. La Maison achète ensuite la production des autres producteurs, pour les vendre à un acheteur à Dubaï. Le PRODER pourrait donc appuyer La Maison afin de former et appuyer plus de producteurs, ce qui lui permettrait donc d'augmenter le volume vendu à son acheteur.
41. Les avantages macroéconomiques et sociaux des investissements dans les entreprises agricoles « rayonnantes » comprennent : (i) la création d'emplois dans les secteurs agricole et non agricole, contribuant à la réduction de la pauvreté ; (ii) l'amélioration de la sécurité alimentaire, à travers une meilleure disponibilité et accessibilité des produits alimentaires de qualité, et (iii) la stimulation du développement économique des zones rurales, réduisant les disparités régionales.
42. Dans ce contexte le FIDA préconise de développer des critères d'identification et de priorisation d'entreprises rurales à « haut potentiel de rayonnement socioéconomique ». Cela permettra ensuite d'élaborer un pipeline d'entreprises prêtes à accélérer leur développement de façon inclusive et responsable, à partir des résultats d'autres projets du FIDA et de consultations avec les autorités locales.
43. Afin d'assurer l'accélération de ces entreprises, il sera nécessaire d'adapter les Termes de Références (TDR) des prestataires en cours de recrutement pour l'accélération des entreprises rurales, permettant de documenter leur modèle et d'en tirer des facteurs de répliquabilité et d'adaptabilité.
44. Enfin, il sera nécessaire d'établir des Partenariats Publics-Privés entre le PRODER, ces entreprises à haut potentiel de



rayonnement socioéconomique, et les incubateurs qui seront recrutés. Ces partenariats permettront de mobiliser des ressources supplémentaires, de bénéficier de l'expertise et de l'innovation du secteur privé, de créer des emplois et de stimuler l'économie locale, tout en assurant un impact social et environnemental positif. Le FIDA appuiera le PRODER à développer un canevas pour ces conventions.

45. **Composante 2. Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales.** Les interventions prévues au titre de la composante 2 visent à améliorer l'accès aux terres et/ou aux autres actifs ainsi qu'aux infrastructures et équipements de production et de mise en marché performants et résilients notamment au changement climatique et aux pertes quantitatives et qualitatives en faveur des jeunes identifiés, spécialement les groupes vulnérables en vue de mettre en place un environnement propice au développement et/ou à la création de leurs entreprises.
46. Peu d'activités de la composante 2 ont été prévues pour le PTBA en cours. Le responsable de la composante est entré en poste en février 2024. Les principales réalisations se rapportent spécifiquement à la planification des activités à réaliser pour le PTBA 2024-2025.
47. Infrastructures. Le projet prévoit construire une multitude d'infrastructures d'appui à la production et à la valorisation post-récolte pour appuyer l'entreprenariat. La principale réalisation concerne uniquement l'élaboration du dossier de demande de proposition pour la réalisation de l'étude de construction de l'abattoir de Bugendana dont le dossier est en cours de publication. Les autres activités n'ont pas encore été amorcées.
48. Les provinces d'intervention du PRODER regorgent d'infrastructures d'appui à la production (marais, fermes d'élevage), de valorisation de la production (hangars de stockage, silos, les unités de transformation variées) qui appartiennent soit à l'Etat, soit aux privés. Le degré de leur exploitation varie d'une infrastructure à l'autre et des demandes pour la construction de hangars de stockage ont été reçues. Pour éviter d'installer de nouvelles infrastructures parfois dans des endroits déjà saturés, la mission réitère au projet de s'assurer de la pertinence de cette infrastructure à partir des données de l'étude cartographique des réalisations (y compris les infrastructures) prévue dans le cadre du PIPARV-B en plus des données du recensement de la population, de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage en cours dont le FIDA a déjà apporté sa contribution.
49. Etant donné qu'il est prévu le début des constructions d'infrastructures de valorisation des productions agricoles et d'élevage, le PRODER apportera son attention à la validation des études pour éviter le surdimensionnement de la capacité d'exploitation. Les rapports d'études seront préalablement soumis au FIDA pour leur validation au deuxième degré.
50. AUM et CEP. Au cours de ce PTBA, le projet est parvenu à recruter le prestataire de service en charge de l'encadrement des Associations des Usagers de Marais (AUM) dans les marais aménagés, ce qui facilitera également la mise en place, la formation et l'encadrement de Champs Ecole Paysan (CEP) rizicoles. Pour le PTBA 2024-2025, il a été planifié de mettre en place, former et accompagner 15 AUM et 75 CEP rizicoles avant le début de l'aménagement. Le recrutement du prestataire étant en phase terminale, le PRODER voudra bien accélérer la validation des marais à travers l'étude des bassins de production qui déterminera les marais potentiels à l'aménagement afin que le prestataire puisse savoir les sites d'intervention.
51. D'après les constatations faites sur terrain (cas du marais Nyakijima en commune et province Ngozi), il est indispensable que la gestion des marais soit repensée en mettant en place des structures capables d'assurer pleinement leur rôle, surtout la maintenance efficace des infrastructures hydro-agricoles et la collecte de la redevance aux fins d'entretien.
52. Dans son appui institutionnel, dans le PTBA 2024-2025, le PRODER verra comment accompagner le MINEAGRRIE à faire passer la loi sur les AUM en cours d'élaboration et la faire promulguer, ce qui remettra l'ordre dans la gestion de ces infrastructures très indispensables à la production agricole (riz et autres cultures vivrières en rotation dans les marais) et dont le coût d'aménagement ou de réhabilitation est très élevé. Quant au prestataire de services en accompagnement des AUM, il sera intégré parmi ses tâches à assurer la dissémination du contenu de cette loi dans sa zone d'action auprès de tous les acteurs concernés (AUM, administration, services techniques) pour avoir une compréhension commune des responsabilités et des limites pour chaque acteur.
53. Bassins versants. Aucune réalisation faite pour le PTBA en cours. Toutefois, le projet envisage aménager 7500 ha de collines et 350 ha pour le développement des cultures de rentes. En vue d'accélérer la mise en œuvre de cette activité, le projet pourra entamer la sélection de bassins versants les plus vulnérables aux aléas climatiques et présentant un intérêt économique particulier pour l'intensification agricole en faveur de la cible ou la protection de marais aménagés aussitôt après la validation du rapport d'étude de caractérisation de bassin de production et de transformation.
54. Intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique. Au stade actuel, le projet est entrain de recruter le prestataire de services en intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique. Le dossier de demande de proposition est en cours de publication. Des activités liées à l'agriculture, à l'élevage, à la pisciculture sont dans le PTBA 2024-2025.
55. Conformité environnementale. Le PRODER a été choisi parmi les projets pilotes pour le suivi de l'empreinte carbone de ses interventions au FIDA. Force est de constater que le dossier de demande de proposition en cours de publication exige au prestataire qui sera retenu à promouvoir les techniques et technologies d'intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre. Durant son exécution, le PRODER rapportera sur la nature et l'efficacité de ces techniques et technologies promues, leur étendue ainsi que sa participation à la mise en œuvre de la contribution déterminée au niveau national 2020 pour le Burundi, ce qui exige un suivi dès le début de la mise en œuvre du contrat de prestation des services.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
---------	----------------	-------------	--------

<p><b>Engager les incubateurs et entreprises</b></p> <p>(i) Organiser un atelier d'identification et cartographie des incubateurs.</p> <p>(ii) Identifier des lots géographiques et thématiques</p> <p>(iii) Sélectionner un prestataire à travers l'appel en cours et adapter les TdR</p> <p>(iv) Développer des critères d'identification et de priorisation d'entreprises rurales à « haut potentiel de rayonnement socioéconomique ».</p> <p>(v) Sur la base des critères développer un pipeline d'entreprises prêtes à accélérer</p> <p>(vi) Développer le canevas pour une convention de partenariat avec une entreprise</p>	<p>(i) UFCP et incubateurs</p> <p>(ii) UFCP et incubateurs</p> <p>(iii) UFCP</p> <p>(iv) UFCP et FIDA</p> <p>(v) UFCP</p> <p>(vi) UFCP et FIDA</p>	<p>(i) 12 juillet 2024</p> <p>(ii) 31 juillet 2024</p> <p>(iii) 30 Octobre2024</p> <p>(iv) 15 Aout 2024</p> <p>(v) 30 septembre 2024</p> <p>(vi) 30 aout 2024</p>	<p>Convenu</p>
<p><b>AUM et CEP et validation des marais</b></p> <p>Accélérer la validation des marais après l'étude des bassins de production qui déterminera les marais potentiels à l'aménagement afin que le prestataire puisse savoir les sites d'intervention.</p>	<p>UFCP et administration locales</p>	<p>31 octobre 2024</p>	<p>Convenu</p>
<p><b>Conformité environnementale</b></p> <p>Mettre en place un plan de collecte de données, de suivi et de rapportage sur les techniques et technologies visant à éviter l'émission des gaz à effet de serre dans le cadre de l'intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique</p>	<p>UFCP</p>	<p>31 septembre 2024</p>	<p>Convenu</p>

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Organiser un atelier d'identification et cartographie des incubateurs.	UFCP et incubateurs	07/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Identifier des lots géographiques et thématiques	UFCP et incubateurs	07/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Développer des critères d'identification et de priorisation d'entreprises rurales à « haut potentiel de rayonnement socioéconomique ».	UFCP et FIDA	08/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Développer le canevas pour une convention de partenariat avec une entreprise	UFCP et FIDA	08/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Sur la base des critères développer un pipeline d'entreprises prêtes à accélérer	UFCP	09/2024
<b>Conformité environnementale</b> Mettre en place un plan de collecte de données, de suivi et de rapportage sur les techniques et technologies visant à éviter l'émission des gaz à effet de serre dans le cadre de l'intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique	UFCP	09/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Sélectionner un prestataire à travers l'appel en cours et adapter les TdR	UFCP	10/2024
<b>AUM et CEP et validation des marais</b> Accélérer la validation des marais après l'étude des bassins de production qui déterminera les marais potentiels à l'aménagement afin que le prestataire puisse savoir les sites d'intervention.	UFCP et administration locales	10/2024

## E. Exécution du projet

### a. Efficacité en matière de développement

#### Efficacité en matière de développement

Efficacité

Note: 3

#### Justification de la note

56. La performane en termes d'efficacité est jugée modérément insatisfaisante (3). A ce stade, les interventions proprement dites du projet n'ont pas encore commencé, et ainsi les taux d'exécution physique et financière sont très faibles. En effet, le taux de décaissement des fonds FIDA est de 4%, avec USD 3 millions décaissés. Cependant les dépenses effectives atteignent que USD 478 568, soit 16% du montant décaissé, et que 0.6% du montant total des financements FIDA. En termes d'exécution physique, le taux sur l'exercice 2023-2024 s'élève à 39% du PTBA révisé, mais ce taux porte principalement sur les réalisations de la composante 3 (salaires, fonctionnement et ateliers de lancement) avec un taux d'exécution physique de la composante 3 qui atteint 86%, contre 0% pour la composante 2 et 3.2% pour la composante 1.

#### Analyse du cadre logique et principaux problèmes d'efficacité

57. La mission note que la construction progressive de la vision sur le chemin à entreprendre pour atteindre les objectifs du projet, a pris du temps au regard de la complexité du projet et de ses ambitions. Il est impératif maintenant de faire preuve de leadership et priorisation pour un démarrage rapide, selon les orientations données dans cet aide-mémoire.
58. En effet, quelques insuffisances sont mises en exergues notamment par le fait que certains dossiers indispensables au lancement des activités, comme le ciblage, les études de caractérisation des bassins de production et des chaînes de valeurs n'ont pas encore commencé, un an après la prise de fonction des 4 cadres clés de l'UFCP, et nonobstant un appuis technique

apporté par le FIDA en février 2024.

59. Cette observation est renforcée par le fait que le projet a procédé à une révision du PTBA 2023-2024, réduisant le budget de USD 5.4 millions à environ USD 1.7 million, soit une diminution d'environ 69%.
60. Ainsi la mission exhorte l'UFCP à prioriser la préparation et lancements des activités indispensable pour l'atteinte des objectifs principaux du projet, et notamment de mettre en œuvre rapidement les recommandations de cette mission sur la composante 1 afin de lancer les appuis à la première cohorte d'entrepreneurs.
61. L'UFCP devrait aussi envisager le recrutement d'une assistance technique nationale afin d'appuyer les responsables des composantes.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Identifier et prioriser activités indispensables pour l'atteinte des objectifs principaux du projet.	UFCP	31 juillet 2024	Covenu
<b>Envisager le recrutement d'une assistance technique nationale</b> afin d'appuyer l'UFCP dans la planification et mise-en-œuvre des activités.	UFCP	31 aout 2024	Covenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Identifier et prioriser activités indispensables pour l'atteinte des objectifs principaux du projet.	UFCP	07/2024
<b>Envisager le recrutement d'une assistance technique nationale</b> afin d'appuyer l'UFCP dans la planification et mise-en-œuvre des activités.	UFCP	08/2024

## Axe de développement

### Ciblage et portée

**Note: 3**

#### Justification de la note

62. L'étude de ciblage n'étant pas encore lancé, il est difficile de juger la performance de cet indicateur. Cela dit, la mission et l'UFCP ont visité de nombreux jeunes entrepreneurs qui pourront être ciblés pour une première cohorte d'accélération, selon des critères à définir. Cependant, la mission juge que la performance peut être jugée modérément insatisfaisante (3). Lors de la mission, les membres de l'équipe et l'UFCP ont entériné le concept d'une entreprise « rayonnante », qui serait donc la cible directe de la première cohorte d'accélération. Le rayonnement économique d'une entreprise se manifeste par son influence positive sur d'autres entreprises et acteurs économiques dans son environnement. Cette influence peut se propager verticalement (en amont et en aval) et horizontalement (par réplication). Une note sur ce concept a été préparé par la mission et sera intégré dans le manuel de procédure.

#### Principaux problèmes

63. Le recrutement du prestataire de service pour le ciblage des bénéficiaires et pour la réalisation de l'étude de référence est à la phase d'analyse des offres financières. Faut de budget, les enquêtes de ciblage ne pourront pas être faites dans toutes les 12 provinces en parallèle. Ainsi, afin de ne pas retarder ultérieurement le lancement des activités, il serait judicieux de demander au prestataire qui fera le ciblage de finaliser l'analyse des données au fur et à mesure que les enquêtes seront terminées, et de ne pas attendre que toutes les enquêtes soient terminées dans toutes les provinces. Le projet pourra donc procéder avec les activités préparatoires dans les provinces où le ciblage sera complété, en attendant que le prestataire livre son rapport final.
64. De plus, le projet pourra procéder au ciblage de certains entrepreneurs « rayonnant », à l'image de certains des jeunes entrepreneurs visités lors des visites de terrains.
65. Le rayonnement économique d'une entreprise se manifeste par son influence positive sur d'autres entreprises et acteurs économiques dans son environnement. Cette influence peut se propager verticalement (en amont et en aval) et horizontalement (par réplication).
66. **Le rayonnement vertical en amont** s'exemplifie par l'impact de l'entreprises sur les fournisseurs, à travers :
- la création de demande : L'entreprise stimule la demande pour des matières premières, des produits semi-finis, des services, etc. ;
  - le développement de compétences : Les fournisseurs sont incités à améliorer leur qualité et leur efficacité pour répondre aux exigences de l'entreprise.

- Stabilité Économique : Les contrats stables avec l'entreprise permettent aux fournisseurs de planifier leurs activités et leurs investissements.
67. Par exemple, une entreprise agroalimentaire a besoin de grandes quantités de céréales. Elle stimule la production agricole locale en passant des contrats réguliers avec les fermiers.
68. **Le rayonnement vertical en aval** s'exemplifie par l'impact de l'entreprises sur les clients et distributeurs, a travers :
- la distribution et commercialisation : Les produits de l'entreprise nécessitent des canaux de distribution, créant des opportunités pour les détaillants, les grossistes et les transporteurs.
  - Innovation et différenciation : Les distributeurs et revendeurs bénéficient de produits innovants et différenciés qui attirent les consommateurs.
  - services associés : Développement de services supplémentaires comme le marketing, le support après-vente, etc.
69. L'entreprise avicole visitée se distingue par son rayonnement vertical clair, influençant à la fois les fournisseurs (intrants agricoles, matériel, et produits vétérinaires) et les clients/distributeurs (formation, vente de produits finis, et soutien à d'autres producteurs). Sa capacité à intégrer et soutenir diverses parties de la chaîne de valeur avicole en fait un modèle exemplaire de rayonnement socioéconomique.
70. **Le rayonnement horizontal** est définie par la répliquabilité du modèle économique, et se note entre autre à travers :
- l'inspiration d'autres entrepreneurs : Le succès d'une entreprise peut inciter d'autres entrepreneurs à démarrer des activités similaires ou complémentaires.
  - le partage de connaissances et de compétences : Les pratiques exemplaires de l'entreprise peuvent être adoptées par d'autres, améliorant ainsi le standard global de l'industrie.
  - Le « clustering » et écosystèmes : Formation de clusters industriels où les entreprises se regroupent géographiquement, facilitant la collaboration, l'innovation et la croissance.
71. L'entreprise de champignons visitée illustre un rayonnement horizontal clair en stimulant et soutenant la production de champignons dans la région. Par le partage de connaissances, la formation, et l'achat de produits auprès d'autres producteurs, elle contribue à l'émergence d'un écosystème de producteurs de champignons, favorisant ainsi l'innovation et la diversification économique locale.

## Égalité des sexes et participation des femmes

Note: 3

### Justification de la note

72. Il est difficile de juger la performance en termes d'égalité des sexes et participation des femmes, étant donné que le ciblage n'a pas encore eu lieu, et les activités non pas encore commencé. Le PTBA 2024-2025 prévoit de nombreuses activités à cet égard, néanmoins l'indicateur de performance est jugé modérément insatisfaisant (3).  
Entre autre, le projet a recruté l'experte en genre, et elle a pris fonction depuis février 2024 comme le reste des cadres de l'UFCP. L'experte de l'UFCP et la mission ont entamé le travail d'adaptation des stratégies genres des autres projets FIDA, aux particularités du PRODER.

### Principaux problèmes

73. Création et mise en œuvre des espaces de dialogue communautaire. Dans le PTBA 2024-2025, il est prévu d'organiser 10 campagnes pour la création des espaces de dialogue communautaire, au niveau provincial, communal et collinaire. Ces espaces auront pour objectif d'organiser des campagnes d'information aux femmes et aux jeunes pour une appropriation massive et inclusive des activités du PRODER. Pour ce faire, le guide qui était prévu pour les campagnes a été élaboré. Cependant, pour une meilleure adoption des activités du projet, la mobilisation de toute la population à l'adoption des activités du PRODER est recommandée (au lieu de se focaliser sur les femmes, les jeunes et autres groupes vulnérables) ; tout en veillant à l'inclusion de tous ces groupes.
74. Concernant le guide qui a été élaboré ; il est recommandé de compléter le guide pour le rendre plus pratique en mentionnant surtout les messages clés que le projet souhaite passer aux communautés. En effet, le guide ne devrait pas montrer comment on construit un cadre de dialogue mais surtout les membres qui composent le cadre de dialogue, les messages qu'ils devront passer pour le dialogue, à qui, pour quel objectif et quel résultat.
75. Mise en œuvre du plan d'action sur l'entrepreneuriat. Dans ce cadre, le projet a prévu d'organiser 50 sessions (séances de sensibilisation et formation) de mise en œuvre des plans d'action pour les groupes des personnes vulnérables (Batwa, handicapés, rapatriés etc.) sur l'entrepreneuriat. Pour cela, les TDRs qui étaient prévus pour ce PTBA sont déjà faits pour le recrutement d'un consultant qui va élaborer le plan d'action. Afin de faciliter la transmission de la formation, il est recommandé que la formation soit donnée à chaque Direction Provinciale du Développement Familial et Social (DPDFS) de la zone d'action pour qu'elle réplique la formation au groupe cible convenu avec le Projet.
76. Alphabétisation fonctionnelle des adultes. Le PTBA prévoit que 12 centres provinciaux d'alphabétisation seront fonctionnels et 12 ateliers provinciaux de mobilisation communautaire seront organisés au niveau provincial pour la création des centres provinciaux. Pour cela ; il prévoit le recrutement de 3 formateurs alphabétiseurs et 120 encadreurs alphabétiseurs. Le projet prévoit également d'organiser 120 sessions de formation des analphabètes dans les 12 provinces soit 40 par session, au total 4800 analphabètes seront formés.

77. Pour des raisons de simplification à l'opérationnalisation des centres d'alphabétisation, une approche méthodologique a été convenue avec le projet :

1. Contractualiser avec les DPDFS, services déconcentrés du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, ayant le genre et la solidarité dans ses attributions qui vont assurer le suivi de l'alphabétisation. Les conventions devront être rédigé dès maintenant.
2. Identifier avec les DPDFS la localisation des centres en tenant compte des sites de concentration des bénéficiaires ciblés et non alphabétisés qui seront prioritaires dans ces centres. Chaque DPDFS sera ensuite chargée de demander aux écoles primaires proches de ces sites, des salles de classe qui serviront à l'alphabétisation les samedis et les dimanches à raison de 2h par jour.
3. Passer des communiqués sur les lieux publics ainsi que dans les églises pour inviter les volontaires à se faire inscrire dans les classes les plus proches, et inscrire les candidats en privilégiant les femmes et les Batwa.
4. Former à « la méthode REFLECT » les candidats ciblés.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Réviser le guide pour la mise en place des espaces de dialogues communautaires, pour le rendre plus pratique en mentionnant surtout les messages clés que le projet souhaite passer aux communautés	UFCP	30 septembre	Convenu
Finaliser la nouvelle méthodologie pour l'alphabétisation et réviser le manuel de mise-en-œuvre du projet afin d'inclure cette nouvelle méthodologie.	UFCP	30 septembre	Convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Réviser le guide pour la mise en place des espaces de dialogues communautaires pour le rendre plus pratique en mentionnant surtout les messages clés que le projet souhaite passer aux communautés	UFCP	09/2024
Finaliser la nouvelle méthodologie pour l'alphabétisation et réviser le manuel de mise-en-œuvre du projet afin d'inclure cette nouvelle méthodologie.	UFCP	09/2024

#### Productivité agricole

Note: 4

#### Justification de la note

78. La performance en productivité agricole est jugée modérément satisfaisante (4), principalement grâce au potentiel du projet. En effet, l'impact des et la mise à l'échelle des paquets technologiques conçus et diffusés par les projets FIDA au Burundi permettront sans doute au PRODER, d'améliorer la productivité aussi bien dans les filières végétales ( augmentation des rendements et réduction des pertes post récolte) et animales ( amélioration des paramètres zootechniques des animaux). En effet, les acquis des projets FIDA dans le domaine de l'amélioration de la productivité sont entre autres (données collectées lors des visites terrain) (i) riz : de 1,5 à 6,5 tonnes ; (ii) de 4 à 10 litres de lait par jour dans la filière laitière etc.

#### Principaux problèmes

79. Le projet accuse un retard important dans la mise en œuvre. Cependant les paquets d'activités définis dans le Document de Conception du Projet (DCP) auront un impact certain sur la productivité. Ces activités permettront de concilier l'objectif d'amélioration des rendements des productions végétale (gestion rationnelle de l'eau grâce aux aménagements, la facilitation de l'accès aux intrants par l'appui au développement de partenariats avec les fournisseurs d'intrants et la facilitation de l'accès aux connaissances par la mise en place des CEP) et la réduction des pertes post récolte et post captures (mise en place d'infrastructure de stockage et de transformation).
80. Pour les productions animales, les appuis prévus dans le sens d'améliorer les techniques d'élevage, de faciliter l'accès aux animaux de bonne qualité et aux services de santé animales etc. contribueront également à l'amélioration des paramètres zootechniques des systèmes de production animale (réduction de taux de mortalité, amélioration des poids des animaux, l'augmentation du nombre de litres de lait par jour etc.). Les mêmes résultats pourront être enregistrés dans les filières non agricole comme l'atteste le niveau d'augmentation de la productivité dans la filière apicole dû à l'introduction des ruches améliorées.
81. Au stade actuel, le projet est entrain de recruter le prestataire de services en intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique. Le dossier de demande de proposition est en cours de publication. Des activités liées à l'agriculture, à l'élevage, à la pisciculture

sont dans le PTBA 2024-2025.

1. **A) Intensification agricole:** En rapport avec les entreprises semencières, la récente journée porte-ouverte organisée en mai 2024 par le Projet de Développement du Secteur Semencier (PSSD) du International Fertiliser Development Centre (IFDC) au Burundi a démontré un potentiel énorme en termes de couverture de besoins en semences par les producteurs. Le PSSD étant opérationnel sur une vaste étendue du pays, le PRODER réalisera des consultations avec ce projet pour la cartographie d'entrepreneurs semenciers et de l'approche de financement à coût partagé utilisé par le PSSD pour ne pas appliquer une approche dichotomique. En plus, ces entreprises déjà établies constituent une opportunité pour le PRODER car elles serviront de référents pour celles naissantes (à incuber) et mêmes celles à accélérer (apprentissage pair-à-pair).
  2. **B) Intensification sylvicole:** Le PTBA 2024-2025 envisage l'appui de 100 moyennes et petites entreprises rurales (MPER) pour l'installation d'au moins 25ha de plants horticoles. La visite de terrain a permis de constater l'existence des entreprises horticoles (culture et commercialisation d'avocat) ainsi que les besoins en augmentation de la production des plants et des fruits afin de satisfaire la demande énorme des exportateurs ainsi que le marché local. Pour stimuler la naissance et la consolidation d'entreprises horticoles ou celles axées sur l'agroforesterie, le projet établira une collaboration avec les plateformes comme l'interprofession des fruits pour accélérer l'identification d'entreprises pro-jeunes/femmes axées sur la production des plants, la fourniture d'intrants de production, la gestion post-récolte (chaines de froid), la transformation, etc.
  3. **C) Intensification pastorale:** Au titre du PTBA 2024-2025, le PRODER compte mener une série d'interventions visant à renforcer les filières animales (bovine, caprine, porcine et volaille) partant de l'introduction de race pure (les parentaux) ce qui constitue un pas important dans l'amélioration des performances animales en termes de production. La faible performance des races et des espèces animales dans la majorité de fermes est généralement liée à la qualité génétique des races élevées. L'appui du PRODER au secteur élevage vient à point nommé étant donné que certaines filières sont en train de se structurer (Plateforme Interprofessionnelle Nationale de la filière lait, Plateforme des éleveurs de la volaille ainsi que celle des porcs). La consultation de ces plateformes ainsi qu'avec la direction de l'élevage permettra au PRODER de cibler et d'orienter rapidement les appuis nécessaires en termes d'amélioration génétique (insémination artificielle par exemple), d'alimentation animale, des sites pour l'installation d'infrastructures d'élevage comme l'abattoir.
82. En ce qui concerne les centres naisseurs, surtout ceux destinés aux animaux de race pure, et les unités de fabrication des aliments pour les animaux, le projet étudiera la meilleure approche de gestion permettant aux éleveurs de garantir accès continu aux animaux améliorés et aux aliments. Pour plus d'équité et de transparence, le PRODER procédera à l'appel à manifestation d'intérêt à l'intention des éleveurs et aux privés qui fabriquent déjà ou qui veulent se lancer dans la fabrication des aliments pour bétail pour identifier et sélectionner les partenaires publics, privés et producteurs (4P) appropriés pour chaque projet (centre naisseur ou fabrication d'aliments) à travers un processus de sélection compétitif.
1. **D) Intensification halieutique.** Le PRODER envisage construire un village aquacole à Mparambo en province de Cibitoke durant le PTBA 2024-2025 après une étude de rentabilité concluante. Avant l'étude de rentabilité de ce village aquacole, il serait judicieux que le projet lance une étude de faisabilité technique de la pisciculture qui aura pour but d'évaluer les capacités techniques existantes de formation et d'encadrement des pisciculteurs, la disponibilité ou les capacités de production des aliments des poissons ainsi que les possibilités d'avoir les alevins de très bonne qualité. Cette étude couvrira l'ensemble de la zone d'intervention du PRODER.
83. En vue d'attirer et d'orienter les jeunes en intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique, l'UFCP en collaboration avec les prestataires de services en incubation, en accélération et en intensification agricole exploitera les résultats de l'étude de caractérisation des chaînes de valeur qui déterminera les opportunités potentielles offertes à chaque maillon de chaîne de valeur, qui pourra être complété par des analyses de marchés pour ces opportunités menées soit par les entrepreneurs eux-mêmes ou en appui avec les incubateurs et/ou les accélérateurs ce qui facilitera les jeunes à bien se positionner sur ces chaînes de valeur.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Intensification halieutique</b> Faire une étude de faisabilité technique de la pisciculture couvrant l'ensemble de la zone du projet	UFCP	30 novembre 2024	Convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Intensification halieutique</b> Faire une étude de faisabilité technique de la pisciculture couvrant l'ensemble de la zone du projet	UFCP	11/2024

**Nutrition**

**Note: 4**

#### Justification de la note

84. La performance en termes de nutrition est jugée modérément satisfaisante (4). En effet, le responsable nutrition de l'UFCP est en place depuis février 2024, et l'appel à manifestation d'intérêt pour les 12 animateurs de nutrition sera lancé dès que le FIDA aura fourni l'avis de non-objection. De plus, le PRODER prévoit de nombreuses activités sur la nutrition, avec un budget total d'environ USD 2.3 millions pour des



interventions spécifiques sur la nutrition, telles que : (i) des formation d'éducation nutritionnelle ; (ii) recrutement et formation des encadreurs nutritionnel, et ; (iii) la promotion de bonnes pratiques de nutrition dans les communautés.

Le PTBA 2024-2025 prévoit le lancement de toutes ces activités, notamment : la promotion des bonnes pratiques de nutrition dans les communautés à travers la sensibilisation et la mise en place de 220 FARN/FAN, la réalisation d'une enquête de référence nutritionnelle ; la production et la promotion des produits à haute valeur nutritive à travers la sensibilisation de la communauté, l'appui à au moins 100 groupements de production et de commercialisation des champignons, 200 groupements de production de soja et de l'arachide et 20 groupements opérationnels de production et commercialisation de tomate ou du maraîchage , 48 groupements de production de patate douce à chaire Orange et riche en b-carotène, 50 groupements opérationnels d'élevage de poules.

#### **Adaptation aux changements climatiques**

**Note: 4**

##### **Justification de la note**

85. La performance en termes d'adaptation aux changements climatiques est jugée modérément satisfaisante (4). Les appuis prévus par le projet, pour lesquelles le ressources dont disponibles, visent à renforcer aussi bien la résilience des systèmes de production et mais également la résilience des ménages face aux effets du changement climatique. Bien que les activités n'ont pas encore commencé, le potentiel du projet pour renforcer la résilience envers les changements climatiques est important, et le projet compte promouvoir des entreprises « verte » en incluant des critères d'éligibilité spécifiques sur la gestion des impacts du changement climatique.

##### **Principaux problèmes**

86. Ainsi, la stratégie de mise en œuvre qui n'a pas encore connu un début de mise en œuvre se base sur les objectifs suivants :
87. Renforcement de la résilience des systèmes de production. Le projet a été conçu autour d'activités visant (i) une meilleure gestion de l'eau dans les parcelles par la mise en place des aménagements hydroagricoles ; (ii) l'introduction des semences améliorées ou d'animaux sains plus résilientes au changement climatique, (iii) la diffusion de bonnes pratiques de production végétale et animales. Les interventions du PRODER se basent entre-autre sur les expériences du PNSADR-IM et du PIPARV, qui est encore en cours. Ainsi, l'équipe du PRODER pourra profiter des leçons apprises par les collègues du PIPARV-B, qui mettent en œuvre les mêmes activités en termes de gestions des bassins, des marais, et en partie de l'intensification agricole.
88. Renforcement de la résilience des ménages. L'appui aux activités non agricoles entre dans le cadre de l'accompagnement des ménages dans la mise en œuvre de leur stratégie de diversification économique et donc de sources de revenus.

## **b. Durabilité et transposition à plus grande échelle**

#### **Institutions et participation à l'élaboration des politiques**

**Note: 4**

##### **Justification de la note**

89. La performance en termes des institutions et participation à l'élaboration des politiques et jugée modérément satisfaisante (4). En effet, le PRODER a été conçu dans le but de renforcer les capacités des acteurs de l'écosystème de promotion de l'entreprenariat rural et d'impacter les politiques. L'UFCP a déjà identifié plusieurs axes d'interventions dans ce contexte, par exemple, le besoin d'un texte légal définissant et régissant les « incubateurs ». En accord avec les incubateurs présent à la rencontre avec la mission, le projet et le FIDA ont décidé d'aborder ce sujet avec le MINEAGRIE, afin de définir le statut et rôle des incubateurs, au moins dans le secteur Agricole. Cependant, au moment de la mission, aucune action concrète n'avait encore été prise par l'UFCP, et le processus d'élaboration de conventions avec les structures pré-identifiées et incluant les activités de renforcement des capacités n'a pas été amorcé. Cela dit, il faut aussi tenir en compte que l'UFCP est complète que depuis février 2024.

##### **Principaux problèmes**

90. La sous-composante 3.1. « Appui aux politiques et renforcement institutionnel » vise le renforcement des capacités techniques et financières des institutions publiques et privées directement impliquées dans l'encadrement et/ou le contrôle des entreprises, en vue de leur permettre de prendre en charge de façon efficace et durable les fonctions nécessaires pour le développement des entreprises.
91. Activités de renforcement des capacités. La conception prévoit des activités de renforcement des capacités techniques et financières des institutions publiques et privées directement impliquées dans l'encadrement et/ou le contrôle des entreprises, notamment (i) l'Institut des sciences agronomiques du Burundi (ISABU) pour rendre disponible les semences de prébase, (ii) l'Office national de contrôle et de certification des semences (ONCSS) pour garantir la certification des semences agricoles ; (iv) les Bureaux provinciaux de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage (BPEAE) pour assurer l'encadrement et le suivi des entreprises agricole ; (iii) la Direction Générale de l'élevage pour assure la traçabilité des animaux issus de la chaîne de solidarité communautaire et des entreprises d'élevage ; (iv) le Centre National d'Insemination Artificielle (CNIA) pour permettre une amélioration génétique des animaux et faciliter la réduction des effectifs afin d'aider les éleveurs à adopter facilement la mesure de stabulation permanente, (v) la Direction de la santé animale pour assurer le système d'épidémiologie-surveillance et réaliser les campagnes de vaccination des animaux dont les espèces font partie des entreprises identifiées ainsi que les BPEAE pour assurer une formation et un encadrement technique des entreprises d'élevage ; (vi) les structures pour la prise en charges des entreprises non agricoles, notamment l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'oeuvre (OBEM), l'Agence Burundaise



pour l'Emploi des Jeunes (ABEJ), et les incubateurs.

92. Mise en place de groupes thématiques. Il est prévu de mettre en place des groupes thématiques innovations et marchés, entrepreneuriat, technico-économique, finance rurale inclusive. La conception prévoyait également que ces structures soient renforcées par le PRODER afin qu'elles puissent sensibiliser et mobiliser l'animation de groupes thématiques. Sur ce point aucune initiative n'a été prise par le projet.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Convention de partenariat</b> Elaborer avec l'ensembles des structures identifiées dans le DCP des conventions-cadres qui seront déclinées annuellement en contrat d'objectifs sur la base des résultats des différents diagnostics en cours	Coordonnateur	Décembre 2024	Proposé
<b>Amélioration du Cadre institutionnel</b> Engager un dialogue avec le gouvernement en vue de l'élaboration de textes régissant les conditions d'exercice du métier d'incubateur des entreprises dans le secteur agro sylvo- pastoral et accompagner les incubateurs partenaires à l'agrément	Coordonnateur	Décembre 2026	Proposé
<b>Mise en place des groupes thématiques</b> Appuyer la mise en place des groupes thématiques tel que prévu dans les DCP	Coordonnateur	Juin 2025	Proposé

**Établissement de partenariats**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

93. La performance en termes d'établissement des partenariats est jugée modérément insatisfaisante (3). En effet, de nombreux partenariats sont envisagés et nécessaires pour le succès du PRODER, les conventions de partenariat ne sont pas encore établies avec les structures identifiées dans la DCP malgré que les objets de collaboration soient assez précis et ne nécessitant pas d'autres activités préalables. Le partenariat avec le secteur privé, malgré le potentiel existant, n'a été exploré que lors de la présente mission d'appui. La mission n'a pas également eu connaissance des partenariats établis avec les autres intervenants y compris les autres projets FIDA dans le sens de profiter des acquis et autres leçons apprises, en vue de construire progressivement de sa vision pour la promotion des entreprises. Cependant, à l'issu de cette mission le projet dispose donc d'une vision plus claire sur le chemin à entreprendre, et des canevas de convention/contrat de partenariat public-privés. Ainsi, le FIDA s'attend à ce que des conventions plusieurs partenaires (entreprises, incubateurs et autres parties-prenante) soient signées avant la fin de l'année calendaire.

#### Principaux problèmes

94. Comme indiqué auparavant, il a fallu du temps aux cadres de l'UFCP pour construire et assimiler la vision sur le chemin à entreprendre pour atteindre les objectifs du projet, notamment à l'égard des incubateurs et entreprises à appuyer. Suite a cette mission de supervision, il semblerait que cette vision soit maintenant entériner, par le projet et les parties prenantes. De ce fait, le projet devrait pouvoir formaliser et lancer plusieurs partenariats d'ici peu.
95. Ainsi, la mission recommande à l'UFCP de prioriser les partenariat déjà identifiés afin d'accélérer la mise en œuvre.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Partenariat avec les structures publiques</b> Elaborer et signer une convention avec l'ISABU en vue de mettre à l'échelle son modèle économique sur la chaine de valeur porcine	Coordonnateur	Aout 2024	Proposé
<b>Partenariats avec les entreprises structurantes</b> Etablir des conventions de PPP avec les entreprises visitées et présentant un potentiel pour l'insertion des jeunes dans les chaines d'approvisionnement (appui à l'amélioration de leur portée)	Responsable de composante	Décembre 2024	Proposé

<b>Partenariat avec le secteur privé</b> Préparer un lancer un appel à manifestation d'intérêt en vue de sélectionner des entreprises structurantes capables d'assurer l'insertion des entreprises de jeunes dans les chaînes de valeurs	Responsable de composante	Décembre 2024	Proposé
---	---------------------------	---------------	---------

**Capital humain et social et autonomisation** **Note:**

**Qualité de l'engagement et retour d'information du groupe cible du projet** **Note: 4**

**Justification de la note**

96. La performance en termes de la qualité de l'engagement et du retour d'information du groupe cible est jugée modérément satisfaisante (4). En effet, alors que le ciblage n'as pas encore été effectué, le projet dispose d'un plan d'engagement et de retour d'information, définit lors de la formulation. De plus, l'UFCP a été sensibilisé sur l'importance de cet engagement, et notamment du retour d'information dans le contexte de la formation sur le PESEC.

**Principaux problèmes**

97. Ainsi, la stratégie relative à la transparence et à la participation citoyenne sera appliquée selon les orientations du FIDA à cet effet : (i) accès transparent à l'information et compte rendu des activités et résultats des projets; (ii) suivi et évaluation des prestataires de services, des partenaires d'exécution, des bénéficiaires et de la performance des projets par des tiers; (iii) engagement actif de la société civile par le biais d'une évaluation participative du programme de pays et de ses acteurs, (iv) création d'un mécanisme de réclamation et de doléances ainsi que d'un mécanisme de retour d'information sur la satisfaction des bénéficiaires; et (v) sélection transparente des prestataires de services dans le cadre des passations de marchés en garantissant la liberté d'accès aux marchés publics, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.
98. Le projet adoptera un mécanisme de participatif dans l'élaboration des PTBA, et dans la rédaction des différents documents de mise en oeuvre notamment la stratégie de ciblage qui fixe les critères de sélection des bénéficiaires et de l'éligibilité de leurs demandes, l'élaboration des plans de gestion (cadre et plan de gestion environnementale et sociale, plans de réinstallation, d'atténuation et autres) et fournir des commentaires sur le projet de rapport d'étude de l'impact environnemental et social (EIES) et tout autre document pertinent pour la mise en oeuvre du projet. Il sera installé des cadres d'échanges et de concertations avec les parties prenantes de même que des ateliers bilans et de recherche-actions pour la restitution des résultats, assurer le retour d'information à tous les niveaux, interagir avec les populations, prendre en compte leurs requêtes, renforcer leur participation et anticiper sur les causes d'exclusion. Des mesures de renforcement des capacités ont été proposées pour les différents acteurs impliqués (i) Membres du Comité de Pilotage de Projet, (ii) autorité provinciales communales et collinaires et structures étatiques directement impliquées dans la mise en oeuvre, (iii) Services techniques partenaires et autres acteurs (Prestataires, ONG).

**Adaptabilité des prestataires de services** **Note: 4**

**Justification de la note**

99. L'adaptabilité des prestataires de services est jugée modérément satisfaisante (4). Au moment de la mission, le projet est en cours de réalisation de 23 marchés de fournitures et 22 marchés de prestations de consultance. Selon l'UFCP la performance/réactivité des prestataires est résumé comme suit : (i) les délais et la qualité des équipements dans le cadre des marchés de fournitures ont été respectés ; (ii) pour les marchés de prestations intellectuelles, les délais ont été respecté en majorité, avec des rapports de qualité moyenne (manuel de gestion financière, manuel de suivi-évaluation) et ayant nécessité l'implication de l'équipe de mise en oeuvre pour leur amélioration. La mobilisation des prestataires dans l'appui aux groupes cible n'a pas démarré mais reste les acteurs les plus importants dans l'appréciation de l'adaptabilité des prestataires aux besoins des jeunes et des femmes.

**Gestion de l'environnement et des ressources naturelles** **Note:**

**Stratégie de retrait** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

**Justification de la note**

100. La performance dans le contexte de la stratégie de retrait est jugée modérément satisfaisante (4), même si il n'y a pas eu de progrès depuis la dernière mission. En effet étant au stade du lancement, le projet n'as pas encore finalisé la stratégie de sortie, et la date limite de la recommandation de la dernière mission, qui par ailleurs est reconduite, est décembre 2024. Cependant, comme mentionné lors de la dernière mission, une ébauche de stratégie de sortie a été développé au moment de la formulation du projet. Cette ébauche énumère certaine élément de la stratégie de sortie, et sera finaliser au plus tard lors de la deuxième année de mise en oeuvre. La stratégie de sortie sera actualiser régulièrement sur la base des leçons apprises lors de la mise-en-oeuvre des activités. L'approche de mise en oeuvre à travers des partenariats avec les institutions locales et l'implication des bénéficiaires depuis la planification des interventions jusqu'à leur développement (notamment les infrastructures) garantira la pérennité des

interventions du projet après l'achèvement du projet. La stratégie globale de renforcement des capacités du projet à tous les niveaux renforcera les capacités institutionnelles et individuelles pour pérenniser le projet. Le modèle d'incubation-accélération d'entreprises sera appliqué pour faciliter l'accès des jeunes à un ensemble intégré de services personnalisés d'appui à la création et au développement d'entreprises qui leur permettront de démarrer ou d'améliorer leurs propres entreprises. Les structures et les institutions locales seront renforcées avec la méthodologie "apprentissage par la pratique" leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à la gestion durable des entreprises après la clôture du projet.

## **Principaux problèmes**

101. La stratégie de retrait du Projet de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER) repose sur la création d'une infrastructure robuste et autosuffisante qui continue de soutenir le développement économique et social des communautés rurales au Burundi après la fin du projet. Les partenariats stratégiques avec les incubateurs et les entreprises à haut potentiel de rayonnement socioéconomique peut jouer un rôle crucial dans cette stratégie de retrait. Voici comment ces partenariats faciliteront le retrait du PRODER tout en assurant la pérennité des initiatives mises en œuvre :

### **102. Renforcement des Capacités Locales**

#### **103. a) Transfert de Compétences :**

- Les incubateurs partenaires du PRODER fournissent des formations et des accompagnements qui renforcent les compétences des entrepreneurs locaux. En développant les capacités techniques, managériales et entrepreneuriales des membres des communautés, ces incubateurs assurent une base solide pour la continuité des projets.
- Le transfert de compétences permet aux entrepreneurs locaux de devenir plus autonomes et de gérer efficacement leurs entreprises sans dépendre du soutien direct du PRODER.

#### **104. b) Développement d'Écosystèmes Locaux :**

- Les incubateurs et les entreprises partenaires contribuent à la création et au renforcement d'écosystèmes entrepreneuriaux locaux. Ces écosystèmes, composés de réseaux de soutien, de ressources partagées et de collaborations inter-entreprises, assurent une dynamique économique durable.
- Un écosystème entrepreneurial solide continue de fournir un soutien, des conseils et des opportunités de croissance aux entrepreneurs locaux après le retrait du PRODER.

### **105. Promotion de la Durabilité et de l'Innovation**

#### **106. a) Pratiques Durables :**

- Les entreprises à haut potentiel de rayonnement socioéconomique s'engagent à adopter des pratiques durables et responsables. Ces pratiques incluent l'utilisation de technologies vertes, la gestion efficace des ressources naturelles et la promotion de la responsabilité sociale.
- La mise en place de pratiques durables assure que les initiatives économiques ne nuisent pas à l'environnement et qu'elles contribuent à la résilience des communautés face aux défis climatiques et économiques.

#### **107. b) Culture de l'Innovation :**

- Les partenariats avec les incubateurs et les entreprises encouragent une culture de l'innovation et de l'adaptabilité. En favorisant l'expérimentation et l'adoption de nouvelles technologies, ces partenaires préparent les entrepreneurs locaux à faire face aux évolutions du marché et aux nouveaux défis.
- L'innovation continue et l'adaptabilité sont essentielles pour la pérennité des entreprises et pour maintenir la compétitivité économique à long terme.

### **108. Institutionnalisation des Structures de Soutien**

#### **109. a) Création de Structures Locales Solides :**

- Les incubateurs et les entreprises partenaires aident à créer et à institutionnaliser des structures locales de soutien, telles que les coopératives, les associations de producteurs et les réseaux d'entrepreneurs. Ces structures jouent un rôle clé dans la coordination des efforts, la mise en commun des ressources et le partage des connaissances.
- Des structures locales solides assurent une coordination efficace des initiatives économiques et fournissent un soutien continu aux entrepreneurs, même après la fin du PRODER.

#### **110. b) Intégration dans les Politiques Locales :**

- Le PRODER travaille en collaboration avec les autorités locales et les institutions publiques pour intégrer les structures de soutien aux entreprises dans les politiques et les plans de développement local. Cette intégration assure la reconnaissance officielle et le soutien institutionnel nécessaire pour la pérennité des initiatives.
- En alignant les objectifs du PRODER avec les priorités de développement local, le projet assure que les initiatives mises en œuvre continuent d'être soutenues par les politiques publiques après le retrait du PRODER.

### **111. Autonomie Financière et Accès aux Ressources**

#### **112. a) Diversification des Sources de Financement :**

- Les partenariats avec les entreprises et les incubateurs favorisent la diversification des sources de financement pour les

entreprises locales. En accédant à des financements privés, des subventions, et des investissements, les entrepreneurs peuvent assurer la continuité de leurs activités sans dépendre des financements du PRODER.

- La capacité à mobiliser des ressources financières variées est cruciale pour la durabilité des initiatives économiques.

#### 113. b) Accès aux Marchés :

- Les entreprises partenaires facilitent l'intégration des producteurs ruraux dans les chaînes de valeur locales, nationales et internationales. En établissant des liens commerciaux durables, les entrepreneurs locaux peuvent accéder à des marchés plus larges et diversifiés, assurant ainsi la stabilité et la croissance de leurs entreprises.
- Un accès stable aux marchés garantit que les produits des entreprises rurales continuent de trouver des débouchés, assurant ainsi des revenus réguliers et une croissance économique durable.

114. Les partenariats publics-privés avec les incubateurs et les entreprises à haut potentiel de rayonnement socioéconomique sont des éléments clés pour assurer une stratégie de retrait réussie pour le PRODER. En renforçant les capacités locales, en promouvant des pratiques durables et innovantes, en institutionnalisant des structures de soutien et en assurant l'autonomie financière des entreprises, ces partenariats créent une base solide pour la pérennité des initiatives de développement rural. Ainsi, même après le retrait du PRODER, les communautés rurales du Burundi continueront de bénéficier des impacts positifs du projet, contribuant à un développement économique et social inclusif et durable.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Strategie de Retrait</b> Mettre à jour la strategie de retrait et l'inclure systematiquement dans la mise en œuvre de toutes les activités	UFCP	Decembre 2024	Accepte

115.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Strategie de Retrait</b> Mettre à jour la strategie de retrait et l'inclure systematiquement dans la mise en œuvre de toutes les activités	UFCP	12/2024

**Potentiel de reproduction à plus grande échelle**

**Note:**

#### c. Gestion du projet

**Qualité de la gestion du projet**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

##### Justification de la note

116. La qualité de la gestion du projet est jugée modérément insatisfaisante (3). Le coordonnateur du projet, le responsable administratif et financier, le responsable de la passation des marchés, ainsi que le responsable du suivi et de l'évaluation ont pris leurs fonctions en juillet 2023, cependant le responsable du suivi et évaluation a démissionné. Le recrutement de son remplaçant est en cours. Les neuf (9) autres cadres, notamment deux responsables de composante, un responsable de la nutrition, un responsable du genre, un comptable, ainsi que l'assistant comptable, l'assistant en passation des marchés, et un assistant suivi et évaluation, ont pris fonction en février 2024. Les recrutements des cadres des UFCR est au niveau des entretiens et tests écrits.

Le Comité Technique de Pilotage est en place et est fonctionnel. Il approuve le PTBA et se révisions, et fournit des indications à l'UFCP sur la mise-en-œuvre.

##### Principaux problèmes

117. La gestion du projet fait face à deux grand défis en ce moment : (i) les long délais pour le recrutement des membres de l'UFCP (le projet est en vigueur depuis aout 2022, mais l'UFCP est complète que depuis février 2024, soit bien 1 and et demi ans après l'entrée en vigueur), et des membres des UFCR dont les recrutements doivent encore être finalisés et (ii) les difficultés de l'UFCP à construire une vision d'ensemble du projet, et notamment le lien entre les différentes activités et les modèles à suivre pour le développement des entreprises, entre autre dû à la complexité du projet lié au grand nombre et la diversité des interventions prévues.

118. En termes des recrutements, en plus de l'UFCP, le projet prévoit l'appui de 4 Unités de Facilitation et Coordination Régionales (UFCR), à savoir : (i) une unité au Centre pour les provinces de Muramvya, Gitega et Karusi ; (ii) Une unité au Sud-Est pour Makamba, Bururi, Rutana et Ruyigi ; (iii) une unité au Nord pour les provinces de Kayanza, Ngozi et Muyinga ; et (iv) Une unité à l'Ouest pour Cibitoke et Bubanza.

119. Le personnel clé de l'UFCR sera composé de: (i) un Coordonnateur regional ; (ii) un Assistant administratif ; (iii) un assistant comptable ; (iv) un assistant en passation de marché ; (v) un Responsable Agronome ; (vi) un Responsable infrastructures et environnement ; (vii) un spécialiste en développement des Entreprises ; (viii) un Assistant en Suivi – Evaluation et Gestion des Savoirs ; (ix) Un Agent Nutrition ; (x) un Assistant micro-finance.
120. La présélection des 40 cadres des 4 UFCR (10 cadres par région) est terminée, et les candidats présélectionnés seront soumis à un test écrits et orale.
121. Les trois projets du FIDA, qui ont tous des besoins en termes de personnel des UFCR, organiseront une réunion pour développer conjointement une matrice qui indiquera quel projet aura besoin de quel profile et dans quelle UFCR. Par exemple, le PAIFAR-B aura besoin d'un agent de microfinance dans les 4 UFCR. Cette matrice permettra de définir quel projet prendra en charge les coûts de ces cadres. De plus, les trois projets passeront en revue les TDR des différents profile pertinent à leurs besoins.
122. Ainsi, le FIDA recommande à l'UFCP de (i) bien identifier et prioriser activités indispensables pour l'atteinte des objectifs principaux du projet ; (ii) envisager le recrutement d'une assistance technique pour appuyer l'UFCP, et (iii) de coordonner les besoins au niveau des UFCR avec les deux autres projets. Les deux premières recommandations sont reprises dans la section « efficacité » de ce rapport.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Coordonner avec les 2 autres projets FIDA les besoins en termes du personnel des UFCR	Projets FIDA	Juillet 2024	convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
Coordonner avec les 2 autres projets FIDA les besoins en termes du personnel des UFCR	Projets FIDA	07/2024

**Gestion des savoirs** **Note: 5** **Notation précédente: 4**

#### Justification de la note

123. La performance en gestion des savoirs et communication est jugée satisfaisante (5). Les actions de communication autour des activités du PRODER prennent source dans la stratégie de communication approuvée en mai 2016, qui est commune aux projets et programme financés par le FIDA au Burundi. Un plan de communication annuel a été établi et définit les activités à mener selon les spécificités et les approches développées durant la mise en œuvre des projets et programme financés par le FIDA
- En termes de gestion des savoirs, l'exercice 2023-2024 a été marqué par le début de la démarche d'actualisation de la stratégie de gestion des savoirs générés par la mise en œuvre des activités des projets et programme financés par le FIDA au Burundi par une assistance technique internationale en vue de l'aligner aux réalités du moment dans le but d'atteindre les résultats et impacts auprès des bénéficiaires et acteurs de mise en œuvre du PRODER.
- Le taux de réalisation par rapport aux prévisions est satisfaisant

#### Principaux problèmes

124. L'objectif de la stratégie de communication est d'informer les participants/bénéficiaires, les décideurs et les autres groupes cibles sur la vision, les objectifs et les réalisations des projets et programme en cours de mise en œuvre et ainsi accroître la visibilité des réalisations du programme pays.
125. Pour le PRODER, les actions de communication ont accompagné les activités effectuées depuis la [signature](#) de l'accord de financement en incluant le [lancement officiel](#) et les ateliers techniques au niveau provincial par la publication sur les plateformes en ligne du programme financé par le [FIDA au Burundi](#) et surtout la production des supports de communication : les roll up stand, les casquettes, les brochures, les gilets personnalisés, les stylos et les blocs-notes.
126. En février 2019, une stratégie de gestion des savoirs et capitalisation des expériences générées durant la mise en œuvre des projets et programme financés par le FIDA a été élaboré et approuvé. Elle reprend le principe de gestion des connaissances qui permet d'identifier les approches qui ont réussies, celles qui n'ont pas réussies, les succès, les innovations, les bonnes pratiques et les leçons apprises. Depuis lors, il serait judicieux d'intégrer la gestion des connaissances depuis le démarrage des activités du PRODER pour aborder la dynamique de capitalisation des expériences générées afin de mieux tirer profit des investissements et garantir une mise à l'échelle.

Mesures	Responsable	Date limite	Statut
<b>Renforcer l'équipe de Communication et Gestion des Savoirs</b> L'unité comprend un seul consultant qui couvre tout le programme du FIDA au Burundi après la démission de la consultante principale en mars 2024. Les projets devraient envisager son remplacement dès que possible.	Coordonneurs des projets/ FIDA	30 septembre 2024	Convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Renforcer l'équipe de Communication et Gestion des Savoirs</b> L'unité comprend un seul consultant qui couvre tout le programme du FIDA au Burundi après la démission de la consultante principale en mars 2024. Les projets devraient envisager son remplacement dès que possible.	Coordonneurs des projets/ FIDA	09/2024

#### Utilisation optimale des ressources

Note: 3

#### Justification de la note

127. Le retard dans l'appui aux groupes cibles impacte fortement l'efficacité du projet. Les critères d'évaluation suivants attestent d'un faible niveau d'efficacité du projet. Il s'agit du ratio « composante gestion/total décaissement » et du ratio « coûts récurrents/total décaissement » qui sont supérieurs aux prévisions du DCP. Le retard de la mise en œuvre affectera également le niveau de rentabilité globale du projet (TRIE). En rappel l'analyse de sensibilité réalisée lors de la conception prévoyait que le TRIE serait de 13,9% pour un retard 1 an et 11,6% pour un retard de 2 ans contre un scénario de base de 17,3% et pour un coût d'opportunité du capital de 14%. Cette situation commande la résolution urgente des contraintes à tous les niveaux en vue d'accélérer la mise en œuvre.

#### Principaux problèmes

128. Résultats en termes de production d'effet. A date, aucune activité n'a été réalisée dans le sens (i) d'assurer un meilleur accès des jeunes à des services appropriés pour le développement des entreprises rentables, viables et résilientes, (ii) de mettre en place un écosystème de développement rural et de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; (iii) de renforcer les parties prenantes au programme en vue de leur permettre d'assurer efficacement et convenablement leurs missions et leurs rôles pour une transformation rurale du monde rural.

129. Ratios de gestion. A date, les résultats sur le plan des ratios de gestion sont : (i) le ratio « composante coordination et gestion/dépenses totales » s'est établi à date à 24,3% contre 13,5% à la conception ; (ii) le ratio « coûts récurrents/dépenses totales » est estimé à 42,5% contre 10% à la conception en ce qui concerne l'affectation des produits Don/Prêt. Le retard dans la mise en œuvre des investissements au profit des bénéficiaires explique ce faible niveau d'efficacité du projet

130. Perspectives pour une amélioration de l'efficacité d'allocation des ressources. Malgré le retard dans la mise en œuvre du projet, les orientations issues des visites terrains et des échanges avec les structures de mise en œuvre (lors de la présente mission) permettront sûrement d'améliorer l'efficacité du projet en matière d'allocation des ressources, notamment en ce sens qu'elles contribueront à la production des effets ou à garantir que les pratiques acquises durant la mise en œuvre perdurent au-delà de l'achèvement du projet. Il s'agit entre autres des options suivantes : (i) l'approche chaînes de valeurs intégrant le développement des services intégrés (investissements des PME agrégatrices dans les filières : fourniture de services aux entreprises des jeunes sur des bases marchandes) ; (ii) les options stratégiques à élaborer et visant la viabilité financière des structures d'incubation partenaires ; (iii) les investissements prévus (surtout pour soutenir l'aval des filières) pour le renforcement de la performance économique des chaînes de valeurs et des entreprises ; (iii) les activités de renforcement des capacités des acteurs clés devant assurer durablement l'accès des entreprises aux services agricoles et/ou de développement des entreprises etc.

131. Ce rapport ne présente aucune recommandation spécifique sur l'utilisation optimale des ressources, car l'unique solution est d'accélérer la mise-en-œuvre des activités, et ainsi la quasi-totalité des recommandations de ce rapport sont pertinentes pour cette section.

#### Cohérence entre le PTBA et les activités menées

Note: 3

#### Justification de la note

132. La cohérence entre le PTBA et les activités menées est jugée modérément insatisfaisante (3). En effet, les retards dans le recrutement des cadres a eu un impact négatif sur la mise-en-œuvre du PTBA. Cette observation née du fait que le PTBA 2023-2024 original prévoyait un budget d'environ USD 5.4 millions, mais le budget a été réduit de 69%, passant donc à USD 1.7 million suite à une révision approuvée en Avril 2024.

Nonobstant cette réduction budgétaire, les taux d'exécution reste faible, avec un taux d'exécution physique sur l'exercice 2023-2024 de 39% du PTBA révisé. De plus, ce taux porte principalement sur les réalisations de la composante 3 (salaires, fonctionnement et ateliers de lancement) avec un taux d'exécution physique de la composante 3 qui atteint 86%, contre 0% pour la composante 2 et 3.2% pour la composante 1.

### Évaluation du PTBA

133. Le PTBA 2023-2024, qui a été soumis en juin 2023 et donc dans les délais (l'année fiscale commence le 1 juillet) et révisé en avril 2024, est de bonne qualité et contient toutes les informations pertinentes et nécessaire. Cependant, la réduction budgétaire importante suite à la révision du PTBA démontre un certain défaut de planification, mais qui peut potentiellement être justifié par le fait que l'UFCP n'était pas encore en place lors de la préparation du PTBA original.
134. Le PTBA 2024-2025 a été soumis en mai 2024, et donc aussi dans les délais convenu. Cependant il n'as pas encore été approuvé par le FIDA. En effet, suite a sa première soumission, le FIDA a demandé au projet d'attendre l'issue de cette mission de supervision afin d'intégrer de potentielles observations dans la version finale du PTBA 2024-2025. L'UFCP a donc re-soumis un PTBA 2024-2025 le 5 juillet 2024, et il est en cours d'analyse par le FIDA au moment de la rédaction de ce rapport.
135. De façon générale, le FIDA exhorte l'UFCP de préparer un PTBA réaliste, qui prenne acte des retards accumulée, mais sans vouloir tout rattraper en un an. De ce fait, le PTBA devrait se concentrer sur les activités clés qui seront identifiés suite à la priorisation que devra effectuer l'UFCP.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Soumettre PTBA 2024-2025</b> L'UFCP se doit de préparer un PTBA 2024-2025 qui se base sur une priorisation des activités clés et facilement exécutées	UFCP	Juillet 2024	convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Soumettre PTBA 2024-2025</b> L'UFCP se doit de préparer un PTBA 2024-2025 qui se base sur une priorisation des activités clés et facilement exécutées	UFCP	07/2024

**Performance du système de suivi-évaluation**

**Note: 4**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

136. La performance en termes de SE est jugée modérément satisfaisante (4). En effet, la stratégie de ciblage et le manuel de SE ont été finalisés, cependant le système de suivi-évaluation (SSE) est toujours en cours de mise en place et nécessite une accélération pour pouvoir permettre le suivi efficace du projet.
- Le manuel d'exécution et de suivi-évaluation du PRODER a été élaboré mais requiert une mise à jour pour intégrer les aspects entrepreneuriaux que le PRODER apporte en plus des aspects techniques déjà couverts dans le manuel. Ceci permettra de fournir un cadre clair pour la collecte, l'analyse, et l'utilisation des données en s'assurant que les objectifs du projet sont atteints de manière efficace et efficiente.
- De plus, le projet ne dispose pas encore de base de données automatisée et les indicateurs du cadre logique nécessitent une actualisation pour mettre en évidence l'impact des interventions sur le développement de l'entrepreneuriat prévue sous la première composante du projet, qui est au cœur même du projet.
- La stratégie de ciblage des bénéficiaires du PRODER a été finalisée et est, comme recommandé par la mission précédente, inclusive et tient en considération les différents facteurs de succès d'un entrepreneuriat durable. Cependant le ciblage géographique et celui des bénéficiaires n'a pas encore commencé, ce qui occasionne un retard considérable dans le début des activités.

### Évaluation du système de suivi-évaluation

137. L'équipe de suivi-évaluation du PRODER est en sous-effectif. En mars 2024, le responsable de suivi-évaluation a démissionné de son poste pour convenance personnelle, et actuellement son assistant occupe de façon intérim ses fonctions en attendant la finalisation du recrutement de son remplaçant. Ce déficit des ressources humaines dans l'unité de suivi-évaluation (recrutement des assistants SE au niveau régional aussi en cours) occasionne des retards dans la mise en œuvre du S&E ce qui risque de compromettre la qualité et la fiabilité des informations disponibles pour la prise de décision. Le projet est recommandé d'acquérir une expertise pour appuyer l'assistant RSE dans ses tâches en attendant la finalisation des recrutements en cours, pour accélérer les activités de mise en place et d'opérationnalisation du système de suivi-évaluation de façon intégrale.
138. Le PRODER, avec les autres projets financés par le FIDA, est en cours d'acquisition du logiciel de suivi-évaluation, à la suite de la recommandation de l'étude de diagnostic du Système de Suivi Evaluation réalisée en février 2023, en vue du remplacement du SEAD actuellement utilisé par les projets. Le processus d'acquisition du logiciel, qui est piloté par le PIPARVB n'est pas très avancé et la mission recommande que le PRODER puisse en prendre le lead en raison de l'urgence auquel il fait face. En effet, la lenteur du processus d'acquisition risque d'entraîner des répercussions significatives sur la performance globale du système



de suivi-évaluation du PRODOR.

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
<b>Révision du manuel d'exécution et de suivi évaluation et au cadre logique du projet</b> - Appuyer l'assistant RSE dans la mise au jour des documents du SSE/ Inclure les indicateurs de performance pour les activités relatives à l'entrepreneuriat	UFCP	31 juillet 2024	Convenu
<b>Acquisition du logiciel de suivi-évaluation</b> Confier le lead au PRODOR pour exécuter la procédure de passation de marché, et finaliser l'acquisition du logiciel	UFCP / FIDA	31 octobre 2024	Convenu

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Révision du manuel d'exécution et de suivi évaluation et au cadre logique du projet</b> Appuyer l'assistant RSE dans la mise au jour des documents du SSE/ Inclure les indicateurs de performance pour les activités relatives à l'entrepreneuriat	UFCP	07/2024
<b>Acquisition du logiciel de suivi-évaluation</b> Confier le lead au PRODOR pour exécuter la procédure de passation de marché, et finaliser l'acquisition du logiciel	UFCP / FIDA	10/2024

**Exigences des normes sociales, environnementales et climatiques**

**Note: 4**

#### Justification de la note

139. La performance en terme des exigences du PESEC est jugée modérément satisfaisante (4). En effet, bien que les activités n'aient pas encore commencés, plusieurs aspects sont en place pour assurer un bon respect du PESEC. Notamment, l'UFCP a participé à une formation PESEC de plusieurs jours (lors de la deuxième semaine de la mission), et la spécialiste genre a été indiquée comme responsable des suivis des plaintes. Les experts en génie rurale des UFCR seront aussi responsabilisés sur les aspects PESEC. De ce fait, le FIDA recommande de former les cadres des UFCR sur le PESEC dès qu'ils seront recrutés. Le projet dispose d'une note de revue PESEC et d'un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), et prévoit une enveloppe budgétaire d'environ USD 2.2 millions uniquement pour le « cadre de gestion environnementale et sociale ». De ce fait, le PTBA 2024-2025 prévoit une enveloppe budgétaire pour des études sur les risques climatiques et sociaux, ainsi qu'une campagne de sensibilisation. Enfin, le mécanisme des plaintes des projets FIDA sera utilisé par le PRODOR, avec la possibilité de déposer des plaintes sur le site officielle des projets.

#### Évaluation des PESEC

140. Le projet dispose de certain outils pour assurer le respect des normes PESEC, et sera appuyé par le responsable PESEC qui sera recruté par le PIPARV-B et qui sera affecté à la Cellule d'Appuis des projet FIDA (CESAP). Les risques principaux identifiés lors de la conception et qui devront être suivi de prêt par le projet sont :

141. La propriété foncière : La construction d'infrastructures peut empiéter sur la propriété foncière de certains ménages, avec le potentiel de générer des conflits fonciers entre voisins. Les investissements dans les infrastructures nécessiteront donc une clarification préalable des statuts fonciers afin d'éviter les conflits ou les rentes. En plus, le Burundi est très densément peuplé. Le développement des infrastructures soulève également des inquiétudes quant à la disponibilité des pâturages et des terres pour la production agricole. Le choix des zones de développement des infrastructures doit se faire par une approche participative pour éviter les conflits sur les pâturages et les zones de production agricole.

142. La santé humaine : Le développement des infrastructures peut impliquer le déplacement de certains ménages, l'utilisation du travail des enfants, une mauvaise rémunération des travailleurs et des accidents de travailleurs. La mauvaise manipulation (équipements de protection, quantités apportées, etc.) des produits phytosanitaires et de fertilisants qui seront distribués dans le cadre du projet peut provoquer de sérieux effets négatifs sur la santé des utilisateurs.

143. Les écosystèmes : Le ruissellement des intrants et produits phytosanitaires avec l'intensification des activités maraîchères, est une source de pollution des étangs et cours d'eau situés à proximité des points d'eau. En outre, le développement des infrastructures pour stimuler l'entrepreneuriat des jeunes et les agro-industries augmentera les activités socio-économiques et la



population dans les zones du projet. Les activités sont susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur les écosystèmes.

144. Ressources en eau : Le développement de l'usage d'intrants et de produits phytosanitaires dans les zones aménagées pour l'irrigation peut avoir un effet délétère sur la qualité des eaux. Enfin, des pratiques telles que la Régénération Naturelle Assistée pourra améliorer la rétention d'eau sur la parcelle et réduire le ruissellement en aval de l'eau de superficie.

145. Le couvert végétal et la biodiversité : La construction de nouvelles infrastructures peut conduire au défrichement et encourager l'empiètement sur les terres forestières.

146. Cela peut entraîner la disparition d'espèces forestières et l'occupation permanente de zones agricoles. La réduction de la couverture végétale peut entraîner une diminution de la diversité des habitats, une augmentation du taux d'érosion de l'énergie hydraulique et éolienne, l'épuisement des sols, la surcharge des routes pastorales et un déclin des ressources phylogénétiques. La biodiversité végétale serait ainsi affectée.

147. Les sols : Dans le cadre des interventions liés à la petite irrigation, les sols peuvent être touchés de la façon suivante: (i) l'érosion hydrique ou éolienne avec perte de la couche superficielle la plus fertile ainsi que l'ensablement des terres du fait du déboisement et de l'insuffisance du couvert végétal à proximité des parcelles irriguées; (ii) la salinisation; (iii) la contamination par une mauvaise utilisation de pesticides; (iv) la perte de fertilité liée à l'intensification de la production dans un contexte de disparition de la jachère et de restitutions insuffisantes (apports de matière organique insuffisants).

Mesures	Responsabilité	Date limite	Statut
Former les cadres des UFCR sur le PESEC	UFCP	Décembre 2024	proposé

#### d. Gestion et exécution financière

**Taux de décaissement acceptable** **Note: 2.0** **Notation précédente: 2**

##### Justification de la note

148. Automated rating based on IFAD disbursement data

##### Principaux problèmes

149. La mission a constaté des retards importants dans la réponse aux demandes de subvention rejetées ou renvoyées. Il existe un risque de retard de décaissement si le retour d'information n'est pas traité à temps.

150. La mission a également constaté que la liste des transactions ne correspondait pas aux dépenses justifiées dans les rapports financiers intermédiaires, ce qui pourrait entraîner de nombreuses erreurs présentes et futures dans les dépenses déclarées dans le système et dans le logiciel comptable, entraînant un risque de dépenses justifiées insuffisantes ou excessives.

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Reponse a temps sur les commtenataire sur les WAs</b> Lors de la préparation et de la soumission des WA et des RFIs, le projet doit veiller à ce que les commentaires soient traités dans un délai de 48 heures.	RAF	06/2024

#### Aspects fiduciaires

**Qualité de la gestion financière** **Note: 4** **Notation précédente: 4**

##### Justification de la note

151. The Financial Management of the project has some gaps that need to be rectified

##### Principaux problèmes

152. La mission a observé certaines faiblesses dans la gestion financière qui doivent être améliorées pour garantir que les fonds sont gérés efficacement et utilisés aux fins prévues. Les principales lacunes concernent : i) la préparation et le suivi du budget ; ii) les contrôles internes ; iii) la gestion des immobilisations ; v) la fiabilité des documents sources justifiant les dépenses ; et v) la connaissance limitée des politiques et procédures du FIDA. Ces lacunes, en particulier la faiblesse des contrôles internes, augmentent considérablement le risque de dépenses inéligibles.

##### 153. Main issues

154. **Rapports financiers**: Le rapport financier intermédiaire du projet pour le T2 (oct. - déc. 2023) et le T3 (janv. - mars 2024) a été reçu dans les délais, mais les commentaires suivants ont été formulés sur les rapports financiers intermédiaires ;

- Pas de rapport signé par le coordinateur du projet
- L'ajustement du solde dans le rapport du compte DA n'a pas été expliqué.
- Les rapports financiers demandés pendant la mission d'octobre à mars 2024 ne correspondaient pas à la liste des transactions communiquée pendant la mission.

155. **Personnel.** L'équipe financière du PRODER se compose de trois personnes à temps plein, le responsable d'administration et de finances (RAF), assistant comptable et une comptable. Tous les 3 staff ont une formation et une expérience appropriées. Mais ce n'est pas une première expérience de travail avec un projet FIDA pour l'assistant comptable et la comptable.

156. Les informations financières sont saisies dans le logiciel comptable (TOMPRO) par l'assistant comptable et le comptable ; actuellement, il n'y a pas de révision, ce qui doit être mis en place par TOMPRO. Il existe certaines lacunes en termes de capacités pour ce qui est de la préparation et du suivi du budget et des contrôles internes, ce qui peut entraîner des dépenses inéligibles. Le personnel du gestion de finance doit encore améliorer sa connaissance des politiques, règles et procédures du FIDA pour une mise en œuvre efficace.

157. **Budgétisation.** La mission a examiné le plan de travail annuel pour les exercices 2023 et 2024 et a identifié certaines faiblesses dans la préparation et le suivi du budget. Dans l'ensemble, les dépenses ont été inférieures ou égales au budget approuvé malgré la révision du budget.

158. Cependant, des lacunes dans le suivi du budget ont été observées entre 2023 et la mission actuelle. L'analyse du budget par rapport aux dépenses réelles (BvA) n'est pas effectuée sur une base mensuelle avec les équipes/composantes pour permettre de se concentrer sur les domaines/composantes d'exécution problématiques, et les revues trimestrielles du BvA ne sont pas effectuées avec l'ensemble de l'équipe au moment de la préparation de l'IFR, comme le voudraient les meilleures pratiques.

159. La mission a constaté des retards dans la soumission et l'approbation du plan de travail annuel 2024-2025, qui doit encore être élaboré et soumis par le FIDA pour examen. Par conséquent, aucune activité ne sera réalisée pendant les 2 à 3 mois suivant le début de l'année fiscale, ce qui entraînera des retards dans la mise en œuvre du projet.

160. **Validation du manuel des finances :** Le manuel financier du projet n'est pas validé par le FIDA ni par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage qui assure la mise en œuvre du projet. Veiller à ce que le manuel financier soit amélioré conformément à la recommandation du FIDA et validé par le département des finances du ministère de l'agriculture et de l'élevage.

161. **Contrôles internes.**

162. **Comptabilité et Reporting Financier:** Le suivi et le rapprochement des comptes bancaires du projet sont actuellement effectués mensuellement, bien que les relevés bancaires puissent être obtenus par voie électronique. Par conséquent, les comptes devraient être rapprochés chaque semaine et ce rapprochement devrait être signé par le RAF.

163. **Shared office costs.** La mission a noté qu'il n'y a pas d'arrangement systématique en place pour le partage des coûts dans les locaux du PRODER et qu'il est difficile de contrôler ce qui est censé être payé par les différents projets/financements en termes de transactions à coûts partagés telles que les factures de services publics, les dépenses de bureau, etc. Les factures sont actuellement partagées annuellement par les 3 projets FIDA dans les locaux.

164. Il devrait y avoir un accord-cadre qui spécifie les modalités de partage des coûts entre les différents projets sur une base mensuelle plutôt que sur une base annuelle.

165. **SOE Sampling.** The mission sampled selected number of transactions listed in the SOEs (representing 70% of the SOEs from the start of the project in 2021 to March 2024 and 5% of fixed assets. The findings are as follows:

- **Filing of original documents:** Au cours de la mission, dans plus de 75 % des cas, il manquait des documents importants pour compléter les documents de justification. Toutes les pièces justificatives de paiement doivent toujours être accompagnées de documents originaux et complets.
- **Payments Approval:** Plusieurs cas ont été relevés où les bons de paiement n'ont pas été approuvés par le projet. TOUS les paiements doivent être validés par le coordinateur du projet après examen des documents sous-jacents. Le coordinateur du projet est le premier responsable du projet avant le FIDA et le ministère de l'agriculture et de l'élevage.

166. **Registre des actifs/contrôles :** Actuellement, il existe une liste d'actifs qui n'est pas très informative. Le registre des actifs devrait inclure tous les actifs achetés grâce au financement du FIDA et des co-financiers du projet avec tous les détails requis. Une bonne liste d'actifs devrait contenir les informations de base suivantes pour chaque achat d'actifs ;

167. Aucun contrôle mensuel ou trimestriel des actifs n'est effectué par le personnel chargé du financement du projet. Vérifier au moins 25 % des actifs du projet chaque mois par rotation, en particulier dans le bureau central. Prévoir également des missions sur le terrain pour vérifier l'existence des actifs dans les bureaux régionaux.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<b>Finaliser le manuel de procédures</b> Finaliser le manuel de procédures du projet et le soumettre au FIDA pour non objection	Coordonateur / RAF	11/2023

<p><b>Logiciel comptable</b></p> <p>Finaliser la mise en place effective du logiciel comptable et son opérationnalisation</p>	<p>Coordonateur / RAF</p>	<p>11/2023</p>
<p><b>Accélérer l'achat des ordinateur Laptops</b></p> <p>Accélérer l'achat des ordinateur Laptops pour les staffs de finance, pour que la saisie comptable &amp; encodage soit fait à temps pour clôturer l'année fiscal en cours.</p>	<p>UFCP Dept PM</p>	<p>06/2024</p>
<p><b>Examen et signature des carnets de bord des véhicules</b></p> <p>Examen et signature des carnets de bord des véhicules À partir de juin 2024, les carnets de bord des véhicules devront être examinés et rapprochés de manière adéquate par l'agent de l'administration. Le rapprochement doit être effectué avant tout ravitaillement en carburant ou toute recharge de carburant. Cette tâche ne peut pas être effectuée par la RAF, car cela ne permet pas de garantir une séparation efficace des tâches.</p>	<p>Chargé d'administration de l'UGP et coordinateur de projet de l'UGP</p>	<p>06/2024</p>
<p><b>Audit externe</b></p> <p>Audit externe L'audit externe doit être rapidement contractualisé afin de s'assurer qu'il est demandé en temps voulu et que l'audit est effectué dans un délai raisonnable.</p>	<p>RAF</p>	<p>06/2024</p>
<p><b>Suivi et rapprochement des comptes bancaires du projet.</b></p> <p>Suivi et rapprochement des comptes bancaires du projet. - Les comptes doivent être rapprochés chaque semaine, compte tenu du fait qu'ils font l'objet d'un système de validation des transactions en ligne, et ce rapprochement doit être signé. Ajouter 2 employés actuels du projet pour valider le paiement du projet.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Veiller à l'exactitude et à l'adéquation des détails lors de l'enregistrement dans le système comptable.</b></p> <p>Veiller à l'exactitude et à l'adéquation des détails lors de l'enregistrement dans le système comptable. Veiller à ce que la description des paiements décrive bien les éléments payés. Sur une base hebdomadaire, il convient également de procéder à des vérifications approfondies pour s'assurer que les montants exacts sont enregistrés, afin d'éviter l'erreur mineure relevée au cours de la mission.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Documents incomplets</b></p> <p>Documents incomplets Sur une base hebdomadaire : - Veiller à ce que les documents soient complets avant d'être introduits dans le système. - Créez une liste de contrôle sur la base du manuel des finances et des achats et du manuel du FIDA et demandez à l'équipe de projet de joindre une liste de contrôle complète pour chaque dépense.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Préparation et soumission des `RFI</b></p> <p>Préparation et soumission des DRF (ii) Tous les RFI doivent comporter la liste des transactions depuis le début du projet sous la forme d'un onglet annexé à la version Excel et soumis.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Communiquer l'analyse du budget par rapport à la réalité</b></p> <p>Communiquer l'analyse du budget par rapport à la réalité sur une base mensuelle avec les équipes dans les domaines problématiques et sur une base trimestrielle avec l'ensemble de l'équipe.</p>	<p>RAF &amp; Coordinateur du projet</p>	<p>07/2024</p>

<p><b>Retard dans la saisie des écritures comptables. Il faut compter de 1 à 4 mois pour que les transactions payées soient saisies dans le logiciel de comptabilité.</b></p> <p>Retard dans la saisie des écritures comptables. Il faut compter de 1 à 4 mois pour que les transactions payées soient saisies dans le logiciel de comptabilité.</p> <p>Enregistrer toutes les écritures comptables en attente dans le logiciel comptable avant la fin juillet 2024. Enregistrer les écritures au maximum 48 heures après leur validation par la banque.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Accélérer l'encodage des données dans le système.</b></p> <p>Accélérer l'encodage des données dans le système. La finalisation des paramétrages restants dans le logiciel</p>	RAF	07/2024
<p><b>Limiter l'utilisation des paiements en espèces</b></p> <p>Limiter l'utilisation des paiements en espèces, notamment en ce qui concerne les paiements au staff pour les missions de service.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Suivi des avances et des frais de rétention dans le système comptable</b></p> <p>Suivi des avances et des frais de rétention dans le système comptable S'assurer que toutes les avances (personnel et fournisseurs) et les frais de rétention sont suivis dans le système comptable qui peut également générer une analyse de vieillissement. Cela se fera parallèlement à la pratique actuelle de l'autre projet du FIDA, où ces éléments sont également suivis par les ingénieurs. Les avances échues doivent être communiquées aux intéressés en temps utile.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Validation du manuel financier</b></p> <p>Validation du manuel financier Faire compléter et valider le manuel financier par le service financier de l'entreprise.</p>	UFCP Coordinateur du projet	07/2024
<p><b>Adéquation des contrôles sur la gestion des actifs du projet</b></p> <p>Adéquation des contrôles sur la gestion des actifs du projet L'inventaire mensuel par échantillonnage d'au moins 10 % du coût et de la quantité des actifs est vérifié par le service financier. -Marquer tous les biens. Enregistrer tous les mouvements d'actifs au plus tard à la fin de chaque semaine.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Présentation du rapport financier intermédiaire (RFI)</b></p> <p>Présentation du rapport financier intermédiaire (RFI) Respecter le délai de 30 jours après la fin du trimestre.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Évaluations annuelles de la performance du personnel de UFCP Finance</b></p> <p>Évaluations annuelles de la performance du personnel de UFCP Finance Les objectifs fixés annuellement doivent être en ligne avec la norme de gestion financière du FIDA pour assurer la cohérence.</p>	RH, UFCP Coordinateur du projet	08/2024
<p><b>Compléter la formation en gestion financière du FIDA</b></p> <p>Compléter la formation en gestion financière du FIDA et partager avec le coordinateur de projet de l'UFCP, les RH, l'officier de Finance du FIDA le certificat obtenu avant fin août 2024.</p>	UFCP - Equipe de finance & Coordinateur du projet	08/2024

<p><b>Gestion des actifs Établir un registre des actifs adéquat contenant au moins les informations suivantes ;</b></p> <p>Gestion des actifs Établir un registre des actifs adéquat contenant au moins les informations suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Code du bien</li> <li>• Numéro de série</li> <li>• Type de bien</li> <li>• Description du bien</li> <li>• Fabricant / Marque</li> <li>• Utilisateur du bien, lieu</li> <li>• Fournisseur</li> <li>• Date d'achat</li> <li>• Prix/Coût (en BIF &amp; USD)</li> <li>• Dépréciation</li> <li>• Statut du bien</li> <li>• Financier et co-financier</li> <li>• Remarques.</li> </ul>	RAF & Comptable	08/2024
<p><b>Préparation et approbation en temps utile de PTBA</b></p> <p>Préparation et approbation en temps utile de PTBA Soumettre le PTBA et s'assurer que la révision de l'AWPB pour 2024-25 est obtenue avant le 10 décembre 2024.</p>	Équipe de l'UFCP, RAF et Coordinateur de projet	12/2024

**Qualité et ponctualité des audits**

**Note:**

**Fonds de contrepartie**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

**Justification de la note**

168. Manuel de Contribution en Nature.

**Principaux problèmes**

169. Le niveau actuel de mise en œuvre est assez faible, mais compréhensible si l'on considère que le projet en est encore à sa phase de démarrage. La méthodologie pour évaluer les contributions en nature du gouvernement et des bénéficiaires, récemment préparée et approuvée par le FIDA doit toujours être mise en œuvre pour permettre au projet d'évaluer les contributions en nature des bénéficiaires n'as toujours pas était mis en application par le projet à ce jour

170. Cependant, la contribution du gouvernement & Bénéficiaire est assez faible et très spatiale car les exonérations fiscales ne sont pas automatiques. De plus, le manuel de procédure du financement de contrepartie n'a pas encore été validé ni élaboré par l'équipe de projet de la mission.

**171. Main issues**

172. La méthodologie pour évaluer les contributions en nature du gouvernement et des bénéficiaires, récemment préparée et approuvée par le FIDA doit toujours être mise en œuvre pour permettre au projet d'évaluer les contributions en nature des bénéficiaires n'as toujours pas était mis en application par le projet à ce jour.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>valuer efficacement les contributions en nature du gouvernement</b></p> <p>Évaluer efficacement les contributions en nature du gouvernement et des bénéficiaires et les inclure dans les rapports ainsi que dans les notes des états financiers.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Dispositions relatives à l'exonération fiscale</b></p> <p>Dispositions relatives à l'exonération fiscale L'emprunteur, le ministère des finances, devrait finaliser d'urgence les dispositions relatives à l'exonération fiscale afin de permettre une mise en œuvre harmonieuse du projet.</p>	Coordinateur du projet	12/2024

**Conformité avec les clauses des prêts**

**Note: 5**

**Notation précédente: 5**

**Justification de la note**

173. Au moment de la mission, le FIDA note que le Projet est en conformité avec toutes les clauses de l'Accord de Financement. Notamment, le recrutement des cadres clés de l'UFPC, l'ouverture des comptes, la soumissions des RFI à temps, et la soumissions du PTBA a temps.

## Évaluation de la passation des marchés

**Passation des marchés**

**Note: 3**

**Notation précédente: 4**

### Justification de la note

174. L'évaluation de l'efficacité en termes de passation de marchés pour la période révisée sont jugés Plutôt Insatisfaisante (3). Des erreurs ont été constatées au niveau de la planification, du processus et procédures d'évaluation, d'attribution des contrats et de la gestion des contrats. Les processus, procédures et systèmes appliqués présentent des lacunes et des incohérences importantes par rapport à certaines exigences. La mise en œuvre du projet est affectée et retardée; un soutien à la mise en œuvre est nécessaire ; la résolution des problèmes/contraintes est probable mais prendra un certain temps.

### Évaluation de la passation des marchés

#### 175. Procurement Strategy / Procurement Planning Process: [3] – Plutôt Insatisfaisant

176. Le PPM est mis à jour et mis à niveau régulièrement (trois mises à niveaux ont eu lieu jusqu'à présent au cours de l'exercice), mais malgré cela, des retards considérables sont constatés au niveau de la mise en œuvre. Aucune stratégie de passation des marchés n'a été élaborée pour le projet. La planification de la passation des marchés est faible. L'examen a montré que 52 % des activités prévues dans OPEN pour l'exercice fiscal concerné ont été annulées, ce qui témoigne d'une mauvaise planification des activités du projet. Le projet utilise OPEN, par conséquent, le nombre d'étapes/activités de la procédure de passation de marchés incluses dans le PP pour chaque type/catégorie de contrat est complet avec les dates prévues/révisées/réelles.

177. Les seuils des méthodes respectives indiqués dans OPEN sont différents de ceux indiqués dans la lettre sur les «Modalités en Matière de Passation des Marchés du Projet». Le FIDA a été alerté sur cette divergence qui doit être corrigée immédiatement.

178. Les recrutements de consultants individuels financés par le FIDA pour l'UGP ne sont pas gérés par l'unité de passation de marchés et ne sont pas enregistrés dans le PPM. Ils sont traités par l'unité administrative du projet, mais enregistrés dans le CMT.

#### 179. Processes and Procedures from Prequalification/Shortlisting to receipt of bids/proposals: [3] – Plutôt Insatisfaisant

180. Le projet a commencé à utiliser les modèles de documents de passation de marchés du FIDA et le système OPEN en octobre 2023. L'examen de 5 contrats a révélé que le projet n'accordait pas suffisamment de temps aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres (21 jours dans le cas d'un QCBS, 3 jours pour la sélection d'un consultant individuel et 4 jours pour la préparation des devis pour les biens) ; cela a eu un effet considérable sur la concurrence qui doit être respectée au cours du processus de passation de marchés. En outre, dans certains cas, la période d'exécution du contrat mentionnée dans les documents d'appel d'offres n'était pas réaliste (10 jours pour l'"Elaboration de la stratégie de Ciblage géographique et des Bénéficiaire de la zone d'intervention de PRODOR" et 10 jours pour la livraison des "Archives, Conteneurs, ridaux, matière de sanitaire et de plomberie". Ces pratiques ont mis en péril les principes de concurrence et d'équité car, dans le premier cas, la période d'exécution a été modifiée après l'ouverture des offres. Avec l'utilisation d'OPEN, le projet a commencé à respecter les périodes demandées par le FIDA pour la préparation des offres.

#### 181. Processes and Procedures for Evaluation and Contract Award: [3] – Plutôt Insatisfaisant

182. Ce pilier de la passation de marchés est confronté à des problèmes majeurs, ce qui est évident dans le processus de passation de marchés mené pour la sélection du consultant pour l'"Elaboration de la stratégie de Ciblage géographique et des Bénéficiaire de la zone d'intervention de PRODOR". Pour ce contrat, le premier cycle d'évaluation technique n'a pas été effectué correctement. Cela a été révélé lorsque le projet a publié le résultat de l'évaluation technique aux soumissionnaires, annonçant que la BCPA n'était pas techniquement acceptable et qu'ACORD Burundi l'était. La lettre mentionnait que la faiblesse de l'offre technique de la BCPA se situait au niveau de son expérience spécifique et au niveau de sa compréhension du mandat. Suite à une plainte déposée par la BCPA, le projet a procédé à un second tour d'évaluation de l'offre technique et s'est rendu compte qu'il n'avait pas tenu compte de l'expérience similaire complète incluse dans l'offre de la BCPA. Le score technique révisé du BCPA était de 71. En conséquence, la BCPA a été informée que son offre technique était acceptée et que son offre financière serait ouverte. En outre, ACCORD ASBL n'a pas été prise en compte dans le processus d'évaluation car il s'agit d'une association sans but lucratif, comme le souligne la plainte de la BCPA, et ne peut donc pas faire partie de la compétition. Un autre problème de ce dossier est que le document d'appel d'offres mentionne que la période d'exécution du contrat est de 10 jours, ce qui décourage les soumissionnaires de participer à cet exercice. La BCPA a mentionné dans son offre qu'elle avait besoin de 20 jours et le projet a accepté la nouvelle durée de 20 jours, ce qui affecte le principe d'équité vis-à-vis des autres soumissionnaires potentiels qui auraient pu choisir de ne pas participer à la procédure d'appel d'offres en raison de la courte période d'exécution. Le rapport d'évaluation du dossier "Fourniture des équipements informatiques et de connexion internet" constitue une autre faiblesse dans le pilier de l'évaluation. Il ne classe pas les articles évalués dans les lots prévus à l'origine et ne mentionne pas, pour certains articles proposés, s'ils sont acceptés techniquement ou non. En outre, le dossier d'appel d'offres limite l'attribution à un seul soumissionnaire à deux lots sans mentionner les critères de sélection de ces deux lots. Il a également été noté que certains rapports d'évaluation ne mentionnent pas que l'offre financière fait l'objet d'une vérification arithmétique.

#### 183. Contract Management and Administration and CMT data accuracy and timeliness: [3] – Plutôt Insatisfaisant

184. Le projet utilise l'outil CMT et le met à jour régulièrement.

185. Des problèmes majeurs sont constatés au niveau de l'administration des contrats: Le contrat initial du BCPA a été signé le 21/11/2023 avec 20 jours pour l'exécution (date d'achèvement le 8 décembre 2023). Cependant, cela n'a pas été possible et un amendement a été fait le 18/11/2023 prolongeant le contrat jusqu'au 14 décembre 2023. Le contrat a expiré sans que le consultant n'ait fourni le troisième des prestations prévues. Le consultant ne sera pas en mesure de soumettre ce livrable et d'être payé à ce stade, à moins qu'un autre contrat ne soit signé à cet effet. Dans ce cas, un contrat basé sur la Sélection en Entente Directe peut être signé avec comme justification " tâches s'inscrivant dans le prolongement naturel d'activités antérieures menées par la société de conseil en question ; ". Il convient de mentionner que l'allocation de 5 % pour le dernier produit livrable, comme c'est le cas dans ce dossier, représente un risque élevé. Si aucun nouveau contrat n'est signé, le consultant devra restituer au projet 5 % de l'avance versée.
186. Un autre problème sous ce pilier est la gestion des garanties de performance : (1) le projet n'assure pas le suivi avec l'adjudicataire afin de soumettre la garantie de performance à temps et, (2) certaines garanties de performance ont été émises par un institut de microfinance ce qui nécessite une approbation spéciale du FIDA.
187. En outre dans le cadre de ce pilier, il a été encore constaté que le contrat du "Comptable" ne mentionnait que le paiement mensuel et n'indiquait pas la valeur totale du contrat.
188. **Les protocoles d'accord:** le protocole d'accord signé avec la Direction des Statistiques et Informations Environnementales, Agricoles et d'Elevage du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (DSIE) couvre deux ateliers. Le premier pour la " Formation des cadres de la DSIEAE sur le traitement des données à l'aide du Logiciel SPPSS " pour une valeur de 19 288 000 FBU et le second pour l'" Analyse et validation des données des annuaires des statistiques agricoles et environnementales " pour une valeur de 23 712 000 FBU. Le premier atelier a été annulé car le FIDA n'a pas approuvé l'acquisition du logiciel SPSS ((NO daté du 1er mai 2024) ref FIDA BDI-2000003549-0153-NP-MOU/4835. Le protocole d'accord avec la DSIE doit être modifié pour refléter uniquement le coût réel du deuxième atelier. Autre remarque sur les protocoles d'accord en cours de signature : L'unité d'approvisionnement du PRODER devrait être responsable de l'acquisition des biens et de la logistique de l'atelier si ces éléments ne nécessitent pas une contribution spéciale de la part de la deuxième partie.
189. **Record Retention: [5] – Satisfaisant**
190. Bien que l'examen de la gestion des achats ait été effectué à distance, le projet a été en mesure de fournir une copie scannée de tous les documents nécessaires, ce qui reflète l'exhaustivité des dossiers d'achats, qui sont classés chronologiquement dans des classeurs correctement indexés.

<b>Action convenue</b>	<b>Responsabilité</b>	<b>Date convenue</b>
<p><b>Stratégies de Passation des marchés et Planification des Marchés:</b></p> <p>Le processus de planification des marchés publics doit être plus précis et doit répondre aux besoins réels du projet.</p>	UFCP	06/2024
<p><b>Stratégies de Passation des marchés et Planification des Marchés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La période minimale prévue pour la préparation des offres doit respecter les exigences du FIDA.</li> <li>- Des efforts supplémentaires doivent être déployés au cours du processus d'évaluation afin d'éviter les erreurs dans les recommandations d'attribution</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>Gestion des Contrats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La période d'exécution du contrat doit être réalisable en respectant la période minimale nécessaire à une bonne exécution et ne doit pas être changée après l'ouverture des offres, à moins d'être documentée par un avenant au contrat.</li> <li>-Les contrats doivent être exécutés pendant la période de validité du contrat. Les modifications de contrat prolongeant la durée du contrat doivent être effectuées avant l'expiration du contrat.</li> <li>-Dans le cas où le projet souhaiterait continuer avec BCPA et recevoir le livrable final, la non-objection du FIDA doit être demandée afin de signer un contrat à source unique avec ladite société.</li> <li>-Établir un avenant à la convention signée avec la DSIE (Ref : 01/UFCP/PRODER/S/2023-2024 datée du 15/03/2024) pour refléter le montant exact payé et annuler les activités qui n'ont pas été exécutées. Le montant de la convention doit être corrigé en conséquence dans le CMT.</li> <li>-Le projet doit s'assurer que les exigences en matière de garantie de performance sont bien définies dans le dossier d'appel d'offres et respectées après la signature du contrat.</li> <li>-Le calendrier de paiement inclus dans le contrat doit atténuer le risque de non-exécution en ce qui concerne l'attribution de la valeur du paiement dû aux prestations respectives. Les paiements effectués doivent être légèrement inférieurs à la valeur du produit en question et la balance sera payée dans le cadre du dernier paiement.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>Recrutement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sélection des consultants travaillant dans l'Unité d'exécution du projet doit suivre les procédures définies dans le Manuel des achats du FIDA pour la sélection des consultants individuels, doit être : <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) effectuée par un comité de sélection en présence du Responsable des achats,</li> <li>(ii) listée dans le Plan d'achat. La valeur du contrat de ces consultants doit couvrir toute la période du contrat.</li> </ul> </li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024



## e. Indicateurs clés en matière de supervision et d'appui à l'exécution

Probabilité d'atteindre l'objectif de développement	Note: 3.59	Notation précédente: 4.0
Évaluation de la performance globale de l'exécution	Note: 3.53	Notation précédente: 4.0

## F. Actions convenues

Action convenue	Responsabilité	Date convenue
<b>Vue d'ensemble et avancement du projet</b>		
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Organiser un atelier d'identification et cartographie des incubateurs.	UFCP et incubateurs	07/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Identifier des lots géographiques et thématiques	UFCP et incubateurs	07/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Développer des critères d'identification et de priorisation d'entreprises rurales à « haut potentiel de rayonnement socioéconomique ».	UFCP et FIDA	08/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Développer le canevas pour une convention de partenariat avec une entreprise	UFCP et FIDA	08/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Sur la base des critères développer un pipeline d'entreprises prêtes à accélérer	UFCP	09/2024
<b>Conformité environnementale</b> Mettre en place un plan de collecte de données, de suivi et de rapportage sur les techniques et technologies visant à éviter l'émission des gaz à effet de serre dans le cadre de l'intensification agro-sylvo-pastorale et halieutique	UFCP	09/2024
<b>Engager les incubateurs et entreprises</b> Sélectionner un prestataire à travers l'appel en cours et adapter les TdR	UFCP	10/2024
<b>AUM et CEP et validation des marais</b> Accélérer la validation des marais après l'étude des bassins de production qui déterminera les marais potentiels à l'aménagement afin que le prestataire puisse savoir les sites d'intervention.	UFCP et administration locales	10/2024
<b>Efficacité en matière de développement</b>		
<b>Identifier et prioriser activités indispensables pour l'atteinte des objectifs principaux du projet.</b>	UFCP	07/2024
<b>Envisager le recrutement d'une assistance technique nationale</b> afin d'appuyer l'UFCP dans la planification et mise-en-œuvre des activités.	UFCP	08/2024

<p><b>Réviser le guide pour la mise en place des espaces de dialogues communautaires</b></p> <p>pour le rendre plus pratique en mentionnant surtout les messages clés que le projet souhaite passer aux communautés</p>	UFCP	09/2024
<p><b>Finaliser la nouvelle méthodologie pour l'alphabétisation</b></p> <p>et réviser le manuel de mise-en-œuvre du projet afin d'inclure cette nouvelle méthodologie.</p>	UFCP	09/2024
<p><b>Intensification halieutique</b></p> <p>Faire une étude de faisabilité technique de la pisciculture couvrant l'ensemble de la zone du projet</p>	UFCP	11/2024
<b>Durabilité et transposition à plus grande échelle</b>		
<p><b>Strategie de Retrait</b></p> <p>Mettre à jour la strategie de retrait et l'inclure systematiquement dans la mise en œuvre de toutes les activités</p>	UFCP	12/2024
<b>Gestion du projet</b>		
<p><b>Coordonner avec les 2 autres projets FIDA les besoins en termes du personnel des UFCR</b></p>	Projets FIDA	07/2024
<p><b>Soumettre PTBA 2024-2025</b></p> <p>L'UFCP se doit de préparer un PTBA 2024-2025 qui se base sur une priorisation des activités clés et facilement executées</p>	UFCP	07/2024
<p><b>Révision du manuel d'exécution et de suivi évaluation et au cadre logique du projet</b></p> <p>Appuyer l'assistant RSE dans la mise au jour des documents du SSE/ Inclure les indicateurs de performance pour les activités relatives à l'entrepreneuriat</p>	UFCP	07/2024
<p><b>Renforcer l'équipe de Communication et Gestion des Savoirs</b></p> <p>L'unité comprend un seul consultant qui couvre tout le programme du FIDA au Burundi après la démission de la consultante principale en mars 2024. Les projets devraient envisager son remplacement dès que possible.</p>	Coordonnateurs des projets/ FIDA	09/2024
<p><b>Acquisition du logiciel de suivi-évaluation</b></p> <p>Confier le lead au PRODOR pour exécuter la procédure de passation de marché, et finaliser l'acquisition du logiciel</p>	UFCP / FIDA	10/2024
<b>Gestion et exécution financière</b>		
<p><b>Finaliser le manuel de procédures</b></p> <p>Finaliser le manuel de procédures du projet et le soumettre au FIDA pour non objection</p>	Coordonateur / RAF	11/2023
<p><b>Logiciel comptable</b></p> <p>Finaliser la mise en place effective du logiciel comptable et son opérationnalisation</p>	Coordonateur / RAF	11/2023
<p><b>Stratégies de Passation des marchés et Planification des Marchés:</b></p> <p>Le processus de planification des marchés publics doit être plus précis et doit répondre aux besoins réels du projet.</p>	UFCP	06/2024

<p><b>Stratégies de Passation des marchés et Planification des Marchés:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La période minimale prévue pour la préparation des offres doit respecter les exigences du FIDA.</li> <li>- Des efforts supplémentaires doivent être déployés au cours du processus d'évaluation afin d'éviter les erreurs dans les recommandations d'attribution</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>Gestion des Contrats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La période d'exécution du contrat doit être réalisable en respectant la période minimale nécessaire à une bonne exécution et ne doit pas être changée après l'ouverture des offres, à moins d'être documentée par un avenant au contrat.</li> <li>-Les contrats doivent être exécutés pendant la période de validité du contrat. Les modifications de contrat prolongeant la durée du contrat doivent être effectuées avant l'expiration du contrat.</li> <li>-Dans le cas où le projet souhaiterait continuer avec BCPA et recevoir le livrable final, la non-objection du FIDA doit être demandée afin de signer un contrat à source unique avec ladite société.</li> <li>-Établir un avenant à la convention signée avec la DSIE (Ref : 01/UFCP/PRODER/S/2023-2024 datée du 15/03/2024) pour refléter le montant exact payé et annuler les activités qui n'ont pas été exécutées. Le montant de la convention doit être corrigé en conséquence dans le CMT.</li> <li>-Le projet doit s'assurer que les exigences en matière de garantie de performance sont bien définies dans le dossier d'appel d'offres et respectées après la signature du contrat.</li> <li>-Le calendrier de paiement inclus dans le contrat doit atténuer le risque de non-exécution en ce qui concerne l'attribution de la valeur du paiement dû aux prestations respectives. Les paiements effectués doivent être légèrement inférieurs à la valeur du produit en question et la balance sera payée dans le cadre du dernier paiement.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>Recrutement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La sélection des consultants travaillant dans l'Unité d'exécution du projet doit suivre les procédures définies dans le Manuel des achats du FIDA pour la sélection des consultants individuels, doit être : <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) effectuée par un comité de sélection en présence du Responsable des achats,</li> <li>(ii) listée dans le Plan d'achat. La valeur du contrat de ces consultants doit couvrir toute la période du contrat.</li> </ul> </li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024
<p><b>OPEN</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une attention particulière doit être accordée à l'utilisation de l'OPEN, notamment en ce qui concerne l'identification des méthodes de passation de marchés.</li> </ul>	UFCP	06/2024

<p><b>Reponse a temps sur les commtenataire sur les WAs</b></p> <p>Lors de la préparation et de la soumission des WA et des RFIs, le projet doit veiller à ce que les commentaires soient traités dans un délai de 48 heures.</p>	RAF	06/2024
<p><b>Accélérer l'achat des ordinateur Laptops</b></p> <p>Accélérer l'achat des ordinateur Laptops pour les staffs de finance, pourque la saisie comptable &amp; encodage soit fait à temps pour clôturer l'année fiscal en cours.</p>	UFCP Dept PM	06/2024
<p><b>Examen et signature des carnets de bord des véhicules</b></p> <p>Examen et signature des carnets de bord des véhicules  À partir de juin 2024, les carnets de bord des véhicules devront être examinés et rapprochés de manière adéquate par l'agent de l'administration. Le rapprochement doit être effectué avant tout ravitaillement en carburant ou toute recharge de carburant.  Cette tâche ne peut pas être effectuée par la RAF, car cela ne permet pas de garantir une séparation efficace des tâches.</p>	Chargé d'administration de l'UGP et coordinateur de projet de l'UGP	06/2024
<p><b>Audit externe</b></p> <p>Audit externe  L'audit externe doit être rapidement contractualisé afin de s'assurer qu'il est demandé en temps voulu et que l'audit est effectué dans un délai raisonnable.</p>	RAF	06/2024
<p><b>Suivi et rapprochement des comptes bancaires du projet.</b></p> <p>Suivi et rapprochement des comptes bancaires du projet.  - Les comptes doivent être rapprochés chaque semaine, compte tenu du fait qu'ils font l'objet d'un système de validation des transactions en ligne, et ce rapprochement doit être signé.  Ajouter 2 employés actuels du projet pour valider le paiement du projet.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Veiller à l'exactitude et à l'adéquation des détails lors de l'enregistrement dans le système comptable.</b></p> <p>Veiller à l'exactitude et à l'adéquation des détails lors de l'enregistrement dans le système comptable.  Veiller à ce que la description des paiements décrive bien les éléments payés. Sur une base hebdomadaire, il convient également de procéder à des vérifications approfondies pour s'assurer que les montants exacts sont enregistrés, afin d'éviter l'erreur mineure relevée au cours de la mission.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Documents incomplets</b></p> <p>Documents incomplets  Sur une base hebdomadaire :  - Veiller à ce que les documents soient complets avant d'être introduits dans le système.  - Créez une liste de contrôle sur la base du manuel des finances et des achats et du manuel du FIDA et demandez à l'équipe de projet de joindre une liste de contrôle complète pour chaque dépense.</p>	RAF	07/2024
<p><b>valuer efficacement les contributions en nature du gouvernement</b></p> <p>Évaluer efficacement les contributions en nature du gouvernement et des bénéficiaires et les inclure dans les rapports ainsi que dans les notes des états financiers.</p>	RAF	07/2024
<p><b>Préparation et soumission des `RFI</b></p> <p>Préparation et soumission des DRF (ii) Tous les RFI doivent comporter la liste des transactions depuis le début du projet sous la forme d'un onglet annexé à la version Excel et soumis.</p>	RAF	07/2024

<p><b>Communiquer l'analyse du budget par rapport à la réalité</b></p> <p>Communiquer l'analyse du budget par rapport à la réalité sur une base mensuelle avec les équipes dans les domaines problématiques et sur une base trimestrielle avec l'ensemble de l'équipe.</p>	<p>RAF &amp; Coordinateur du projet</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Retard dans la saisie des écritures comptables. Il faut compter de 1 à 4 mois pour que les transactions payées soient saisies dans le logiciel de comptabilité.</b></p> <p>Retard dans la saisie des écritures comptables. Il faut compter de 1 à 4 mois pour que les transactions payées soient saisies dans le logiciel de comptabilité.</p> <p>Enregistrer toutes les écritures comptables en attente dans le logiciel comptable avant la fin juillet 2024. Enregistrer les écritures au maximum 48 heures après leur validation par la banque.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Accélérer l'encodage des données dans le système.</b></p> <p>Accélérer l'encodage des données dans le système. La finalisation des paramètres restants dans le logiciel</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Limiter l'utilisation des paiements en espèces</b></p> <p>Limiter l'utilisation des paiements en espèces, notamment en ce qui concerne les paiements au staff pour les missions de service.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Suivi des avances et des frais de rétention dans le système comptable</b></p> <p>Suivi des avances et des frais de rétention dans le système comptable S'assurer que toutes les avances (personnel et fournisseurs) et les frais de rétention sont suivis dans le système comptable qui peut également générer une analyse de vieillissement. Cela se fera parallèlement à la pratique actuelle de l'autre projet du FIDA, où ces éléments sont également suivis par les ingénieurs. Les avances échues doivent être communiquées aux intéressés en temps utile.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Validation du manuel financier</b></p> <p>Validation du manuel financier Faire compléter et valider le manuel financier par le service financier de l'entreprise.</p>	<p>UFCP Coordinateur du projet</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Adéquation des contrôles sur la gestion des actifs du projet</b></p> <p>Adéquation des contrôles sur la gestion des actifs du projet L'inventaire mensuel par échantillonnage d'au moins 10 % du coût et de la quantité des actifs est vérifié par le service financier. -Marquer tous les biens. Enregistrer tous les mouvements d'actifs au plus tard à la fin de chaque semaine.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Présentation du rapport financier intermédiaire (RFI)</b></p> <p>Présentation du rapport financier intermédiaire (RFI) Respecter le délai de 30 jours après la fin du trimestre.</p>	<p>RAF</p>	<p>07/2024</p>
<p><b>Évaluations annuelles de la performance du personnel de UFCP Finance</b></p> <p>Évaluations annuelles de la performance du personnel de UFCP Finance Les objectifs fixés annuellement doivent être en ligne avec la norme de gestion financière du FIDA pour assurer la cohérence.</p>	<p>RH, UFCP Coordinateur du projet</p>	<p>08/2024</p>

<p><b>Compléter la formation en gestion financière du FIDA</b></p> <p>Compléter la formation en gestion financière du FIDA et partager avec le coordinateur de projet de l'UFCP, les RH, l'officier de Finance du FIDA le certificat obtenu avant fin aout 2024.</p>	<p>UFCP - Equipe de finance &amp; Coordinateur du projet</p>	<p>08/2024</p>
<p><b>Gestion des actifs Établir un registre des actifs adéquat contenant au moins les informations suivantes ;</b></p> <p>Gestion des actifs Établir un registre des actifs adéquat contenant au moins les informations suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Code du bien</li> <li>● Numéro de série</li> <li>● Type de bien</li> <li>● Description du bien</li> <li>● Fabricant / Marque</li> <li>● Utilisateur du bien, lieu</li> <li>● Fournisseur</li> <li>● Date d'achat</li> <li>● Prix/Coût (en BIF &amp; USD)</li> <li>● Dépréciation</li> <li>● Statut du bien</li> <li>● Financier et co-financier</li> <li>● Remarques.</li> </ul>	<p>RAF &amp; Comptable</p>	<p>08/2024</p>
<p><b>Dispositions relatives à l'exonération fiscale</b></p> <p>Dispositions relatives à l'exonération fiscale L'emprunteur, le ministère des finances, devrait finaliser d'urgence les dispositions relatives à l'exonération fiscale afin de permettre une mise en œuvre harmonieuse du projet.</p>	<p>Coordinateur du projet</p>	<p>12/2024</p>
<p><b>Préparation et approbation en temps utile de PTBA</b></p> <p>Préparation et approbation en temps utile de PTBA Soumettre le PTBA et s'assurer que la révision de l'AWPB pour 2024-25 est obtenue avant le 10 décembre 2024.</p>	<p>Équipe de l'UFCP, RAF et Coordinateur de projet</p>	<p>12/2024</p>



Investir dans les populations rurales

## **Burundi**

---

### **Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER**

#### **Rapport de supervision**

#### **: Cadre logique du projet**

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes





Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
<b>Portée</b>	1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages						Rapport de l'UGP	Annuellement	UGP	Il n'y a pas de retard dans le démarrage et la mise en œuvre du projet. L'environnement socio-politique du pays est stable et apaisé	
	Membres des ménages		255 000	510 000		0					0
	1.a Nombre correspondant de ménages touchés						Rapport de l'UGP	Annuellement	UGP		
	Ménages dirigés par une femme		10 625	21 250		0					0
	Ménages		42 500	85 000		0					0
	1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet						Rapport de l'UGP	Annuellement	UGP		
	Hommes		21 250	42 500		0					0
	Femmes		21 250	42 500		0					0
	Jeunes		21 250	42 500		0					0
	Personnes autochtones		2 125	4 250		0					0
Nombre total de personnes bénéficiant de services		42 500	85 000		0	0					
<b>Objectif du projet</b> Contribuer à la réduction de la pauvreté, amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire des communautés rurales	Incidence de la pauvreté dans la zone du programme						Enquêtes statistiques nationales	Revue à mi-parcours et achèvement	Gouvernement	Les politiques économiques sont propices au développement des entreprises	
	Pourcentage	64.6	60	55							
<b>Objectif de développement</b> Promouvoir de manière équitable et inclusive l'entreprenariat des jeunes ainsi qu'un environnement propice au développement des entreprises agropastorales et au renforcement de la résilience des pauvres ruraux les plus vulnérables	SF.2.1 Ménages satisfaits des services soutenus par le projet						Enquêtes COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP	Les bénéficiaires participent pleinement aux enquêtes.	
	Membres des ménages		229 500	459 000							
	Ménages (%)		90	90							
	Ménages (nombre)		38 250	76 500							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Pourcentage de ménages déclarant une augmentation d'au moins 20% de leurs revenus parmi les ménages bénéficiaires							Enquêtes COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP	
	Pourcentage		30	50							
<b>Effet direct</b> Effet 1: Meilleure implication des jeunes dans le développement des entreprises rurales	2.2.1 Emplois nouveaux créés							Enquêtes COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP	Les bénéficiaires participent pleinement aux enquêtes
	Bénéficiaire du travail - hommes		9 750	19 500							
	Emplois nouveaux		19 500	39 000							
	Bénéficiaire du travail - femmes		9 750	19 500							
	Bénéficiaire du travail - personnes autochtones		975	1 950							
	Bénéficiaire du travail - jeunes		9 750	19 500							
	2.2.2 Entreprises rurales appuyées signalant une hausse de leurs bénéfices							Enquêtes statistiques nationales	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP	
	Nombre d'entreprises		2 350	6 280							
	Pourcentage d'entreprises		60	80							
	2.2.1 Personnes ayant de nouveaux emplois / opportunités d'emploi										
	Hommes										
	Femmes										
	Personnes autochtones										
Jeunes											
Nombre total de personnes ayant de nouveaux emplois/opportunités d'emploi											
Persons with disabilities											

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	1.2.9 Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP)										
	Ménages de personnes autochtones										
	Ménages dirigés par une femme										
	Ménages (nombre)										
	Ménages (%)										
	Membres de ménages										
<b>Produit</b> Produit 1.1.: Promotion des entreprises des jeunes ruraux	2.1.2 Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises						Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	Les bénéficiaires participent pleinement aux enquêtes. Le système de S&E du Programme est efficace	
	Hommes		6 000	12 000		0					0
	Femmes		6 000	12 000		0					0
	Personnes autochtones		600	1 200		0					0
	Jeunes		6 000	12 000		0					0
	Personnes formées à des activités productrices de revenus ou à la gestion des entreprises		12 000	24 000		0					0
<b>Produit</b> Produit 1.2: Services de développement des affaires pour les entreprises rurales	2.1.1 Entreprises rurales ayant accès à des services de développement des entreprises						Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	Les bénéficiaires participent pleinement aux enquêtes. Le système de S&E du Programme est efficace	
	Taille des entreprises					0					
	Entreprises rurales		3 950	7 840		0					0

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité	
<b>Effet direct</b> Effet 2: Amélioration de l'environnement pour le développement de l'agrobusiness.	1.2.4 Ménages faisant état d'une augmentation de la production							Enquête COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP	Le système de S&E du Programme est efficace. Les bénéficiaires participent pleinement aux enquêtes.	
	Membres des ménages		240 000	480 000								
	Ménages		80	80								
	Ménages		40 000	80 000								
	2.2.6 Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés et aux installations de transformation et de stockage							Enquête COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP		
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés		80	80								
	Jóvenes		60 000	120 000								
	Ménages dirigés par une femme		4 000	8 000								
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation		80	80								
	Ménages dirigés par une femme		4 000	8 000								
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage		80	80								
	Ménages dirigés par une femme		4 000	8 000								
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés		20 000	40 000								

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de transformation		20 000	40 000							
	Ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux installations de stockage		20 000	40 000							
	3.2.2 Ménages déclarant l'adoption de pratiques et technologies durables et résilientes au changement climatique						Enquête COI	Revue à mi-parcours et achèvement	UGP		
	Membres des ménages		191 250	413 100							
	Ménages		75	81							
	Ménages		31 875	68 850							
	1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)						Enquête COI	Référence, revue à mi-parcours, achèvement	UGP		
	Femmes (%)		50	70							
	Femmes (nombre)		10 625	29 750							
	Ménages (%)		60	70							
	Ménages (nombre)		3 506	9 817							
	Membres des ménages		87 655	245 435							
	Personnes autochtones		531	1 487							
	Ménages dirigés par une femme										
<b>Produit</b> Produit 2.1: Amélioration de l'accès des pauvres à la terre et aux actifs pour l'agro-business	1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition						Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	Le système de S&E du Programme est efficace	
	Nombre de personnes qui participent		26 160	52 320		0					0
	Hommes		10 464	20 928		0					0
	Femmes		15 696	31 392		0					0

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	
	Ménages		60	70		0	0			
	Membres des ménages bénéficiaires		210 580	421 160		0	0			
	Personnes autochtones		260	520		0	0			
	Jeunes		15 696	31 392		0	0			
	1.1.3 Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP
	Hommes		16 348	32 696		0	0			
	Femmes		16 348	32 696		0	0			
	Jeunes		16 348	32 696		0	0			
	Personnes autochtones		1 634	3 268		0	0			
	Producteurs ruraux		32 696	65 392		0	0			
	1.1.4 Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP
	Nombre total de personnes formées par le projet		32 696	65 392		0	0			
	Hommes formés à la production végétale		9 808	19 617		0	0			
	Femmes formées à la production végétale		9 808	19 617		0	0			
	Jeunes formés à la production végétale		9 808	19 617		0	0			
	Hommes formés à la production animale		6 540	13 079		0	0			
	Femmes formées à la production animale		6 540	13 079		0	0			
Jeunes formés à la production animale		6 540	13 079		0	0				

Chaîne logique	Indicateurs							Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence	Responsabilité	
	Personnes formées à la production végétale		19 616	39 234		0	0				
	Personnes formées à la production animale		13 080	26 158		0	0				
<b>Produit</b> Produit 2.2: Infrastructure améliorée pour la production et la connectivité du marché	1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	Le système de S&E du Programme est efficace
	Superficie en hectares		350	1 000		0	0				
	2.1.5 Kilomètres de routes construites, refaites ou améliorées							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	
	Longueur des routes (km)		70	100		0	0				
	3.1.4 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	
	Superficie en hectares		8 000	16 000		0	0				
	2.1.6 Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état							Rapport de l'UGP	Trimestriellement	UGP	
	Nombre total d'installations		106	212		0	0				
	Installations de commercialisation construites ou remises en état		3	7		0	0				
	Installations de transformation construites ou remises en état		101	201		0	0				
Installations de stockage construites ou remises en état		2	4		0	0					
<b>Effet direct</b> Effet 3: Capacités améliorées de MINEAGRIE et de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour une transformation rurale efficace	Politique 3 Lois, réglementations, politiques ou stratégies existantes/nouvelles soumises aux décideurs pour approbation, ratification ou modification							Enquêtes statistiques nationales	Revue à mi-parcours et achèvement	MINEAGRIE	La volonté politique du gouvernement est maintenue
	Nombre		3	3							

Chaîne logique	Indicateurs						Moyens de vérification			Hypothèses		
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Résultat annuel (2024)	Résultat cumulatif (2024)	Résultat cumulatif % (2024)	Source	Fréquence		Responsabilité	
	SF.2.2 Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par le projet							Enquêtes statistiques nationales	Revue à mi-parcours et achèvement	MINEAGRIE		
	Membres des ménages		120 000	320 000								
	Ménages (%)		60	80								
	Ménages (nombre)		24 000	80 000								
<b>Produit</b> Produit 3.1: Politiques et capacités institutionnelles du MINEAGRIE renforcées	Politique 1 Nombre de produits du savoir relatifs aux politiques achevés						MINEAGRIE	Revue à mi-parcours et achèvement	MINEAGRIE	La volonté politique du gouvernement est maintenue		
	Nombre		2	2		0					0	
	Politique 2 Nombre de plateformes opérationnelles multi-acteurs appuyées						MINEAGRIE	Revue à mi-parcours et achèvement	MINEAGRIE			
	Nombre		1	1		0					0	





Investir dans les populations rurales

## Burundi

---

### Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER

#### Rapport de supervision

#### Appendice 1: Performance financière réelle par source de financement et par composante; décaissements par catégorie

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes



## Financial performance by financier

Financial Instrument	Allocated (in '000)		Disbursements (in '000)		Disbursement rate (%) at IFAD level at 30/05/2024)	Available Balance at IFAD level ('000)	
Prêt FIDA N° 2000004133	USD	10 750	USD	558	5.19%	USD	10 192
Don FIDA N° 2000004134	USD	42 940	USD	2 410	5.61%	USD	40 530
Bénéficiaires	USD	3 680	USD	-	0.00%	USD	3 680
Gouvernement du Burundi	USD	7 065	USD	-	0.00%	USD	7 065
<b>Total</b>	<b>USD</b>	<b>64 435</b>	<b>USD</b>	<b>2 968</b>	<b>4.61%</b>	<b>USD</b>	<b>61 467</b>

## Financial performance by financier by component (USD '000)

Expenditure by Components:	Prêt FIDA N° 2000004133 (en '000)					Don FIDA N° 2000004134 (en '000)				
	Affectation Prêt 4133	Dépenses réelles Prêt 4133	% Dépensé Prêt 4133	Affectation Don FIDA 4134	Dépenses réelles Don FIDA 4134	% Dépensé Don FIDA 4134				
<b>Component 1:</b> Inclusive development of rural youth enterprises	USD	6 067	USD	244	4%	USD	24 213	USD	-	0%
<b>Component 2:</b> Institutional strengthening and programme coordination	USD	1 783	USD	-	0%	USD	7 119	USD	58	1%
<b>Component 3:</b> Promotion of an enabling environment for development of agropastoral enterprises	USD	1 831	USD	1 317	72%	USD	7 309	USD	11	0%
Non alloué	USD	1 070			0%	USD	4 300			0%
<b>Total Project Cost</b>	<b>USD</b>	<b>10 750</b>	<b>USD</b>	<b>1 561</b>	<b>76%</b>	<b>USD</b>	<b>42 940</b>	<b>USD</b>	<b>69</b>	<b>1%</b>

## Financial Financial performance by financier by component (USD '000)

Expenditure by Components:	Bénéficiaires (en '000)			Government (in '000)			Total (in '000)		
	Affectation Béné	Dépenses réelles Béné	% Dépensé Béné	Affectation GoB	Dépenses réelles GoB	% Dépensé GoB	Budget Total	Dépenses Total	% Total
<b>Component 1:</b> Inclusive development of rural youth enterprises	USD 1 042	USD -	0%	USD 5 011	USD -	0%	USD 36 332	USD 244	1%
<b>Component 2:</b> Institutional strengthening and programme coordination	USD -	USD -	0%	USD 1 971	USD -	0%	USD 10 872	USD 58	1%
<b>Component 3:</b> Promotion of an enabling environment for development of agropastoral enterprises	USD 2 638	USD -	0%	USD 83	USD -	0%	USD 11 861	USD 1 328	11%
Non alloué			0%			0%	USD 5 370	USD -	0%
<b>Total Project Cost</b>	<b>USD 3 680</b>	<b>USD -</b>	<b>0%</b>	<b>USD 7 065</b>	<b>USD -</b>	<b>0%</b>	<b>USD 64 435</b>	<b>USD 1 630</b>	<b>3%</b>

## Décaissements des prêts du FIDA (USD, au 31 mai 2024)

Catégories	Allocation initiale	Allocation révisée	Déboursement	WA En attente	Solde	Pourcentage Déboursement
Catégorie 1 - Travaux => 200003	USD 680 000	USD -	USD -	USD -	USD 680 000	0.00%
Catégorie 2 - Équipements et matériels => 200011	USD 1 400 000	USD -	USD -	USD -	USD 1 400 000	0.00%
Catégorie 3 - Contrats de prestation de services => 200008	USD 1 050 000	USD -	USD -	USD -	USD 1 050 000	0.00%
Catégorie 4 - Formations => 200019	USD 1 500 000	USD -	USD 3 308	USD -	USD 1 496 692	0.22%
Catégorie 5 - Fonds d'appui => 200001	USD 3 770 000	USD -	USD -	USD -	USD 3 770 000	0.00%
Catégorie 6 - Coûts récurrents => 200016	USD 1 280 000	USD -	USD 11	USD -	USD 1 279 989	0.00%
Unallocated => 290001	USD 1 070 000	USD -	USD -	USD -	USD 1 070 000	0.00%
Avance non justifiée => 250001	USD -	USD -	USD 554 872	USD -	USD (554 872)	0.00%
<b>Total</b>	<b>USD 10 750 000</b>	<b>USD -</b>	<b>USD 558 191</b>	<b>USD -</b>	<b>USD 10 191 809</b>	<b>5.19%</b>

## Décaissements des Don - FIDA (USD, au 31 mai 2024)

Catégories	Allocation initiale	Allocation révisée	Déboursement	WA En attente	Solde	Pourcentage Débours
Catégorie 1 - Travaux => 200003	USD 1 930 000	USD -	USD -	USD -	USD 1 930 000	0.00%
Catégorie 2 - Équipements et matériels => 200011	USD 4 440 000	USD -	USD 20 134.88	USD -	USD 4 419 865	0.45%
Catégorie 3 - Contrats de prestation de services => 200008	USD 4 160 000	USD -	USD 16 095.30	USD -	USD 4 143 905	0.39%
Catégorie 4 - Formations => 200019	USD 7 510 000	USD -	USD 31 980.50	USD -	USD 7 478 020	0.43%
Catégorie 5 - Fonds d'appui => 200001	USD 15 100 000	USD -	USD 116 732.67	USD -	USD 14 983 267	0.77%
Catégorie 6 - Coûts récurrents => 200016	USD 5 500 000	USD -	USD -	USD -	USD 5 500 000	0.00%
Unallocated => 290001	USD 4 300 000	USD -	USD -	USD -	USD 4 300 000	0.00%
Avance non justifiée => 250001	USD -	USD -	USD 2 225 190.28	USD -	USD (2 225 190)	0.00%
<b>Total</b>	<b>USD 42 940 000</b>	<b>USD -</b>	<b>USD 2 410 133.63</b>	<b>USD -</b>	<b>USD 40 529 866</b>	<b>5.61%</b>



Investir dans les populations rurales

## **Burundi**

---

### **Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER**

#### **Rapport de supervision**

#### **Appendice 2: Avancement des activités du PTBA**

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes





Code	Catégories financières	Libellé	Indicateurs	Cibles 2023-2024 révisé	Réalisé au 31 mai 2024	% PTBA	Commentaires	Cumulatif		
								Cibles sur la durée du programme	Réalisé par rapport aux cibles globales	%
<b>1 Composante 1 : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux</b>										
<i>IA Sous-composante 1.1: Promotion des entreprises des jeunes ruraux</i>										
<b>IA01 Information/Sensibilisation population et jeunes</b>										
1A0101 01	Formation et Information	1. Sensibilisation de la population et des jeunes /a	Nombre de Campagnes réalisées	5	4	0.8	Cette activité a été menée à travers l'organisation de 4 ateliers régionaux de démarrage du programme en même temps de sensibilisation de la population y compris les vulnérables. 431 participants ont pris part à ces ateliers , dont 39 représentés les catégories des vulnérables (Batwa, rapatriés, personnes avec handicap). Sur 431 participants, 355 étaient des hommes et 76 femmes soit 17,63 % de participation des femmes.	25		
1A0102 01	Contrat de Prestation de Services	2. Sélection des initiatives économiques /b	Nombre de Campagnes réalisées	0.015			Pour cette activité, il était prévu de préparer le dossier de demande des propositions (DDP) pour les études, les frais pour la publication des DDP et éventuellement les frais pour la prise en charge des différentes commissions d'analyse. La DDP et la liste restreinte des consultants pour la première cohorte ont été transmise pour l'ANO au niveau du FIDA. La liste restreinte devrait, selon le FIDA avoir un ANO pour le rapport de présélection. L'objectif de ce marché était d'avoir des entreprises avec lesquelles il faut travailler en attendant l'aboutissement du processus de recrutement d'un prestataire chargé d'accélération ou	24		

1A0103 01	Assistance Technique	3. Prestataire de service - pour plan d'affaires et validation /c	Nombre de contrats signés et exécutés	0.015		La DDP sur le recrutement d'un consultant qui sera chargé de l'incubation est déjà publiée, l'ouverture a eu lieu le 31/05/2024. Les DDP sur l'accélération et l'intensification agricole ont été soumises au FIDA pour l'ANO. La DDP pour la validation des plans d'affaires est en cours	24		
1A0104	<b>4. Elaboration stratégie de ciblage détaillé des zones de concentration</b>								
	<i>a. Etudes</i>								
1A0104 01	Etudes	Etude - caractérisation de bassins de production/transformation	Nombre d'étude réalisées	0.015		La DDP est déjà publié et l'ouverture le 31/05/2024	5		
1A0104 02	Etudes	Etude stratégie de ciblage personnes vulnérables /d	Nombre d'étude réalisées	0.015		L'étude a été réalisée et le rapport provisoire a été transmis le 26/12/2023 et validé le 29/12/2023	14		
1A0104 03	Etudes	Etude de caractérisation des chaînes des valeurs et métiers /e	Nombre d'étude réalisées	0.015		La DDP est déjà publié , l'ouverture aura lieu le 10/06/2024	5		
	<i>b. . Mise en œuvre et opérationnalisation de la stratégie ciblage détaillé des zones de concentration et des bénéficiaires /f</i>								
1A0104 04	Formation et Information	Mise en œuvre et suivi des actions de ciblage	Nombre de missions effectuées	1		Le suivi sera assuré dès le début du ciblage par un prestataire de facilitation dont le processus de recrutement est à l'étape de l'évaluation technique des offres	5		
1A0104 05	Assistance Technique	Recrutement d'un prestataire chargé du Ciblage géographique (des zones de concentration) et des bénéficiaires /g	Nombre de missions effectuées	0.05		L'évaluation technique du marché de recrutement a eu lieu le 18/05/2024	3		

1A0104 06	Formation et Information	Appui réalisation de formation sur approches de ciblage, etc. /h	Nombre de missions effectuées	25		L'activité est subordonnée au recrutement du prestataire de facilitation du ciblage géographique et socio-économique. La formation sur les approches de ciblage vont précéder le ciblage proprement dit	165		
1A0104 07	Contrat de Prestation de Services	c. Renforcement/cr éation et mise en œuvre -espace de dialogue communautaires /i	Nombre de Campagnes réalisées	1		L'activité est subordonnée aux résultats du ciblage géographique et des bénéficiaires	28		
1A0104 08	Formation et Information	d. Mise en œuvre plan d'action sur l'entreprenariat /j	Nombre de missions effectuées	-		L'avis à manifestation d'intérêt a été publié le 19/05/2024	165		
1A0104 09	Formation et Information	e. Opérationnalisati on plan d'action renforcement des capacités questions genres	Nombre de missions effectuées	5		L'activité est subordonnée aux résultats du ciblage géographique et des bénéficiaires	140		
<b>1B</b>	<b>Sous-composante 1.2: Appui au développement d'entreprises rurales viables</b>								
<b>1B01</b>	<b>A. Promotion de l'entreprenariat des jeunes et femmes pour une alimentation saine et équilibrée</b>								
<b>1B0101</b>	<b>1. Education nutritionnelle</b>								
1B0101 01	Contrat de services	Dépistage de la malnutrition aigüe	Nombre d'enquête /situation de référence	1		L'enquête de base sur le dépistage de la malnutrition est incluse dans l'enquête globale de référence du projet. Cette dernière est dépendante du ciblage géographique et des bénéficiaires.	2		
1B0101 02	Contrat de services	Elaboration document stratégique /a	Nombre de documents élaborés	1		La DDP a été publié et l'ouverture est prévue le 28/05/2024	1		
1B0101 03	Formation et Information	Outils de communication /b	Nombre de kits distribués	1		Les outils de communications seront spécifiés après la mise en place de la stratégie sur la communication en matière de nutrition, l'hygiène et assainissement	1		

<b>1B0102</b>	<b>2. Mise en place/formation animatrices communautaires et encadreurs</b>								
1B0102 01	Formation et Information	Identification animatrices communautaires /c	Nombre de missions effectuées	4			Le marché de recrutement de 12 animateurs provinciaux dans le cadre de nutrition est en cours de mise en œuvre. La DDP a été publiée au mois de juin 2024	9	
1B0102 02	Formation et Information	Formation animatrices /d	Nombre de missions effectuées	0			Pa prévu	9	
1B0102 03	Formation et Information	Formation de 12 antennes provinciales /e	Nombre de missions effectuées	0			Pa prévu	1	
1B0102 04	Equipements et Matériels	Matériels didactiques aux profits des animateurs. /f	Nombre de lots distribués	12			Le marché d'acquisition du matériels didactique a été approuvé dans le système OPEN et est en cours d'initiation parallèlement avec le recrutement et la formation des 12 animateurs	348	
1B0102 05	Equipements et Matériels	Outils de communication et de démonstration /g	Nombre de lots distribués	12			Le marché pour l'acquisition des outils de communication et de démonstration en matière de nutrition a été reporté pour l'exercice 2024-2025	348	
<b>1B0103</b>	<b>3. Promotion de bonnes pratiques de nutrition dans les communautés</b>			<b>Les activités de promotion de bonnes pratiques de nutrition dans les communautés n'ont pas été planifiées dans le PTBA 2023-2024 révisé. Ces activités concernent notamment (i) les sensibilisations des filles adolescentes et mères, (ii) les démonstrations culinaires, (iii) la diffusion radio sur la bonne pratique de nutrition, (iv) les communications sur les radios locales</b>					
1B0103 01	Formation et Information	Sensibilisation des filles adolescentes et mères /h	Nombre de missions effectuées	-				10	
1B0103 02	Formation et Information	Démonstration culinaire /i	Nombre de séances effectuées	-				1 392	
1B0103 03	Formation et Information	Diffusion radio sur la bonne pratique de nutrition	Nombre de missions effectuées	-				9	
1B0103 04	Formation et Information	Communication radios locales /j	Nombre de mois	3				42	

1B0103 05	Equipements et Matériels	Outils de communication et de démonstration /k	Nombre de kits diffusés	-					348	
<b>1B0104</b>	<b>4. Production et Promotion des produits à haute valeur nutritive</b>			<b>Les activités de production et de promotion des produits à haute valeur nutritive axées essentiellement sur (i) la production et la conservation de champignon, (ii) la production du soja et de l'arachide, la fabrication du lait de soja, (iv) la production , la transformation et la conservation de la tomate, (v) la production de la patate douce à chair orange, (vi) l'Elevage des poules,</b>						
1B0104 01	Fonds d'Appui	Production et conservation champignon	Nombre de Groupements appuyés	-					500	
1B0104 02	Fonds d'Appui	Production soja et arachide	Nombre de Groupements appuyés	-					600	
1B0104 03	Fonds d'Appui	Fabrication lait de soja	Nombre de Groupements appuyés	-					50	
1B0104 04	Fonds d'Appui	Production tomate	Nombre de Groupements appuyés	-					100	
1B0104 05	Fonds d'Appui	Transformation et conservation tomate	Nombre de Groupements appuyés	-					100	
1B0104 06	Fonds d'Appui	Production patate douce à chair orange	Nombre de Groupements appuyés	-					348	
1B0104 07	Fonds d'Appui	Elevage poules /l	Nombre de Groupements appuyés	-					280	
1B0104 08	Formation et Information	Fabrication de foyers améliorés par les Batwa	Nombre de Groupements appuyés	-					1	
1B0104 09	Formation et Information	Fabrication d'ustensiles de cuisine et objet d'art par les Batwa	Nombre de Groupements appuyés	-					1	

1B0104 10	Fonds d'Appui	Production et commercialisation farine de bouillie	Nombre de Groupements appuyés	-					100	
1B0104 11	Formation et Information	Formation sur l'utilisation des outils numériques /m	Nombre de sessions effectuées	-					44	
<b>1B0105</b>	<b>5. Alphabétisation fonctionnelle des adultes /n</b>			<b>Les activités relatives à l'alphabétisation fonctionnelle des adultes n'ont pas été prévues dans le PTBA 2023-2024 car les données sur le ciblage ne sont pas encore disponibles. Ces activités étaient essentiellement liées à la mise en place des centres provinciaux d'alphabétisation et leurs équipements ainsi</b>						
1B0105 01	Contrat de Prestation de Services	Création des centres d'alphabétisation fonctionnelle	Nombre de centres provinciaux créés	-					33	
1B0105 02	Formation et Information	Formation encadreurs	Nombre de sessions organisées	-					467	
1B0105 03	Equipements et Matériels	Equipements et matériels centres /o	Nombre de kits d'alphabétisation distribués kit	-					33	
<b>1B02</b>	<b>B. Intensification agricole et mise en place des centres de rayonnement</b>			<b>Les activités d'intensification agricole et mise en place des centres de rayonnement concernent surtout des (i) MPER de production vivrière, (ii) MPER de production horticole ; (iv) MPER des cultures fourragères et plants améliorés et résilients aux changements climatiques ainsi que les (vi) MPER sur les grands centres de rayonnement mixte. Ces activités n'ont pas fait l'objet de planification dans le PTBA 2023-2024 révisé pour des raisons ci-après: (1) ciblage géographique, (2) confirmation par le MINEAGRIE de</b>						
1B0201 01	Fonds d'Appui	1. Entreprenariat	Nombre de ha de production vivrière	-					1 100	
1B0202 01	Fonds d'Appui	2. Entreprenariat horticole /q	Nombre de ha de production horticole	-					100	

1B0203 01	Fonds d'Appui	3. Entreprenariat culture fourragère, plants améliorés et résilients aux changement climatique /r	Nombre de ha pour les cultures résilientes	-					200	
1B0204 01	Fonds d'Appui	4. Grand centre de rayonnement mixte /s	Nombre de ha /centre de rayonnement	-					200	
<b>1B0205</b>	<b>5. Introduction des innovations/CEP</b>									
1B0205 01	Formation et Information	Mise en place, formation et appui aux CEP riz en marais aménagés	Nombre de CEP-riz mis en place , nombre de membres	60			Dans le cadre des innovations CEP les activités déjà réalisées concernent la fourniture du matériel didactique pour la mise en place et formation des CEP riz (lot 2, lot 3 et 4) et le recrutement d'un prestataire chargé de la mise en place, de la formation et du suivi-encadrement des CEP et des AUM au niveau des marais. Le contrat pour ce prestataire a été signé en mai 2024 et est en cours.		280	
1B0205 02	Formation et Information	Mise en place, formation et appui aux CEP intégrés agriculture/élevage sur colline	Nombre de CEP intégrés mis en place, nombre de membres	40			Cette activité attend le ciblage géographique et les résultats de l'étude sur la caractérisation des bassins de production, de transformation et la commercialisation, ainsi que les résultats sur l'étude des chaînes de valeurs. Les marchés pour ces études. La DDP pour la caractérisation des bassins de production est déjà publié et l'ouverture le 31/05/2024, la DDP pour l'étude des chaînes de valeurs est déjà publié , l'ouverture aura lieu le 10/06/2024 et pour le ciblage, l'évaluation technique du marché a eu lieu le		180	

1B0205 03	Formation et Information	Formation facilitateurs externes	Facilitateurs externes formés	60		La formation des facilitateurs externes suivra l'identification, la structuration des CEP et AUM au niveau des marais. Le contrat pour le prestataire en charge de cette activité a été signé en mai 2024. Pour les facilitateurs externes des CEP agricoles intégrés à l'élevage, la formation sera dispensée par le prestataire en intensification agropastorale et halieutique dont le recrutement est en cours et après les études de caractérisation des bassins de production et des chaînes de valeur. Pour cette activité il y aura concertation avec le projet PIPARV-B pour éviter des doublons dans la formation de ceux qui en avaient	460		
1B0205 04	Formation et Information	Formation facilitateurs internes	Facilitateurs internes formés	120		La formation des facilitateurs externes suivra l'identification, la structuration des CEP et AUM au niveau des marais. Le contrat pour le prestataire en charge de cette activité a été signé en mai 2024. Pour les facilitateurs externes des CEP agricoles intégrés à l'élevage, la formation sera dispensée par le prestataire en intensification agropastorale et halieutique dont le recrutement est en cours et après les études de caractérisation des bassins de production et des chaînes de valeur. Pour cette activité il y aura concertation avec le projet PIPARV-B pour éviter des doublons dans la formation de ceux qui en avaient	920		
1B020505	Formation et Information	Mise en place, formation et renforcement des capacités des AUM	Nombre d'AUM structurés et formés	15		Le recrutement du prestataire qui sera chargé de la mise en place, la formation et la structuration des AUM est à l'étape de signature de contrat. Le contrat est en cours depuis le mois de mai 2024	60		
1B0207	7. Réhabilitation centres avicoles à Gitega et Muramvya			Aucune activité en rapport avec la réhabilitation des centres avicoles de Gitega et de Muramvya n'a été prévue pour le PTBA 2023-2024. Les activités qui étaient prévues étaient en					



1B0207 02	Equipements et Matériels	Importation des poussins parentaux /u	Nombre de lots de 5000 poussins importés	-				2		
1B0207 03	Equipements et Matériels	Mise en place d'une unité de fabrication des aliments	Nombre d'unité mis en place	-				1		
1B0207 04	Equipements et Matériels	Mise en place stock de de sécurité des produits vétérinaires	Nombre de lots constitués	-				5		
1B0207 05	Equipements et Matériels	Achat matériels divers	Nombbre de lots achetés	-				1		
<b>1B03</b>	<b>C. Appui aux entreprises agricoles en fin d'incubation - entreprise d'élevage</b>				<b>Les activités d'appui aux entreprises agricoles en fin d'incubation et les entreprises d'élevage n'ont pas été prévues dans le cadre de l'exercice 2023-2024 pour les mêmes raisons évoquées pour les mêmes raisons que les</b>					
<b>1B0301</b>	<b>1. Entreprise d'élevage</b>									
1B0301 01	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - porc de recapitalisation	Nombre d'entreprise	-				9 000		
1B0301 02	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - porc naisseur	Nombre d'entreprise	-				500		
1B0301 03	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - bovin laitier	Nombre d'entreprise	-				1 500		
1B0301 04	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - taurillon d'embouche	Nombre d'entreprise	-				600		
1B0301 05	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - aviculture traditionnelle améliorée	Nombre d'entreprise	-				600		

1B0301 06	Fonds d'Appui	Entreprise collective caprins /v	Nombre d'entreprise	-					1 500				
1B0301 07	Fonds d'Appui	ME pisciculture associée de 40 ménages /w	Nombre d'entreprise	-					120				
1B0301 08	Fonds d'Appui	ME apiculture /x	Nombre d'entreprise	-					32				
1B0301 09	Fonds d'Appui	ME champignons de 20 ménages	Nombre d'entreprise	-					1 100				
1B0301 10	Fonds d'Appui	ME individuelle naisseur d'alevins	Nombre d'entreprise	-					12				
1B0301 11	Fonds d'Appui	ME collective producteurs d'aliments pour bétail et poisson	Nombre d'entreprise	-					6				
1B0301 13	Fonds d'Appui	ME transformation des peaux	Nombre d'entreprise	-					11				
1B0301 14	Contrat de Prestation de Services	ACSA (du niveau technicien vétérinaire)	Nombre d'entreprise	-					300				
<b>1B0302</b>	<b>2. Intégration agriculture élevage</b>												
1B0302 01	Fonds d'Appui	Entreprise individuelle - EMER	Nombre d'entreprise	-					120				
1B0302 02	Fonds d'Appui	Entreprise Collective Centre Agropastorale	Nombre d'entreprise	-					6				
<b>1B04</b>	<b>D. Appui à la formation de brigades d'exécution et d'entretien des travaux</b>			Les activités liées à l'appui à la formation de brigades d'exécution et d'entretien des travaux seront réalisées au cours des travaux qui sont prévues au cours du PTBA 2025-2026, étant donné que									

1B0401 01	Formation et Information	1. Brigades d'entretien des pistes	Nombre de structure brigade pistes mises en place	-					20		
1B0402 01	Formation et Information	2. Brigades d'entretien des marais aménagés	Nombre de structure brigade marais mises en place	-					100		
1B0403 01	Formation et Information	3. Brigades d'exécution et d'entretien des aménagements antiérosifs sur les BV	Nombre de structure brigade aménagement AE mises en place	-					400		
<b>1B05</b>	<b>II. Recurrent Costs</b>										
1B0501 01	Salaires et Indemnités	A. Indemnités animatrices communautaires nutritionnelles /cc	Personne/mois pris en charge	1				L'activité n'a pas été réalisée du fait que le processus de recrutement des animateurs dans le cadre de la nutrition n'est pas achevé pour qu'ils soient opérationnels et rémunérés	2 100		
Code	Catégories financières	Libellé	Indicateurs	Cibles 2023-2024 révisé	Réalisé au 31 mai 2024	% PTBA	Commentaires	Cumulatif			
								Cibles sur la durée du programme	Réalisé par rapport aux cibles globales	%	
<b>2 Composante 2: Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales</b>											
2A	<i>Sous-composante 2.1: Amélioration de l'accès à la terre et aux actifs pour l'entrepreneuriat agricole</i>										
2A01	<b>A. Construction de 3 centres naisseurs de 50 bovins chacun</b>										
2A0101 01	Génie Civil/Infrastructures	Construction de 3 centres naisseurs de 50 bovins chacun	Nombre de centres naisseurs construits/réhabilités	0.02				Réalisation de missions d'identification du site d'implantation des centres naisseurs en vue de préparer les termes de références des études techniques de construction	3		
2A0102 01	Equipements et Matériels	Importation de 150 bovins de race améliorée (pure sang)	nombre	-					150		

2A0103 01	Equipements et Matériels	Mise en place stock de de sécurité des produits vétérinaires	Nombre de lots achetés et remis	-				5		
2A0103 02	Equipements et Matériels	Achat matériels divers	Nombre de lots achetés et remis	-				3		
<b>2A02</b>	<b>B. Importation de porcs de race améliorée</b>									
2A0201 01	Equipements et Matériels	Importation de 150 porcs de race améliorée	Nombre de porcins	-				150		
2A0202 01	Génie Civil/Infrastructures	Construction de porcherie	Nombre de porcherie construites/réhabilitées	0.02			réalisation de missions d'identification du site d'implantation de la porcherie en vue de préparer les termes de références des études techniques de construction de la porcherie	1		
2A0203 01	Equipements et Matériels	Achat des ingrédients de départ pour une année	Nombre de lots achetés et remis	-				2		
2A0204 01	Equipements et Matériels	Mise en place unité de fabrication aliments	Nombre d'unités mises en place	-				1		
<b>2A03</b>	<b>C. Repeuplement cheptel</b>									
2A0301 01	Equipements et Matériels	Importation bovins	Nombre de bovins importés et diffusés	-				3 000		
2A0302 01	Equipements et Matériels	Importation caprins de race améliorée	Nombre de caprins importés et diffusés	-				20 000		
<b>2A04</b>	<b>D. Appui à la prévention et contrôle des maladies animales</b>									
2A0401 01	Equipements et Matériels	Acquisition des vaccins	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	-				5		

2A0402 01	Equipements et Matériels	Acquisition des médicaments spéciaux	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	-					5		
2A0403 01	Equipements et Matériels	Acquisition réactifs de laboratoire	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	-					5		
2A0404 01	Equipements et Matériels	Vaccination de masse	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	-					5		
2A0405 05	Equipements et Matériels	Appui contre ravageurs des cultures - stock de produits phytosanitaires	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	-					5		
2A0406 01	Equipements et Matériels	Réponse aux situations d'urgence	Nombre de lots de vaccins achetés et remis	1					6		
<b>2B</b>	<b>Sous-composante 2.2: Développement des infrastructures pour la production et l'accès au marchés</b>										
<b>2B01</b>	<b>A. Aménagement et gestion des terres /a</b>										
2B0101 01	Génie Civil/Infrastructures	1. Aménagement des terres des collines	Nombre de ha de collines aménagés	-					17 500		
2B0102 01	Génie Civil/Infrastructures	2. Aménagement des terres pour développement cultures de rente /b	Nombre de ha de terres aménagées	-					1 000		
<b>2B02</b>	<b>B. Développement des infrastructures d'accès aux marchés</b>										
2B0201 01	Génie Civil/Infrastructures	Réhabilitation des pistes	Nombre de km de pistes tracés ou réhabilités	-					80		

2B0202 01	Génie Civil/Infrastructures	Magasins de stockage des produits vivriers	Nombre de magasins construits	-						100		
2B0203 01	Génie Civil/Infrastructures	Unités de transformation des produits vivriers	Nombre d'unités mises en place	-						174		
2B0204 01	Génie Civil/Infrastructures	Protection des sources d'eau, des rivières et des lacs /c	Nombre de sources d'eau protégées	0.02						5		
2B0205 01	Génie Civil/Infrastructures	Mise en place de 4 unités de transformation des fruits	Nombre d'unités mises en place	-						4		
2B0206 01	Génie Civil/Infrastructures	Réhabilitation des silos de stockage de Gitega et Bujumbura (Etude)	Nombre de silos réhabilités	0.4						2		
2B0207 01	Génie Civil/Infrastructures	ME Abattoirs/d	Nombre d'entreprise /abattoir construit	0.2						1		
2B0207 02	Génie Civil/Infrastructures	Mise en place 1 usine de transformation de viande /d	Nombre d'unités mises en place	-						1		
2B0208 01	Génie Civil/Infrastructures	Usine de production des emballages pour les produits agricoles et animaux /e	Nombre d'unités mises en place	-						1		
2B0209 01	Génie Civil/Infrastructures	Construction de 2 villages aquacoles /g	Nombre d'unités mises en place	-						2		

2B0210 01	Génie Civil/Infrastructures	Réhabilitation des 2 centres avicoles Gitega et Muramvya	Nombre d'unités mises en place	-					2		
2B0211 01	Génie Civil/Infrastructures	Usine régionale de transformation de pomme de terre /h	Nombre d'unités mises en place	-					1		
<b>2B03</b>	<b>C. Equipements et Formation</b>										
2B0301 01	Equipements et Matériels	Equipemnt des unités de production	nombre d'équipements achetés	-							
2B0302 01	Formation et Information	Formation des utilisateurs	Sessions organisées	-							
Code	Catégories financières	Libellé	Indicateurs	Cibles 2023-2024 révisé	Réalisé au 31 mai 2024	% PTBA	Commentaires	Cumulatif			
								Cibles sur la durée du programme	Réalisé par rapport aux cibles globales	%	
<b>3 Composante 3: Renforcement Institutionnel et Coordination du Programme</b>											
<b>3A Sous-composante 3.1: Appui aux politiques et renforcement institutionnel.</b>											
<b>301 A. Appui aux politiques et renforcement institutionnel</b>											
<b>3A0101 1. Appui aux services centraux du Ministère (SP, DGPEAE, DGA, DGE, DGMVAE, DGEREA)</b>											
3A0101 01	Equipements et Matériels	Véhicules - double cabine pick-up	Nombre de véhicules achetés et remis	0.06			Le marché pour la fourniture de 6 véhicules est en cours d'exécution car publié en juin 2024	6			
3A0101 02	Equipements et Matériels	Motos	Nombre de motos achetés et remis	50			Le contrat de fourniture est en cours d'exécution	50			
3A0101 03	Equipements et Matériels	Appui en internet, ordinateurs portables.	Noimbre de lots d'équipements achetés et remis	1	1	100%	Réalisée	1			

3A0101 04	Formation et Information	Appui aux bureaux fonciers communaux /a	Nombre de bureaux fonciers appuyés	0			Pas prévue	72		
3A0101 05	Formation et Information	Appui à l'élaboration des documents stratégiques (Stratégie de la santé animale et stratégie cunicole) et textes réglementaires	Nombre de séminaires tenus	1			A réaliser au mois de juin 2024	2		
3A0101 06	Formation et Information	Suivi des activités sur terrain /b	Nombre de conventions signées	-			Pas encore d'activités sur terrain	5		
3A0101 07	Formation et Information	Appui DSA /c	Nombre de conventions signées	1			Le marché de fourniture des réactifs de laboratoire dans le cadre de convention de la DGE à DGE pour la traçabilité des bovins est en cours	3		
3A0101 08	Formation et Information	Appui aux systèmes des données statistiques et de suivi & évaluation du MINAGRIE	Nombre de conventions signées	1	1	100%	Convention/Direction des statistiques et informations environnementales dans le cadre d'appui aux systèmes de données et de SE exécutée clôturée	3		
3A0101 09	Formation et Information	Appui aux systèmes de veille et d'alerte en élevage	Nombre de conventions signées	-			Pas prévue	5		
3A0101 10	Formation et Information	Appui au CNIAAG pour assurer les services d'insémination artificielle	Nombre de conventions signées	-			Pas prévue	2		



3A0101 11	Formation et Information	Appui à la DGE pour la traçabilité (formation sur KOBOCOLLECT) des bovins	Nombre de conventions signées	1			Prévue au mois de juin 2024	6		
3A0101 12	Formation et Information	Réunions du Comité Technique de Pilotage	Nombre Réunions tenues	4	4	100%	Réalisée	24		
<b>3A0102</b>	<b>2. Appui à la cellule de coordination des partenaires</b>									
3A0102 01	Equipements et Matériels	Mise en place d'une centrale des données agricoles, d'élevage et environnementales /d	Nombre de conventions signées	0.015			Le marché de fourniture des équipements de constitution des données agricoles, de l'élevage et environnementales et du matériel des UFCR est en cours. La DNO a été soumise au FIDA	1		
3A0102 02	Formation et Information	Interconnexion physique entre niveau central et déconcentré du MINEAGRIE.	Nombre de kits achetés et remis	1			Le marché de fourniture du matériel d'interconnexion physique du MINEAGRIE et ses services déconcentrés est en cours	6		
3A0102 03	Formation et Information	Appui à l'organisation des réunions des partenaires (réunion physique et virtuelle).	Nombre de Réunions tenues	1			Pas réalisée	6		
3A0102 04	Etudes	Document stratégique /e	Nombre de documents élaborés	0			Pas prévue	6		
3A0102 05	Formation et Information	Mission de suivi et supervision	Nombre de missions effectuées	1			Pas encore d'activité sur terrain	6		

3A0102 06	Formation et Information	Appui aux autres ministères impliqués dans la mise en œuvre du PRODER	Nombre de kits achetés et remis	1			La convention avec le Ministère en charge de la jeunesse à travers l'ABEJ en cours	6		
<b>3A09</b>	<b>II. Coûts Récurrents /f</b>									
3A0901 01	Opérations et Maintenance	A. Carburant et entretien véhicules	Nombre de véhicules fonctionnels entretenus	0			Pas prévu car les véhicules non encore disponibles	36		
3A0902 01	Opérations et Maintenance	B. Carburant et entretien motos	Moto fonctionnels entretenus	0			Pas prévu car les motos non encore disponibles	300		
<b>3B</b>	<b>Sous-composante 3.2: Gestion et coordination du Programme</b>									
<b>3B01</b>	<b>A. Véhicule et équipement</b>									
3B0101 01	Equipements et Matériels	Véhicules pick-up /a	Nombre de Véhicules achetés et fonctionnels	0.1		0%	Le marché est en cours de mise en œuvre car déjà relancé et publié	10		
3B0102 01	Equipements et Matériels	Rénovation des bureaux	Nombre de bureaux équipés	1	1	100%	Les bureaux de l'UFCP sont équipés	2		
3B0103 01	Equipements et Matériels	Equipement de bureau (tables, chaises, etc.)	Nombre de lots d'équipements bureaux	1	1	100%	Les équipements de bureau pour l'UFCP sont déjà acquis	2		
3B0104 01	Equipements et Matériels	Ordinateurs et accessoires	Nombre de kits ordinateurs avec accessoireskit	7		0%	Le marché de fournitures des équipements informatiques : 27 ordinateurs de bureaux et accessoires (lot2) est en cours d'exécution	7		
3B0105 01	Equipements et Matériels	Logiciel de comptabilité /b	Nombre de Logiciels acquis et opérationnels	1	1	100%	Le logiciel de comptabilité est fonctionnel à l'UFCP	1		
3B0106 01	Equipements et Matériels	Photocopieuse	Photocopieuse achetées et opérationnelles	3			Le marché est en cours de mise en œuvre	3		
3B0107 01	Equipements et Matériels	Installation communication / téléphonie /c	Nombre de kits achetés et fonctionnels	1	1	100%	Les équipements de communication sont en place	1		

3B0108 01	Equipements et Matériels	Equipements et matériels pour UFCR /d	Nombre de conventions signées	0.01			Le DAO est publié	1		
<b>3B02</b>	<b>B. Enquêtes</b>									
3B0201 01	Etudes	Etude - enquête situation avant projet	Nombre d'études effectuées	0			Pas prévu, l'étude doit attendre les données sur le ciblage géographique et des bénéficiaires	1		
3B0202 01	Etudes	Etude - caractérisation de bassins de production/transformation	Nombre d'études effectuées	0			Prévue à la composante 1	1		
3B0203 01	Etudes	Enquêtes / études thématiques de suivi & évaluation /e	Nombre d'études effectuées				Pas prévue cette année	4		
3B0204 01	Formation et Information	Atelier sur les rapports et données (niveau régional)	Nombre d'ateliers organisés	0			Pas prévue cette année	48		
3B0205 01	Formation et Information	Atelier sur les rapports et données (niveau national)	Nombre d'ateliers organisés	2	0	0%	Pas encore réalisé	12		
3B0206 01	Etudes	Etudes quantitatives effets/impacts /f	Nombre d'études effectuées				Pas encore prévu	2		
3B0301 01	Contrat de Prestation de Services	C. Audit interne /g	Nonlmbre d'Audit	0			Pas prévu	12		
3B0401 01	Contrat de Prestation de Services	D. Audit externe	Nombre d'Audit	0.01			L'avis de non objection des TDRs pour le recrutement de l'auditeur a été donné. Le processus de sélection est en cours (les offres sont en cours d'analyse).	6		

3B0501 01	Contrat de Prestation de Services	E. Sessions annuelles en suivi-évaluation participatif	Nombre de sessions organisées	-			Pas prévu par le Costab	- -		
3B0601 01	Contrat de Prestation de Services	F. Revue à mi-parcours	Nombre de mission effectuées	-			Pas prévu	1		
3B0701 01	Contrat de Prestation de Services	G. Rapport d'achèvement du programme	Nombre de mission effectuées	-			Pas prévu	1		
3B0801 01	Contrat de Prestation de Services	H. Atelier lancement du programme	Nombre d'ateliers organisés	1	2	200%	Deux ateliers nationaux, 1 de démarrage officiel et 1 autre de démarrage technique qui ont eu lieu respectivement en novembre 2023 et en février 2024	1		
3B1001 01	Contrat de Prestation de Services	I. Atelier au niveau régional - lancement de projet	Nombre d'ateliers organisés	4	4	100%	Ateliers organisés en mars et avril 2024 dans les 4 régions couvertes par le PRODER	5		
3B1101 01	Formation et Information	J. Atelier d'échange internationale	Nombre d'ateliers organisés	-				4		
3B1201 01	Formation et Information	K. Participation atelier d'échange entre projets FIDA	Nombre d'ateliers organisés	1	2	200%	La participation du PRODER dans des réunions entre les projets et programme financés par le FIDA au Burundi : la journée internationale des droits de la femme et l'atelier d'information et de sensibilisation des cadres des projets et programme sur l'intégration effective des aspects liés aux PESEC, la réunion du comité technique de pilotage du PRODER	3		
3B1301 01	Formation et Information	L. Evènement d'échange régional/national	Nombre de mission effectuées	1	1	100%	Le RPM et le Coordonnateur ont participé en janvier 2024 à un atelier sur la passation marchés organisés par le FIDA en Tanzanie	6		
<b>3B03</b>	<b>M. Gestion des savoirs (documentation et dissémination des leçons)</b>									
3B0301 01	Formation et Information	Atelier de gestion des savoirs	Nombre d'ateliers organisés	-			Pas prévu	5		

3B0302 01	Formation et Information	Production et publication des produits de capitalisation	Nombre de mission effectuées	0			Pas prévu	9		
3B0303 01	Formation et Information	Participation évènements nationaux et visite d'échange d'expérience nationale	Nombre de mission effectuées	1	0	0%	Pas réalisé	5		
3B0304 01	Formation et Information	Participation évènements internationaux et visite d'échange d'expérience internationale	Nombre de mission effectuées				Pas prévu	5		
3B0305 01	Formation et Information	Mise en place des clubs d'écoute communautaire /i	Nombre de Clubs d'écoute structurés				Pas prévu	8		
3B0306 01	Formation et Information	Publication, kits de visibilité, site web /j	Nombre de kits achetés	1	1	100%	Les actions de communication et gestion des savoirs ont porté essentiellement sur la création de contenus pour maintenir une visibilité en ligne et hors ligne des activités du PRODER. Notamment lors des ateliers de lancement technique au niveau provincial, la participation du PRODER dans des réunions entre les projets et programme financés par le FIDA au Burundi : la journée internationale des droits de la femme et l'atelier d'information et de sensibilisation des cadres des projets et programme sur l'intégration effective des aspects liés au PESEC, les réunions du comité de pilotage du PRODER.	4		
3B0307 01	Formation et Information	Bibliothèque numérique	Bibliothèque opérationnelles	0			Pas prévu	4		
3B0308 01	Formation et Information	Production des films/vidéos	Film produits et diffusés				Pas prévu	4		

3B0309 01	Contrat de Prestation de Services	Digitalisation du Système de suivi-évaluation (SEAD)	SEAD Opérationnel	0.01			La DDP commune pour les trois projets a été élaborée par les RSE, RPM des projets respectifs au mois de mai 2024 et le PIPARV-B prend le lead pour la suite du processus	1		
3B031001	Contrat de Prestation de Services	Cartographie des interventions du FIDA	Contrats signés	0.01			Le projet a prévu la cartographie des infrastructures et autres interventions d'autres projets dans l'étude de caractérisation des bassins de productions	1		
3B040101	Assistance Technique	Assistance technique divers (manuels de gestion, recrutement personnel, Recrutement prestataires, etc)	Contrats signés	1	0.75	75%		6		
3B050101	Formation et Information	Renforcement des capacités des équipes du programme C213	Nombre de sessions de Formation	1			Pas encore réalisée	6		
<b>3B09</b>	<b>II. Recurrent Costs</b>									
<b>3B0901</b>		A. Salaires et ind	Pers/mois payés	156	90	58%	Recrutement tardif du personnel technique de l'UFCP au 15 février 2024, démission du RSE et du Responsable en charge de la communication et gestion des savoirs	1464		
<b>3B0902</b>		B. Salaires et ind	Pers/mois payés	0			Pas encore recruté	4032		
<b>3B0903</b>	<b>C. Fonctionnement</b>									
3B0903 01	Opérations et Maintenance	Véhicule 4*4	Véhicules entretenus	2	1.8	90%		60		
3B0903 02	Opérations et Maintenance	Frais de mission	Nombre de mission effectuées	1	0.9	90%		6		
3B0903 03	Opérations et Maintenance	Bureaux, équipements et autres frais	Nombre de kits acquis	1	0.9	90%		6		
3B0903 04	Opérations et Maintenance	Location du bâtiment /o	Année de location	1	0.9	90%		6		

3B0903 04 01	Opérations et Maintenance	Location bureaux UFCR	Année de location	0	0		Pas encore mise en place	6	
3B0903 05	Opérations et Maintenance	Gardiennage /p	Année de location	0	0.9	90%		6	
3B0903 06	Opérations et Maintenance	Autres services /q	Nombre de kits acquis	0	0.9	90%		6	



Investir dans les populations rurales

## **Burundi**

---

### **Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER**

#### **Rapport de supervision**

#### **Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution**

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes





### Appendice 3: Respect des dispositions juridiques: état de l'exécution

Section	Disposition	Objectif/Date limite	Degré de conformité/Date	Observations
<b>Section B.6</b>	Un compte désigné en USD est ouvert à la BRB	Avant premier décaissement	Conforme	Le compte a été ouvert comme convenu
<b>Section B.7</b>	Un compte d'opération en BIF sera également ouvert à la BRB	Avant premier décaissement	Conforme	Le compte a été ouvert comme convenu
<b>Section C.4</b>	Les biens, travaux et services sont achetés conformément aux procédures définies par le FIDA relatives à la passation des marchés.	Continue	Partiellement conforme	Des lacunes ont été identifiées aux niveaux de la passation de marché, mais en générale les procédures sont respectées
<b>Section E.1.i</b>	Un coordonnateur, responsable SE, responsable PM et un RAF ont été recrutés selon un processus compétitif	Avant premier décaissement	Conforme	Les cadres ont pris fonction en juillet 2023
<b>Section E.1.ii</b>	Le Manuel de procédures administratives, financières et comptable a reçu la non-objection du FIDA	Avant premier décaissement	Conforme	L'ANO a été fourni par le FIDA, et le manuel est jugé satisfaisant par la mission
<b>Section E.1.iii</b>	Les inéligibilités communiquées au ministère des finances par lettres datés du 19 juillet 2021 et 18 août 2021 sont résolues à la satisfaction des deux parties.	Avant premier décaissement	Conforme	Les inéligibles ont été réglés par le Gouvernement
<b>Section 9.03 b)</b>	Rapport d'audit soumis au FIDA.	31 décembre 2024	N/A	Le rapport d'audit n'est pas encore dû
<b>Section 8.03</b>	Les rapports d'avancement sont soumis au FIDA tous les trimestres.	Par trimestre	Conforme	Le dernier rapport a été soumis pour la mission de supervision
<b>Section 7.01 b) ii)</b>	Le PTBA est soumis au Fonds pour examen et commentaires.	Mai de chaque année	Partiellement conforme	Le PTBA 2023-2024 et 2024-2025 a été soumis dans les délais, mais ont été approuvés plus tard
<b>Section 8.03 b)</b>	Un examen à mi-parcours est réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA.	2026	N/A	La mission de revue à mi-parcours n'est pas encore due
<b>Section 11.01</b>	Dans le cadre du projet, les dépenses d'investissement sont exemptées de tous droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).	Continu	Conforme	



Investir dans les populations rurales

## **Burundi**

---

### **Programme de développement de entrepreneuriat rural - PRODER**

### **Rapport de supervision**

### **Appendice 7: Matrice Intégrée des Risques du Projet (IPRM)**

Dates de mission: 10-21 Juin 2024

Date du document: 26/07/2024

Identifiant du projet 2000003549

Numéro du rapport: 6944-BI

Afrique orientale et australe  
Département de la gestion des programmes



## Sommaire general

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Fragility and Security</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Macroeconomic</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Governance</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Political Commitment</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<b>Stratégies et politiques sectorielles</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<i>Policy Development and Implementation</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Policy alignment</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Project vulnerability to climate change impacts</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project vulnerability to environmental conditions</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<i>Technical Soundness</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Project Relevance</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Monitoring and Evaluation Arrangements</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Implementation Arrangements</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Project External Audit</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Accounting and Financial Reporting</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Project Internal Controls</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Budgeting</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Project Organization and Staffing</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<b>Passation des marchés relatifs au projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<i>Public Procurement Processes</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Capability in Public Procurement</i>	<i>Faible</i>	<i>Faible</i>
<i>Accountability and Transparency</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Legal and Regulatory Framework</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<b>Impact environnemental, social et climatique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<i>Climate change</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Financial intermediaries and direct investments</i>	<i>Moyen</i>	<i>Moyen</i>
<i>Physical and Economic Resettlement</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Community health, safety and security</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Labour and Working Conditions</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Indigenous People</i>	<i>Élevé</i>	<i>Substantiel</i>
<i>Cultural Heritage</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Resource Efficiency and Pollution Prevention</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>
<i>Biodiversity Conservation</i>	<i>Substantiel</i>	<i>Moyen</i>

Catégorie de risque / Sous-catégorie	Risque inherent	Risque résiduel
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<i>Stakeholder Grievances</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<i>Stakeholder Engagement/Coordination</i>	<i>Moyen</i>	<i>Faible</i>
<b>Risque global</b>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>

<b>Contexte national</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b><i>Fragility and Security</i></b>	<b><i>Élevé</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Des questions politiques et culturelles qui figurent parmi les principaux facteurs de fragilité du Burundi (favoritisme et faible participation des populations rurales aux processus décisionnels, marginalisation des femmes et des peuples autochtones, taux élevé de dépendance des jeunes, questions ethniques, etc.) pourraient perturber le bon déroulement des activités et limiter substantiellement la durabilité des effets et impacts des investissements du Programme. L'incapacité de créer des emplois et des moyens de subsistance pour tous, en particulier pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, pourrait avoir un effet déstabilisateur.</p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Mobiliser systématiquement les OP et les associations de la société civile pour la planification et l'appropriation des réalisations du Programme. Le PRODER a été conçu de manière participative et inclusive afin de répondre de manière la plus adéquate possible aux besoins des jeunes hommes et femmes mais aussi influencer les programmes complémentaires des autres partenaires au développement.</p> <p>Mettre un accent particulier sur la création de nouveaux emplois et activités génératrices de revenus en amont et en aval des filières agricoles et non agricoles accompagnés de formations et de financement faciliteraient aussi la réinsertion des sous-employés.</p>		
<b><i>Macroeconomic</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le Burundi est tombé en récession en 2020, en grande partie à cause des effets de la COVID-19. Le PIB réel s'est contracté de 3,3 %, après une croissance de 4,1 % en 2019. Si la pandémie est relativement bien maîtrisée d'ici le second semestre 2021, une reprise économique pourrait se produire avec des taux de croissance projetés à 3,5 % en 2021 et 2,1 % en 2022. La dette publique du Burundi est à 70 % intérieure et a fortement augmenté depuis 2015. En 2020, la dette publique représente environ 63,7 % du PIB. La dette extérieure était de 18,4% du PIB en 2020 contre 36 % du PIB en 2012.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les mesures d'augmentation des recettes fiscales prévues par la Loi de finances 2020– 2021 et la perspective d'une baisse des dépenses courantes devraient faire passer le déficit budgétaire global de 8,7 % du PIB en 2020 à 7,9 % en 2021. REAPP va contribuer à l'augmentation de la contribution de l'agriculture au PIB notamment à travers l'augmentation des productions dans les filières ciblées</p>		
<b><i>Governance</i></b>	<b><i>Substantiel</i></b>	<b><i>Moyen</i></b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le Burundi occupe le 44ème rang sur 54 pays africains suivant l'indice Mo Ibrahim pour la gouvernance en 2020 ; situation similaire en matière de perception de la corruption ou le pays occupe le 165ème rang sur 180 pays dans le monde.</p>	Substantiel	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les organes et les outils de lutte contre la corruption sont fonctionnels. Les cadres des ministères impliqués dans l'orientation, le financement et la gestion du programme (Ministères en charge des Finances et de l'Agriculture) ; des institutions en charge de la passation des marchés ; de la protection de l'environnement ainsi que l'équipe de gestion du programme seront formés/recyclés sur les politiques anti-corruption du FIDA.</p>		
<p><b>Political Commitment</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Même si le Gouvernement considère le programme PRODER comme étant très important pour le pays, la COVID-19 et la priorisation de la réponse sanitaire pourront avoir un impact négatif sur l'engagement financier du Gouvernement dans le cadre du projet.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Planifier davantage la contribution du gouvernement en taxes plutôt qu'en espèces. Le gouvernement a amélioré ses relations avec les partenaires techniques et financiers et recevra de plus en plus de financements pour des projets structurants. Augmenter la productivité agricole et les surplus commercialisables dans des filières bien organisées pour contribuer à la réduction des importations de produits de base et améliorer la balance commerciale du pays</p>		
<p><b>Stratégies et politiques sectorielles</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Policy Development and Implementation</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le manque d'instruments formels actualisés et réguliers de concertation et coordination entre PTF et département technique du gouvernement rend difficile l'harmonisation et la coordination des approches d'intervention et d'appui au secteur rural et agricole.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Appuyer et participer à la mise en place de cadres formels de concertation et coordination entre PTF et ministère de tutelle. Assurer la participation effective de la partie nationale sur tout le cycle du programme de son identification à son évaluation finale.</p>		
<p><b>Policy alignment</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risque que les orientations politiques changent au cours de la période de mise en œuvre du PRODER</p> <p>La stratégie genre du Programme, appuyé par le FIDA au Burundi, n'est pas prise en compte dans tous ses aspects ainsi qu'aux politiques gouvernementales dédiées à l'égalité de genre (Politique Nationale Genre « PNG ») et celles prônant cette perspective (Plan National de Développement « PND »). L'expérience montre que les acteurs de mise en œuvre des Projets ont, dans leurs habitudes, de considérer le genre dans son seul aspect de représentation en beaucoup moins les d'autres aspects menant aux véritables changements de mentalités et d'inclusion sociale réelle.</p>	Moyen	Faible

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Veiller au dialogue permanent avec le Gouvernement pour s'assurer que le programme reste aligné sur les politiques; Contribuer au partage des connaissances générées par le PRODER et à l'élaboration des politiques avec des propositions tenant compte des objectifs et populations cibles du Programme Procéder à la vulgarisation de la Stratégie genre et mettre à la disposition des intervenants un système ou mécanisme (outils) de rapportage et de suivi-évaluation de l'inclusion sociale des interventions du Projet.</p>		
<b>Contexte environnemental et climatique</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Project vulnerability to climate change impacts</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les activités du projet seront implémentées dans les régions du pays qui sont déjà vulnérables aux déficits pluviométriques et dans certaines zones à l'érosion des sols, et dans les plaines qui connaissent à la fois des déficits pluviométriques et des inondations.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Sensibilisation des jeunes agripreneurs sur les risques environnementaux; intégration de mesures appropriées dans les plans d'affaires; promotion des technologies adaptées permettant aux jeunes entrepreneurs, les vulnérables producteurs/trices de pratiquer une agriculture résiliente aux chocs liés aux effets du changement climatique ; et diversification des sources de revenus pour les ménages.</p>		
<b>Project vulnerability to environmental conditions</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Déforestation, dégradation des terres, perte de biodiversité, pollution de l'air intérieur et les catastrophes naturelles constituent des problèmes très persistants dans la zone du projet. La mise en œuvre de certaines activités du projet telles que le développement d'infrastructures peut entraîner la perte d'habitats la perte de certaines espèces végétales (d'où des perturbations écologiques), le compactage des sols, la monoculture à des fins commerciales (d'où une menace d'érosion génétique des races locales) et la pollution des terres et des cours d'eau.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Guidé par une évaluation d'impact environnemental et social (EES), le développement d'infrastructures pour soutenir l'agro-industrie ne doit pas être fait à proximité ou dans les points chauds de la biodiversité. La promotion des technologies adaptées permettant aux jeunes entrepreneurs, les vulnérables producteurs/trices de pratiquer une agriculture résiliente aux chocs liés aux effets aux déficits pluviométriques/ sécheresse et des inondations, et aux défis environnementaux liés à l'érosion des sols.</p>		
<b>Portée du projet</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<b>Technical Soundness</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Faible adoption des activités innovantes (digitalisation, etc.) du fait de limites technologiques et financières. Risque de capture d'élite dans le cadre des activités du programme en général et du mécanisme de subvention à coûts partagés en particulier.</p>	Moyen	Faible



<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les dispositifs de formation et de renforcement des capacités techniques, matérielles et financières favoriseront l'adoption des interventions du Programme et des mesures incitatives seront en place pour favoriser l'adoption des innovations. La mise en place de critères objectifs de sélection des bénéficiaires et de leurs plans d'affaires ainsi que la diversité des membres des comités de sélection et de validation des plans d'affaires contribueront à atténuer les risques de capture d'élite. De plus, au niveau du mécanisme de financement à coûts partagés, les critères d'éligibilité des promoteurs ci-après atténueront également la capture d'élite :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir réalisé personnellement toutes les étapes du parcours choisi (incubation ou accélération);</li> <li>- être disposé à assurer personnellement la maîtrise d'ouvrage de la MPER;</li> <li>- accepter de signer avec le PRODER, une Convention de co-financement et une convention de suivi-accompagnement après la mise en place de financement;</li> <li>- accepter les procédures administratives, financières, de passation des marchés qui régissent le don de contrepartie ;</li> <li>- accepter de faire les retraits des sommes déposées suivant l'état d'exécution du plan d'affaires, les procédures de passation des marchés, la mise en œuvre de la convention de suivi-accompagnement après la mise en place du financement.</li> </ul>		
<p><b>Project Relevance</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>La théorie du changement du REAPP part du constat du niveau élevé de pauvreté au Burundi avec des manifestations en termes de chômage des jeunes, faible productivité agricole, dégradation de l'environnement. Le programme trouve pleinement sa justification dans la contribution qu'il apportera dans la promotion de l'entreprenariat des jeunes, la compétitivité des filières de production et l'appui stratégique et institutionnel aux niveaux national et décentralisé du MINEAGRIE. Le programme contribuera de concert avec les autres projets de développement à l'atteinte des objectifs de développement durable, ainsi qu'à ceux du cadre stratégique du FIDA 2016-2025, du COSOP pays 2016-2021, et en conformité avec les politiques du FIDA sur le changement climatique, le genre, la jeunesse, le ciblage, les peuples autochtones et la note SECAP. Le projet contribuera également à la mise en œuvre du plan national de développement du Burundi 2018-2027 dans le cadre de la Vision 2025 du Burundi.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La pertinence du programme sera toujours appréciée lors de l'exécution. Si nécessaire. Lors de la revue à mi-parcours, un réajustement sera fait.</p>		
<p><b>Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Monitoring and Evaluation Arrangements</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe le risque que le système de suivi-évaluation soit faible ou inefficace pour relever, analyser et valider les résultats, et par conséquent tirer à temps les enseignements pertinents pour l'exécution du Programme.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Intégrer toutes les parties prenantes dans la définition des modalités de fonctionnement du SSE. Recourir à de l'assistance technique pour ajuster le SSE aux spécificités du Programme et assurer son rattachement au dispositif de suivi-évaluation du MINEAGRIE.</p>		
<p><b>Implementation Arrangements</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>

<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe le risque que l'exécution du Programme soit confrontée à des modalités d'exécution inadaptes ou freinée par des lenteurs ou des lourdeurs administratives externes pour la validation technique ou administrative de dossiers.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Recourir à de l'assistance technique pour revoir les modalités d'exécution. Bien s'informer du déroulement des procédures administratives, des étapes et des délais nécessaires, et établir un rétro-planning tenant compte des délais moyens nécessaires pour réaliser les démarches.</p>		
<b>Gestion financière du projet</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<b>Project External Audit</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les actions de préparation de l'audit externe peuvent ne pas être suffisantes pour assurer que les travaux d'audit se déroulent avec suffisamment de temps avant le dépôt des états financiers audités dans les délais. Le traitement des conclusions provisoires et définitives de l'audit ne serait pas suffisamment rigoureux pour permettre au projet de répondre aux conclusions provisoires de l'auditeur et de mettre en œuvre les conclusions définitives avant l'audit subséquent.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Des dispositifs pour préparer le projet à un audit et pour traiter les conclusions provisoires et définitives seront définis : clôtures comptables semestrielles, revue du niveau de préparation par l'audit interne, rapport d'analyse du rapport d'audit externe par une commission interne, partage de ce rapport d'analyse et du rapport d'audit au comité de pilotage avant la production du rapport d'audit définitif.</p>		
<b>Project Accounting and Financial Reporting</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>L'information comptable et financière produite pourrait ne pas être pertinente pour fournir une connaissance sur l'état d'avancement de l'exécution du projet du fait de données enregistrées ne répondant pas au besoin des parties prenantes et de longs délais dans la disponibilité des données des UFCR et des prestataires de services au niveau de l'UFCP.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Un logiciel comptable avec accès web sera acquis, installé et paramétré et le personnel sera formé à son utilisation. Les plans de codes à utiliser pour enregistrer, traiter et de rendre compte des activités du projet seront définis à travers une concertation de toutes les parties prenantes.</p>		
<b>Project Internal Controls</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Des contrôles financiers sur l'utilisation des fonds du financement conformément à l'accord de financement pourraient ne pas être systématiquement appliqués sur tout le processus d'exécution des activités, de la budgétisation au paiement. Le positionnement stratégique, la structure et l'organisation actuels de la cellule d'audit interne ne lui permet pas de rendre des services d'audit interne suivant les standards internationaux.</p>	Élevé	Substantiel

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Des contrôles financiers sur tout le processus d'exécution des activités devront être définies, adoptées, diffusées et expliquées à tous les acteurs du projet. L'application de ces contrôles financiers devra être un élément des critères de performance de chaque personnel.</p> <p>La Cellule d'audit interne devra être renforcée avec un Spécialiste en infrastructure (civil or rural engineering) et un Spécialiste en Passation des Marchés. Son positionnement stratégique sera révisé et une assistance sera apportée pour une certification des auditeurs internes au niveau de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA).</p>		
<p><b>Project Funds Flow/Disbursement Arrangements</b></p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Risque:</b></p> <p>La trésorerie en devises du projet pourraient ne pas être disponibles au moment que le projet en a besoin pour payer ses fournisseurs du fait d'une insuffisance de devise dans le pays. De plus, les paiements aux fournisseurs au niveau décentralisé peuvent prendre du temps.</p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Le FIDA communiquera avec le Ministère des Finances sur la nécessité que la trésorerie en devises soit disponible à tout moment pour assurer le financement des activités.</p> <p>La délégation de pouvoir de signature sur les comptes bancaires de projet déjà initiée sera renforcée.</p>		
<p><b>Project Budgeting</b></p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les règles, procédures et outils (formulaire, modèle...) de gestion budgétaire en place dans le programme du FIDA seront utilisés et faciliteront le processus de budgétisation. Cependant les budgets adoptés pourraient ne pas être réalistes au regard des contextes d'exécution et, par conséquent, ne pas constituer des bases de planification financière.</p>	Élevé	Substantiel
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les règles, procédures et outils de budgétisation seront renforcées avec des critères sur les possibilités de décaissement des activités avant d'être incluses dans le budget</p>		
<p><b>Project Organization and Staffing</b></p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Risque:</b></p> <p>Difficulté de trouver du personnel compétent.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Recours à un recrutement basé sur les compétences.</p> <p>Contrôle de la bonne qualité des manuels de gestion, au suivi des recommandations des audits.</p> <p>Renforcement du dispositif d'audit interne</p> <p>Mise en place des dispositifs de renforcement des capacités par les pairs des autres projets ainsi que des Experts Internationaux.</p>		
<p><b>Passation des marchés relatifs au projet</b></p>	Moyen	Moyen
<p><b>Public Procurement Processes</b></p>	Faible	Faible

<p><b>Risque:</b></p> <p>Les dossiers d'appel d'offres sont publiés localement, il n'y a pas de culture de large diffusion dans les journaux internationaux ou sur les sites reconnus pour la publicité des marchés à passer.</p> <p>En général l'analyse des offres est faite sur base des critères se trouvant dans le dossier d'appel d'offres. Toutefois le projet est tantôt très sévère tantôt flexible, ce qui peut entraîner de l'iniquité dans le traitement des candidats/ soumissionnaires.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Utiliser le site web UNDB pour la publicité des marchés internationaux</p> <p>Définir dans les manuels des procédures des fourchettes minima et maxima qui seront utilisés dans les DAO et exiger la cohérence dans l'application des critères d'évaluation pour ne pas tantôt appliquer la rigueur ou la souplesse avec laquelle les critères sont appliqués.</p> <p>Utiliser les documents standards du FIDA dès qu'ils seront disponible en français</p>		
<p><b>Capability in Public Procurement</b></p>	<b>Faible</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les unités de passation de marchés dans les projets en place disposent de personnel expérimenté et formé sur les procédures de passation des marchés. Mais les équipes doivent être renforcés en matière de gestion des contrats. Un suivi des contrats inefficace entraîne des retards dans la passation des marchés. Les entreprises manquent souvent de capacités techniques et financières pour l'exécution des contrats.</p>	Faible	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>-instaurer un système d'évaluation des performances des unités de passation des marchés pour ne garder que les personnes efficaces.</p> <p>- appliquer des garanties de bonne exécution plus consistantes pour les marchés complexes comme les aménagements des marais.</p> <p>- constituer une base de données bien documentées sur les performances des entreprises qui ont failli à leurs engagements contractuels pour ne plus contracter avec elles.</p>		
<p><b>Accountability and Transparency</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Corruption et traitement de plaintes : impact modéré de la corruption sur la passation de marchés et l'abolition récente des institutions anti-corruption.</p>	Moyen	Moyen

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>-Il sera inclus dans tous les contrats conclus avec le personnel du projet, les partenaires de mise en œuvre et les prestataires des services, des dispositions qui: (i) interdisent tout acte de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'atteintes sexuelles; (ii) établissent l'obligation de signaler immédiatement au FIDA, au Gouvernement ou au projet des incidents de corruption, de fraude, de harcèlement et exploitation sexuels, de travail des enfants et de tout comportement contraire à l'éthique du personnel et des partenaires du projet ; (iii) prévoient la résiliation immédiate du contrat sur la base d'actes avérés de harcèlement, d'exploitation ou d'atteintes sexuels en relation avec une activité ou une opération financée ou gérée par le FIDA; (iv) interdisent le recours au travail des enfants dans le Projet; et (v) recommandent de mettre en place un mécanisme de règlement de griefs. Des formations régulières (en ligne) seront assurées dès le démarrage du projet et périodiquement en faveur non seulement du personnel du projet mais aussi des partenaires de mise en œuvre. Le PRODER s'alignera également sur les procédures nationales ou celles du FIDA de protection de lanceurs d'alerte qui visent à mieux protéger les membres du personnel du projet, les membres de la communauté et toute autre partie prenante contre d'éventuelles représailles qu'ils pourraient subir pour avoir signalé, de bonne foi, une conduite répréhensible, des actes abusifs et maltraitants, une faute professionnelle présumée ou des actes de corruption</p> <p>- Relativement à l'abolition de la cour et de la brigade spéciales anti-corruption, le FIDA conjointement avec les autres partenaires techniques et financiers devront engager un dialogue politique avec le Gouvernement pour adresser ce défi.</p>		
<p><b>Legal and Regulatory Framework</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Il existe un code de passation des marchés promulgué en janvier 2018 et mis en place avec l'appui de la Banque Mondiale. Des textes d'application (ordonnances et circulaires) sont pris régulièrement. Il n'y a pas de manuel du Gouvernement de passation des marchés, les projets appliquent le manuel de gestion du projet et le manuel du FIDA.</p> <p>Les projets financés par le FIDA utilisent documents de passation d'autres bailleurs vu que les versions françaises des documents standard du FIDA ne sont pas encore disponibles.</p>	<p>Moyen</p>	<p>Moyen</p>
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>-Organiser des formations en appui institutionnel de formation sur le code des marchés publics et les standards internationaux et les directives du FIDA.</p> <p>-les seuils de revues préalables devront être minimalistes au début du projet et les réviser sur base des résultats des premières années du programme.</p> <p>- le FIDA doit participer aux recrutements du personnel en qualité d'observateur et donner son ANO sur base d'information bien fournies.</p> <p>- le projet utilisera le manuel du FIDA et les documents standards FIDA dès qu'ils seront disponibles en français.</p>		
<p><b>Impact environnemental, social et climatique</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>
<p><b>Climate change</b></p>	<p><b>Substantiel</b></p>	<p><b>Moyen</b></p>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le phénomène de perturbation climatique se manifeste par une pluviométrie exceptionnelle et par une sécheresse prolongée. Dans le cas d'une pluviométrie exceptionnelle, l'érosion s'accroît, les rivières charrient des alluvions fertiles, élevant de quelques centimètres les lits de ces rivières qui dès lors inondent les plaines et marais et polluent les eaux.</p> <p>Les fluctuations et aléas climatiques exacerbent le contexte vulnérable des communautés particulièrement rurales qui dépendent directement des services écosystémiques (nourriture et énergie) et de l'agriculture (production végétale et animale) qui est sensible au changement climatique. Les crises alimentaires précédentes dans le pays ont été liées au changement climatique.</p>	<p>Substantiel</p>	<p>Moyen</p>

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les mesures d'atténuation comprennent les suivantes: intégrer les connaissances autochtones dans la conception de systèmes de production agricole résilients au climat et étendre les meilleures pratiques de gestion durable des terres existantes; vulgariser les cultures vivrières à cycle court et résistantes à la sécheresse; vulgariser les techniques de récupération des eaux de pluie à usage agricole ou domestique; identifier et vulgariser l'élevage d'espèces adaptées aux conditions climatiques locales; vulgariser les techniques de zéro-pâturage; et identifier et vulgariser les essences forestières résistantes à la sécheresse.</p>		
<p><b>Financial intermediaries and direct investments</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement dues au changement d'affectation des terres et à la déforestation pour la production agricole pour les cultures et l'élevage. La mise en œuvre des activités sous les composantes 1 et 2 peut conduire au défrichement de plus de terres - entraînant l'érosion des sols, la dégradation des terres et les émissions de gaz à effet.</p>	Moyen	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Les impacts sur l'environnement ne devraient pas dépasser les zones d'interventions, ils seront localisés. Pour des mesures spécifiques aux impacts, le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) sera actualisé et finalisé au démarrage du projet.</p>		
<p><b>Physical and Economic Resettlement</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Le risque de capture des appuis par l'élite et les personnes ayant accès aux facteurs de production (les jeunes et les femmes ont un faible accès aux terres et ne peuvent pas développer des activités agropastorales de grande ampleur) Risque d'exploitation des appuis sous le couvert politique (formation des coopératives et groupes d'individus selon les affinités politiques) Absence de débouchés pour les produits qui seront commercialisés Problèmes liés à l'accès à la terre, particulièrement pour les jeunes et femmes</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Utilisation de l'approche participative pour définir dans la transparence les critères de sélection des bénéficiaires, partagés par toutes les parties prenantes, Large mobilisation et information de l'approche du projet et des critères de ciblage La mise en place d'un système d'informations sur le marché, la réalisation de Kiosques, labellisation des produits Distribution/location des terres des centres semenciers aux jeunes et femmes par le Gouvernement.</p>		
<p><b>Community health, safety and security</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Risques sur la santé et sécurité des populations et des travailleurs sur les sites à aménager ou des pistes à construire. La recrudescence du Corona ou d'autres pandémies éventuelles peuvent entraver la mise en œuvre des activités du Projet. Des Phénomènes naturels ou aléas climatiques (famine, sécheresse, pluies diluviennes, etc.) peuvent perturber le cours normal des activités.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Définir et ajouter dans les contrats et les accords de partenariat des entreprises prestataires de services et des structures d'incubation et promoteurs de projet à accompagner des mesures de mitigation de ces risques. Prévoir des sensibilisations et des appuis (kits) contre la COVID-19 et des plans de contingence et de résilience.</p>		

<b>Labour and Working Conditions</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>La non réalisation de la politique de l'emploi peut réduire l'efficacité des interventions dans la mesure où le cadre institutionnel resterait flou. Conflit pour le non recrutement de la main d'œuvre locale dans les HIMO et autres activités d'envergure mise en œuvre par le projet dans la zone d'intervention (ZIP)</p> <p>La dégradation de l'environnement financier constitue un risque qui affecte le climat des affaires. Le recours au travail des enfants dans les exploitations agricoles, micro et petites entreprises rurales (MPER) du fait de la pauvreté des ménages et des difficultés à payer les services de la main d'œuvre qualifiée.</p> <p>La réticence des IMF et banques de la place à innover et prendre des risques pour un public cible risqué par nature (jeunes).</p> <p>La qualité des micro-projets des jeunes qui seront soumis, notamment concernant les études de marché et la structure financière. La mesure d'atténuation serait un accompagnement rapproché par un prestataire lors de leur élaboration avec accent sur la rentabilité et la viabilité, et ce étroitement avec les IMF.</p> <p>Faible qualité des services offerts par les accélérateurs et incubateurs selon les parcours des jeunes : (Faibles connaissances et compétences techniques structures d'incubation et d'accélération)</p> <p>Récupération politique des plateformes nationales de concertation et de dialogue sur des politiques et des plateformes régionales de services à l'entreprise</p> <p>Non adoption de l'approche filière (analyse des chaînes de valeur des pour cerner les tâches, opérations ou activités correspondant à des occupations effectives des individus dans leur milieu économique)</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Mettre en place une politique de recrutement de la main d'œuvre locale dans les travaux HIMO à réaliser</p> <p>Accompagner le ministère en charge du travail pour la mise en œuvre de la stratégie d'opérationnalisation de la politique nationale de l'emploi et du Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes.</p> <p>Selon le BIT (Programme pays pour la promotion du travail décent (PPTD) 2020-2023), le Burundi a réalisé des progrès significatifs dans la protection des droits des enfants en développant des lois, des politiques et des stratégies, qui protègent les droits des enfants. Le pays a également ratifié toutes les principales conventions internationales relatives au travail des enfants. Le gouvernement fait montre de volonté pour compléter les lacunes de la législation nationale dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants en général et ses pires formes en particulier. Le PRODER apportera sa contribution dans la sensibilisation contre le travail des enfants en général et dans le domaine agricole (au sens large intégrant les productions animales et végétales) pour un changement effectif de comportement.</p> <p>Le Gouvernement a mis en place des mesures d'amélioration du climat d'affaires</p> <p>Mise en place d'un système rigoureux de sélection des candidats au crédit, un programme d'éducation financière et un accompagnement et suivi adéquat pour rassurer les IMF.</p> <p>Un système d'appui et d'accompagnement personnalisé sera mis en place pour garantir la qualité et la durabilité des projets des jeunes</p> <p>Des actions de renforcement des capacités des incubateurs et accélérateurs seront conduites pour les équiper des connaissances et compétences appropriées</p> <p>Faire une analyse des chaînes de valeurs afin d'identifier les opérations ou activités qui peuvent devenir des emplois pour les ruraux</p>		
<b>Indigenous People</b>	<b>Élevé</b>	<b>Substantiel</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les prévisions du Projet en faveur des peuples autochtones peuvent se heurter au problème lié à la faible disponibilité des cibles remplissant les conditions de ciblage mais également à une inégale répartition des Batwas dans les différentes zones d'action du Projet. Aussi, les interventions peuvent ne pas répondre aux défis majeurs de cette catégorie.</p> <p>Exclusion sociale des personnes marginalisées comme les Batwas,</p> <p>Refus de participation,</p> <p>Incapacité à mobiliser leur apport personnel</p> <p>Stigmatisation et auto-stigmatisation</p> <p>confinement dans les métiers ou filières qui leur sont traditionnellement dévolus</p>	Élevé	Substantiel

<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Mesures d'atténuation:  Prévoir des mesures de compensation (discrimination positive) des Batwas pour des interventions dont ils répondent aux conditions de ciblage.  Prévoir une étude sur la situation de référence des peuples autochtones pour orienter les interventions.  Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et de mobilisation-inclusion des peuples autochtones (aux Batwas pour leur participation effective dans les interventions du Projet et autres catégories pour inclusion sociale) pour une participation effective de toutes les catégories.  Dédier des ressources financières adéquates pour le diagnostic sur les métiers et services favorable à leur inclusion lors de l'étude bassin et étude filière  Intégrer leur besoins et demandes dans offres d'appuis spécifiques et les innovations techniques et technologiques et toutes les activités à promouvoir par le projet  Leur donner d'autres perspectives pour sortir de leur état de vulnérabilité  Mettre en place une mesure de discrimination positive pour leur permettre de pouvoir tirer suffisamment de bénéfices dans les interventions du projet</p>		
<p><b>Cultural Heritage</b></p>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Altération des sites culturels et historiques  Les innovations constituent généralement des menaces au patrimoine culturel de la société ou d'une catégorie sociale. On observe alors des résistances au changement en fonction de l'importance que cela représente pour les concernés. Les populations autochtones sont le meilleur exemple de résistants à leur patrimoine culturel (poterie, nomadisme, etc.). Le domaine de patrimoine cultures fait référence à la mentalité (coutume et tradition). Le changement de mentalité nécessite des actions de sensibilisations de long allène et un encadrement spécifique pour les Batwa. Le patrimoine culturel peut se constituer en obstacle pour arriver à des changements escomptés si on n'adopte pas de stratégies appropriées.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Réaliser un inventaire et une géolocalisation de tout le patrimoine culturel dans la zone d'intervention du programme (ZIP). Protéger les sites concernés et intégrer. Tenir compte du patrimoine culturel pour des actions qui visent le changement de comportement et de mentalité. Adopter des approches innovantes valorisantes du patrimoine culturel. Par exemple pour les Batwa, s'appuyer sur leur patrimoine culturel dans les interventions en leur faveur : valorisation/modernisation de leurs métiers par exemple tel que la poterie, etc.  Initier un partenariat avec les structures en charge de la gestion du patrimoine culturel pour un plan de gestion du patrimoine culturel et historique recensé dans la ZIP afin d'éviter toute intervention susceptible de les altérer conformément au plan de gestion des risques du projet.</p>		
<p><b>Resource Efficiency and Pollution Prevention</b></p>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>



<p><b>Risque:</b></p> <p>La pollution de l'eau est liée surtout à l'application insuffisante de la réglementation, en particulier dans les traitements agricoles (par ex. huile de palme, café). Cela compromet la faune aquatique, la santé publique, et la rareté de l'eau potable. La promotion d'une production améliorée pour stimuler l'agro-industrie peut donc conduire à la pollution des eaux et des sols.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>La mise en œuvre des activités liées à l'agro-industrie devra garantir qu'il existe des mécanismes d'élimination des déchets suffisants et le respect de la réglementation environnementale concernant l'élimination des déchets. Les mesures seront incluses dans le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui sera actualisé et finalisé au démarrage du projet pour détailler les procédures d'intégration des questions de gestion durable des ressources naturelles.</p>		
<b>Biodiversity Conservation</b>	<b>Substantiel</b>	<b>Moyen</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>En général, la dégradation de la biodiversité ne cesse d'augmenter au Burundi. La surexploitation des animaux, prolifération d'espèces exotiques, remplacement rapide des races et variétés agricoles en usages, et le changement climatique constituent les principales menaces de dégradation de la biodiversité. Le développement d'infrastructures peut entraîner la perte d'habitats la perte de certaines espèces végétales, la monoculture à des fins commerciales (d'où une menace d'érosion génétique des races locales) et la pollution des terres et des cours d'eau.</p>	Substantiel	Moyen
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Identifier et vulgariser l'élevage d'espèces adaptées aux conditions climatiques locales ; vulgariser les cultures vivrières à cycle court et résistantes à la sécheresse ; inclure le développement des capacités et la connaissance du marché des petits exploitants ; vulgariser les techniques de zéro-pâturage ; et identifier et vulgariser les essences forestières résistantes à la sécheresse.</p>		
<b>Parties prenantes</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<b>Stakeholder Grievances</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>
<p><b>Risque:</b></p> <p>Les plaintes des parties prenantes sont généralement dues à des promesses ou engagements non honorés pour des motifs internes ou externes au Projet. C'est aussi lié à des exclusions sociales lors des interventions ou encore dans les processus de recrutement de prestataires de service, de fournitures ou de bénéficiaires. Le Projet peut se retrouver avec des disparités prononcées au niveau des bénéficiaires notamment les femmes, les Batwas et les jeunes. Les catégories représentées en petites proportions peuvent se plaindre d'avoir subi une discrimination.</p> <p>Non-respect, non fonctionnement ou incapacité du mécanisme mis en place à régler de façon satisfaisante des conflits mécanisme de gestion des plaintes.</p> <p>Manque de redevabilité du projet en terme de gestion des plaintes et rétroactions des parties prenantes.</p>	Moyen	Faible
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Assurer le retour d'information aux plaignants</p> <p>Mettre en place un dispositif efficace et dynamique pour l'adapter à la nature des plaintes</p> <p>Elaborer mettre en œuvre et suivre le mécanisme de gestion des plaintes</p> <p>Adopter une approche inclusive et participative et veiller à sa mise en œuvre effective</p> <p>Se doter d'un système de passation de marché efficace.</p>		
<b>Stakeholder Engagement/Coordination</b>	<b>Moyen</b>	<b>Faible</b>

<b>Risque:</b>	Moyen	Faible
<p>Non adhésion des populations ciblées dans les zones d'intervention pour non-respect d'une démarche concertée de ciblage, pour attentes non comblées notamment par rapport aux mécanismes d'appuis et niveau de subvention, Faible participation des ménages du fait du focus du projet sur les jeunes et les femmes au regard de l'environnement d'exécution marqué par une incidence très élevée de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, Difficultés à atteindre les objectifs fixés de 50% de jeunes (dont 50% de jeunes femmes) dans les processus de renforcement des capacités et d'accès au capital productif</p> <p>Risque de marginalisation des personnes en situation de handicap</p> <p>Exclusion sociale et discrimination à l'égard des femmes seules des jeunes filles, des peuples autochtones, des personnes vivant avec handicapés des jeunes et femmes analphabètes et autres groupes vulnérables,</p> <p>Non adhésion des maîtres référents ou entreprises impliqués dans le dispositif d'incubation et risque de désengagement en plein parcours qui souffrent d'un manque de stabilité ou de sécurité,</p> <p>Risque d'abandon des jeunes du fait de leur insatisfaction des services ou de l'appui fourni par l'institution référente en charge de leur incubation (états de service largement en deçà des attentes, de l'aspiration du jeunes, qualité de l'accompagnement faible suivi des parcours par le projet, le comité de pilotage ou par les structures techniques de tutelles en charge du suivi des actions du projet, etc.</p> <p>La participation fait référence à la représentation statistique et à pouvoir influencer les décisions. Pour le Projet, la notion de participation pour les femmes, jeunes et Batwas peut se limiter dans son aspect de représentation statistique sans se soucier de la participation dans le sens d'influencer les décisions (Faible implication des parties prenantes dans les prises de décision) au niveau des entreprises ou groupements de producteurs.</p> <p>En outre, la participation peut souffrir de la faiblesse des cibles pour une intervention quelconque dans une zone ou localité donnée.</p>		
<p><b>Mesures d'atténuation:</b></p> <p>Élaborer d'une convention de partenariat avec toutes les structures ou personnes référentes à impliquer dans le dispositif d'incubation et d'insertion des jeunes et des femmes</p> <p>Élaborer et mettre en œuvre d'un plan d'engagement des parties prenantes</p> <p>Intégrer dans la stratégie de ciblage et d'intervention en direction des bénéficiaires des mesures pour favoriser une participation active des femmes/filles, handicapées, analphabètes et autres groupes vulnérables dans les différentes activités du projet et mettre en place un mécanisme de rétroaction pour les parties prenantes et de gestion des plaintes.</p> <p>Renforcement institutionnel des services techniques avec pour objectifs de les rendre capable d'assurer leurs fonctions régaliennes</p> <p>Partenariats sous forme de convention avec les directions techniques concernées</p> <p>Prévoir des indicateurs désagrégés (femmes, hommes, jeunes et twas) dans les cadres logiques de mise en œuvre du Projet. Prévoir des sensibilisations pour une inclusion sociale et une participation effective des communautés dans la dynamique générée par le Projet.</p>		